

# Bulletin Numismatique

Octobre 2023

Éditeur : [cgb.fr](http://cgb.fr) • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU  
Infographie : Emilie TEULIERE - Eric PRIGNAC • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix  
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : [presse@cgb.fr](mailto:presse@cgb.fr)



## SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 8-9 RÉSULTATS LIVE AUCTION SEPTEMBRE 2023
- 10-11 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION BILLETS OCTOBRE 2023
- 12-13 HIGHLIGHTS INTERNETAUCTION OCTOBRE 2023
- 14 LES BOURSES
- 15 NOUVELLES DE LA SÉNA
- 16-17 LA BOUTIQUE GAULOISE :  
UN BEAU PANORAMA DU MONDE CELTIQUE !
- 18-20 TRACE NUMISMATIQUE  
DE LA MORT D’HÉLÈNE (330 AP. J.-CH.)
- 21-23 COLLECTIONS D’HIER ET COLLECTIONNEURS  
D’AUJOURD’HUI, DATTARI, ENP ET RONDE
- 24 VOCABULAIRE : TRITÉ OU TRITÉ
- 25 NUMISMATIQUE ET SYMBOLE INSOLITE : LA COIFFE D’ISIS
- 26-27 QUAND HADRIEN ÉCRASAIT LA RÉVOLTE  
DE BAR KORKHBA (132-135)
- 28 AUREUS D’AELIUS,  
LE CÉSAR ÉPHÉMÈRE D’HADRIEN EN 136-137
- 29 QUARTS DE STATÈRES D’OR DES PARISI :  
FLUCTUAT NEC MERGITUR\*!
- 30-31 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 32-44 LES GRANDES DATES DE L’HISTOIRE MONÉTAIRE  
ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE  
D’ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)
- 45-47 PREMIER PORTRAIT MÉTALLIQUE DE NAPOLÉON  
RÉALISÉ PAR ERNST LUDWIG SIGMUND LAUER
- 48 L’OVE 31 DU LISTEL DU REVERS  
DE LA 20 FRANCS OR MARIANNE COQ
- 49 LE DÉCALAGE DU DIFFÉRENT  
GRAVEUR SUR LES 20 FRANCS OR MARIANNE COQ
- 50-51 20 FRANCS OR MARIANNE COQ :  
À PROPOS DE LA VARIÉTÉ LONGUE QUEUE
- 52 RECTIFICATION DE LA LIGNE F170/1 : UN SECOND  
EXEMPLAIRE DE L’ESSAI 25 CENTIMES LINDAUER 1914  
EN NICKEL CONFIRMÉ !
- 53 NEWS DE PCGS EUROPE
- 54-56 100F DESCARTES,  
LE BILLET OUBLIÉ LA TROUVAILLE X.118
- 57 GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOS BILLETS DE BANQUE,  
L’EUROPE RÉFLÉCHIT À LES REMPLACER EN 2026...
- 58 HOMMAGE À FRÉDÉRIC DROULERS (1943-2023)
- 59 UN IMMORTÉL A REJOINT LES CHAMPS ÉLYSÉES
- 61 LE NOUVEL OUVRAGE D’ARNAUD CLAIRAND  
EN PRÉSENTATION À LA MONNAIE DE PARIS
- 62 COMMENT NE PLUS RATER UNE MONNAIE OU UN BILLET  
SUR CGB.FR ?
- 63 LA GARANTIE CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 64 NOS ÉDITIONS

## ÉDITO

Chers collectionneurs,  
C’est avec beaucoup d’engagement que toute l’équipe CGB est à l’œuvre depuis plus de 35 ans avec la volonté de développer la connaissance numismatique et de constituer une archive unique consultable par tous.

Nous avons franchi au mois d’août la barre symbolique du million d’articles en ligne sur [Cgb.fr](http://Cgb.fr), reflétant la richesse et la diversité de la numismatique de toutes les époques.

Au fil des années, nous avons construit des relations solides et durables avec les collectionneurs du monde entier et [Cgb.fr](http://Cgb.fr) n’est plus seulement un site de vente, mais bien une base de connaissances que nous avons composée en mêlant expertise et passion pour offrir une expérience enrichissante à chaque collectionneur, qu’il soit novice ou chevronné.

La CGB, c’est désormais une équipe de 27 personnes au service de la numismatique, près de 100 000 monnaies, billets, jetons et médailles disponibles en boutique, des expéditions vers plus de 140 pays dans le monde, plus de 45 000 certificats numismatiques expédiés aux collectionneurs à ce jour et plus de 7 000 avis reçus avec une note moyenne de 4,8/5.

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre confiance et votre soutien. C’est grâce à vous et pour vous que nous avons pu atteindre ce niveau d’excellence.

Que vous soyez un collectionneur avancé ou que vous débutiez tout juste votre aventure numismatique, toute l’équipe de la CGB est à votre disposition pour vous accompagner dans votre passion. N’hésitez pas à nous contacter.

*Joël CORNU*



### CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

ADF - [AcSearch](#) - [The Banknote Book](#) - Viviane BÉCLIN - Laurent BONNEAU - Marie BRILLANT - Christian CHARLET - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPARTOT - Joël CORNU - Jean-Marc DESSAL - Jean-Luc GRIPPARI - Olivier GUYONNET - [Heritage](#) - Francesco LA BARCA - Bertrand LIÉVOIS - [Le Coin Collection](#) - Anthony MANCONE - [MDC](#) - [PCGS Paris](#) - Paul SAMSON - Laurent SCHMITT - [la Séna](#) - [Sixbid](#) - [Stack’s](#) - [Thomas numismatics](#) - Jean-Charles VIQUIER - Jacques VIGOUROUX - David VILLEMIANE - [Numisbids](#) - [the Portable Antiquities Scheme](#)

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : [http://www.cgb.fr/bn/inscription\\_bn.html](http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html).

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

# HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION  
DE NOTRE VENTE D'AVRIL 2023 À DALLAS,  
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



VENDU POUR  
**\$10.800**



VENDU POUR  
**\$33.600**



VENDU POUR  
**\$16.800**



VENDU POUR  
**\$13.200**



VENDU POUR  
**\$52.800**



VENDU POUR  
**\$31.200**



VENDU POUR  
**\$24.000**



VENDU POUR  
**\$14.400**



VENDU POUR  
**\$84.000**



VENDU POUR  
**\$16.800**



VENDU POUR  
**\$43.200**



Contact aux Pays-Bas :  
Heritage Auctions Europe  
Jacco Scheper : [jaccos@ha.com](mailto:jaccos@ha.com)  
Tél. 0031-627-291122

Contact en France :  
[Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr](mailto:Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr)  
Tél. Paris 01 44 50 13 31



[www.ha.com](http://www.ha.com) DALLAS - USA

**ESSENTIEL !!!**

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 1 012 913 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

**LES VENTES****À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

[http://www.cgb.fr/live\\_auctions.html](http://www.cgb.fr/live_auctions.html)

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

**cliquez ici**

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

**cliquez ici**



## GRADING RAPIDE POUR LE SERVICE MODERNE !

Profitez du grading rapide pour les monnaies  
soumises via notre service Moderne !  
(ne concerne pas le service Modern Value)

Soumettez dès maintenant :  
[www.PCGSEurope.com/Submit](http://www.PCGSEurope.com/Submit)

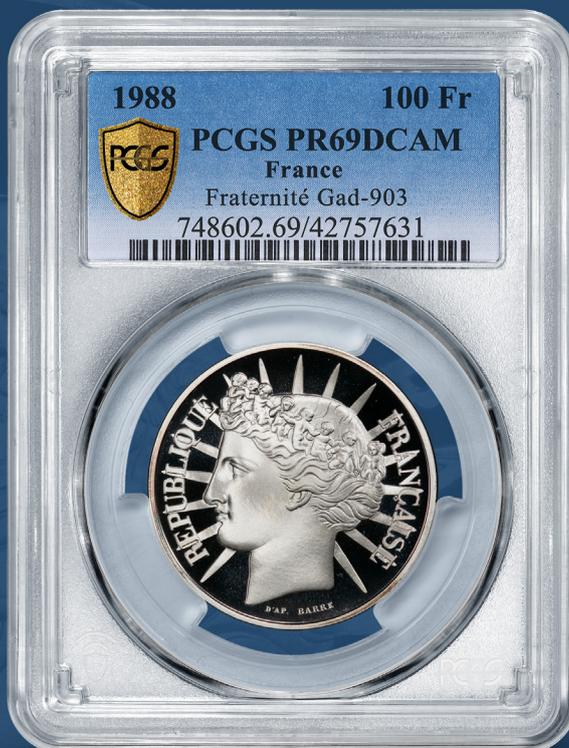
LA RÉFÉRENCE DU MARCHÉ NUMISMATIQUE  
VOUS COLLECTIONNEZ. NOUS PROTÉGEONS.

✉ [info@PCGSEurope.com](mailto:info@PCGSEurope.com)



+33(0)1 40 20 09 94

Adresse: **24 rue du 4 Septembre, 2e étage, 75002 Paris, France**



# DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site [www.Cgb.fr](http://www.Cgb.fr) qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

## PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel ([contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : [http://www.cgb.fr/salons\\_numismatiques.html](http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.html).

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

## DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet ([www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet ([www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

## LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU  
P.D.G de CGB Numismatique Paris  
Responsable de l'organisation des ventes - Monnaies modernes françaises - Jetons  
[j.cornu@cgb.fr](mailto:j.cornu@cgb.fr)



Marie BRILLANT  
Département antiques  
[marie@cgb.fr](mailto:marie@cgb.fr)



Viviane BÉCLIN  
Département antiques  
[viviane@cgb.fr](mailto:viviane@cgb.fr)



Alice JUILLARD  
Département médailles  
[alice@cgb.fr](mailto:alice@cgb.fr)



Arnaud CLAIRAND  
Département royales françaises  
[clairand@cgb.fr](mailto:clairand@cgb.fr)



Marie COUTURE  
Monnaies royales et médailles  
[marie.c@cgb.fr](mailto:marie.c@cgb.fr)



Laurent VOITEL  
Département modernes françaises  
[laurent.voitel@cgb.fr](mailto:laurent.voitel@cgb.fr)



Benoit BROCHET  
Département modernes françaises  
[benoit@cgb.fr](mailto:benoit@cgb.fr)



Maureen CHLOUS  
Département modernes françaises  
[maureen@cgb.fr](mailto:maureen@cgb.fr)



Laurent COMPAROT  
Département monnaies du monde  
et des anciennes colonies françaises  
[laurent.comparot@cgb.fr](mailto:laurent.comparot@cgb.fr)



Pauline BRILLANT  
Département monnaies du monde  
et euros  
[pauline@cgb.fr](mailto:pauline@cgb.fr)



Jean-Marc DESSAL  
Responsable du département billets  
[jm.dessal@cgb.fr](mailto:jm.dessal@cgb.fr)



Eduard KOCHAROV  
Département billets  
[eduard@cgb.fr](mailto:eduard@cgb.fr)



Fabienne RAMOS  
Département billets - Organisation des ventes et des catalogues à prix marqués  
[fabienne@cgb.fr](mailto:fabienne@cgb.fr)

## DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

### UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



#### RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



0  
FRAIS DEMANDÉS  
LORS DE LA MISE  
EN VENTE

### UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : [Numisbids](http://Numisbids), [Sixbid](http://Sixbid).



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) auprès de la communauté des collectionneurs *via* les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site [Cgb.fr](http://Cgb.fr) accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme [AcSearch](http://AcSearch).

### CGB ÉTAIT PRÉSENT À



# DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2023



## VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

*(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)*

<p><b>Internet Auction octobre 2023</b> Date limite des dépôts : mardi 19 septembre 2023</p>	<p>date de clôture : mardi 24 octobre 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Live auction Décembre 2023</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 07 octobre 2023</p>	<p>date de clôture : mardi 05 décembre 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>



## VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

*(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)*

<p><b>Live Auction octobre 2023</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> <b>DÉPÔTS CLÔTURÉS</b></p>	<p>date de clôture : mardi 10 octobre 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction novembre 2023</b> Date limite des dépôts : vendredi 06 octobre 2023 <b>DÉPÔTS CLÔTURÉS</b></p>	<p>date de clôture : mardi 21 novembre 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Live Auction janvier 2024</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> <b>DÉPÔTS CLÔTURÉS</b></p>	<p>date de clôture : mardi 02 janvier 2024 à partir de 14:00 (Paris)</p>

# LECOINCOLLECTION

[www.ma-shops.com/lecoincollection/](http://www.ma-shops.com/lecoincollection/)

Boutique eBay : [le-coin-collection](https://www.ebay.com/str/le-coin-collection)

[lecoincollection@hotmail.com](mailto:lecoincollection@hotmail.com)



A  
C  
H  
A  
T  
  
V  
E  
N  
T  
E



M  
O  
N  
N  
A  
I  
E  
S  
  
D  
E  
  
Q  
U  
A  
L  
I  
T  
É



THOMAS<sup>®</sup>  
NUMISMATICS.COM

MONNAIES | MÉDAILLES | BILLETS | TRÉSORS DE COLLECTION

[www.thomasnumismatics.com](http://www.thomasnumismatics.com)

# RÉSULTATS LIVE AUCTION

Septembre 2023

**cgb.fr**  
numismatique

*Prix réalisés + 15% HT de commission acheteur*



FWO\_836709  
10 THALERS 1795 DRESDE  
3 658 €



BGR\_843272  
TÉTRADRACHME DE PTOLÉMÉE I<sup>ER</sup>  
3 658 €



BGR\_839021  
STATÈRE DE CARTHAGE  
8 614 €



BRY\_844208  
LION D'OR PHILIPPE VI  
13 702 €



BRM\_790064  
AUREUS DE SABINE  
8 614 €



FMD\_838985  
20 FRANCS OR LOUIS XVIII,  
TÊTE NUE 1824 MARSEILLE F.519/32  
3 540 €



BRY\_848265  
ÉCU DIT « À LA CRAVATE » 1680 PAU  
6 136 €



BRY\_836624  
ÉCU D'OR AUX PORCS-ÉPICS DE BRETAGNE,  
1<sup>ER</sup> TYPE 19/11/1507 NANTES  
6 608 €



FWO\_791441  
DEMI-ÉCU LOUIS I<sup>ER</sup> GRIMALDI 1663 MONACO  
15 340 €



BGA\_854565  
HÉMISTATÈRE SCYPHATE AU LOUP, TYPE  
DANICOURT DES AULERQUES EBUROVICES  
19 116 €

# RÉSULTATS LIVE AUCTION

Septembre 2023

**cgb.fr**  
numismatique

*Prix réalisés + 15% HT de commission acheteur*



BFE\_836171

CAVALIER D'OR OU FRANC À CHEVAL OU FLORIN D'OR  
FRANÇOIS I<sup>ER</sup> ET FRANÇOIS II DE BRETAGNE  
9 841 €



FMD\_836533

AU PACIFICATEUR DE L'EUROPE, MODULE DE 2 FRANCS  
POUR ALEXANDRE I<sup>ER</sup> DE RUSSIE 1814 PARIS VG.2353  
1 180 €



FWO\_720473

DUCAT D'OR DE MATTHIAS CORVIN DE HONGRIE  
6 962 €



FWO\_648639

ESSAI 2 LEVA 1925 POISSY  
8 732 €



BMV\_854322

TRIENS À LA VICTOIRE  
À DROITE DES WISIGOTHS  
1 829 €



BFE\_833920

LION D'OR DE LOUIS DE MALE  
8 260 €



BRM\_836002

SOLIDUS D'ANTHÈME  
4 189 €



FME\_849338

MÉDAILLE, COMITÉ DES ASSUREURS MARITIMES DU HAVRE,  
DÉCERNÉE À MONSIEUR DE MONTESQUIOU DE FEZENAC  
16 520 €



BRM\_807857

AUREUS DE NÉRON  
7 316 €



BRM\_836706

SOLIDUS DE CONSTANCE II  
4 484 €

## HIGHLIGHTS

# LIVE AUCTION

Octobre 2023

**cgb.fr**  
numismatique

Clôture le 10 octobre 2023



LOT 4660098 **PMG 58**

1000 YUAN CHINE 1949 P.0849A

PRIX DE DÉPART 3 000 € / ESTIMATION 6 000 €



LOT 4660088 **PMG 64**

20 YUAN CHINE 1948 P.0819A

PRIX DE DÉPART 9 000 € / ESTIMATION 18 000 €



LOT 4660646

50 CENTIMES TYPE 1942 FRANCISQUE

ÎLE DE LA RÉUNION 1942 P.30

PRIX DE DÉPART 1 500 € / ESTIMATION 3 000 €



LOT 4660089 **PMG 40**

50 YUAN CHINE 1949 P.0826A

PRIX DE DÉPART 1 800 € / ESTIMATION 3 600 €



LOT 4660425

NON ÉMIS 500 FRANCS RENAISSANCE

ADAPTÉ 1987 NE.1987.04B

PRIX DE DÉPART 4 000 € / ESTIMATION 8 000 €



LOT 4660689

SPÉCIMEN 10000 FRANCS TCHAD 1971 P.01s

PRIX DE DÉPART 1 000 € / ESTIMATION 2 000 €



LOT 4660426

NON ÉMIS 1000 FRANCS ART MÉDIÉVAL TYPE 1983

ADAPTÉ 1987 NE.1987.05B

PRIX DE DÉPART 6 000 € / ESTIMATION 10 000 €



LOT 4660043 **PMG 67<sup>EPQ</sup>**

100 FRANCS ANTILLES FRANÇAISES 1964 P.10B

PRIX DE DÉPART 1 800 € / ESTIMATION 3 300 €



LOT 4660615 **PMG 63**

NON ÉMIS 25 DOLLARS MONGOLIE 1924 P.06R

PRIX DE DÉPART 1 400 € / ESTIMATION 2 800 €



LOT 4660028 **PMG 64<sup>EPQ</sup>**

SPÉCIMEN 500 FRANCS ALGÉRIE 1943 P.093s

PRIX DE DÉPART 1 500 € / ESTIMATION 2 800 €

## HIGHLIGHTS

# LIVE AUCTION

Octobre 2023

**cgb.fr**  
numismatique

Clôture le 10 octobre 2023



LOT 4660261

100 FRANCS TYPE 1862 - BLEU 1866 FA34.04  
PRIX DE DÉPART 8 500 € / ESTIMATION 12 000 €



LOT 4660403

PETIT NUMÉRO 200 FRANCS MONTESQUIEU  
1981 F.70.01A1  
PRIX DE DÉPART 1 200 € / ESTIMATION 2 500 €



LOT 4660558 

SPÉCIMEN 50 LIVRES LIBANAISES 1945 P.052s  
PRIX DE DÉPART 2 500 € / ESTIMATION 5 000 €



LOT 4660389

PETIT NUMÉRO 50 FRANCS RACINE 1962 F.64.01A1  
PRIX DE DÉPART 1 200 € / ESTIMATION 2 500 €



LOT 4660444

5000 FRANCS MARIANNE 1945 VF.14.01  
PRIX DE DÉPART 10 000 € / ESTIMATION 15 000 €



LOT 4660658 

SPÉCIMEN 25 CHERVONETZ RUSSIE 1922 P.144s  
PRIX DE DÉPART 4 000 € / ESTIMATION 7 000 €



LOT 4660423

NON ÉMIS 50 FRANCS BERLIOZ  
TYPE 1964 NE.1964.01A  
PRIX DE DÉPART 1 500 € / ESTIMATION 3 000 €



LOT 4660263

ÉPREUVE 1000 FRANCS TYPE 1862  
INDICES NOIRS 1885 FA50.00  
PRIX DE DÉPART 3 000 € / ESTIMATION 5 000 €

HIGHLIGHTS

# INTERNET AUCTION

Octobre 2023

**cgb.fr**  
numismatique

Clôture le 24 octobre 2023



BGR\_865959

TÉTRADRACHME DE PTOLÉMÉE I<sup>ER</sup>

PRIX DE DÉPART 350 € / ESTIMATION 700 €



BRY\_860811

ÉCU DIT « AUX HUIT L » 1725 RENNES

PRIX DE DÉPART 700 € / ESTIMATION 1 300 €



BRY\_457283

ÉCU À LA MÈCHE LONGUE 1647 MONTPELLIER

PRIX DE DÉPART 1 000 € / ESTIMATION 1 500 €



BGA\_856954

STATÈRE DE BILLON AU CHEVAL OCTOPÈDE ET À  
L'HIPPOCAMPE DES VÉNÈTES

PRIX DE DÉPART 1 200 € / ESTIMATION 2 000 €



FME\_856294

BOÎTE LOUIS ANTOINE, DUC D'ANGOULÊME

PRIX DE DÉPART 200 € / ESTIMATION 400 €

HIGHLIGHTS

# INTERNET AUCTION

Octobre 2023

**cgb.fr**  
numismatique

Clôture le 24 octobre 2023



BFE\_835737

BLANC DIT « À L'HEXALOBE » DE FOUGÈRES  
PRIX DE DÉPART 200 € / ESTIMATION 350 €



FCO\_865436

TUNISIE, ESSAI AU MODULE DE 10 FRANCS, POIDS 10 G.  
PRIX DE DÉPART 1 000 € / ESTIMATION 2 000 €



FJT\_836301

JETON CATHERINE DE BOURBON  
PRIX DE DÉPART 250 € / ESTIMATION 500 €



FWO\_828202

50 LIRE 1911 ROME  
PRIX DE DÉPART 900 € / ESTIMATION 1 200 €



FWO\_823267

ÉPREUVE OR 200 DIRHAM 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME AH 1419  
PRIX DE DÉPART 2 500 € / ESTIMATION 5 000 €



BMV\_822159

TRIENS À LA VICTOIRE, AU NOM D'ANASTASE  
PRIX DE DÉPART 850 € / ESTIMATION 1 200 €



BGA\_764096

HÉMISTATÈRE D'OR À L'AIGLE, TÊTE À DROITE,  
DES CARNUTES  
PRIX DE DÉPART 1 800 € / ESTIMATION 2 800 €



BRY\_866462

TESTON D'HENRI II, À LA TÊTE LAURÉE,  
FRAPPÉ AU MOULIN, 1553 PARIS  
PRIX DE DÉPART 300 € / ESTIMATION 600 €



BRM\_760940

DENIER D'AUGUSTE  
PRIX DE DÉPART 600 € / ESTIMATION 900 €



BRM\_854129

DENIER D'AUGUSTE, CAIUS ET LUCIUS  
PRIX DE DÉPART 500 € / ESTIMATION 850 €



FMD\_853823

1/4 FRANC CHARLES X 1828 LIMOGES  
PRIX DE DÉPART 340 € / ESTIMATION 680 €

## CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

## OCTOBRE

**1** Grenoble (38) (N) ANRD, 46<sup>e</sup> Bourse numismatique, hôtel Europole 29 rue Pierre Semard (9h à 17h), contact: [taylor1@gmail.com](mailto:taylor1@gmail.com)

**1** Limoges (87) (N), SNL, Bourse numismatique, salle Léo Lagrange, (9h-17h) (info : 06 83 58 42 55)

**1** Mondorf-les-Bains (L) (N+Ph), Salon des collectionneurs, Casino 2000 (entrée : 3€ ; 9h-16h), (info : [marco.valenti.1958@gmail.com](mailto:marco.valenti.1958@gmail.com))

**4** Paris (75) Réunion de la SENA, Monnaie de Paris, (19h-20h30) <https://www.sena.fr/> (voir programme)

**7** Paris (75) Réunion de la SFN, (14h à 17h) <https://www.sfnnumismatique.org/actus/> (voir programme)

**8** Pessac (33) (N+Ph), 62<sup>e</sup> Bourse Numismatique & Philatélique, salle de Belle de Bellegrave, ave du Colonel Robert Jacqui (9h-17h30, entrée : 1€), (info : [apnp@laposte.net](mailto:apnp@laposte.net))

**8** Bellinzona (CH) (N), Expocentro (info : [www.circolomumismaticoticinese.ch](http://www.circolomumismaticoticinese.ch))

**8** Vielsalm-Rencheux (B), 40<sup>e</sup> bourse numismatique, Athénée Royal de Vielsalm- Rencheux, rue des Chasseurs Ardennais 1 (9h00-13h00) (info : [georis.vincent@gmail.com](mailto:georis.vincent@gmail.com))

**8** Birmingham (GB) (N), Midland Coin Fair, National Motorcycle Museum, Bickenhill (10h-15h30, entrée : 3£) (info : <https://www.coinfairs.co.uk/midland-coin-fair/>)

**09/11** Hong Kong HKCS 2023, 9<sup>th</sup> Hong Kong Coin Show, The Mira Hong Kong, <https://www.hongkongcoinshow.com/>

**12/15** Pau (64) (C) Rencontres Numismatiques de la SENA (programme détaillé sur info : <https://www.sena.fr/>)

**14** Saint-Chély-d'Archer (48) (tc), 18<sup>e</sup> Salon des collectionneurs de Haute-Lozère, Centre Culture et Loisirs, Place du Foirail, (10h-18h) (info : [apgmende@laposte.net](mailto:apgmende@laposte.net))

**15** Monaco (MC) (N), 29<sup>e</sup> Bourse de Monaco, Hôtel Le Méridien Beach Plaza, 22 ave Princesse Grace Salon Mé-

diterranée, niveau 0 (9h-17h) (info : [contact@gadoury.com](mailto:contact@gadoury.com))

**15** Pont-à-Mousson (54) (tc), 27<sup>e</sup> Bourse multicollections, espace Montrichard (entrée : 1,50€ - 9h-17h) (info : [mcpm.pam@gmail.com](mailto:mcpm.pam@gmail.com))

**15** Arlon (B) (tc), Grande bourse des collectionneurs, ISMA, 60 rue Nicolas Berger (8h-15h) (info : 00 32 (0)63 22 26 89)

**15** Freiberg (D) (N), 83 Freiburger Münzbörse, Konzert und Ballhaus Tivoli, Dr. Külz str. 3 (9h-14h) (info : [helmut.herholz@web.de](mailto:helmut.herholz@web.de))

**15** Thun (Ch) (N), Expo Thun, Kasernenstrasse 35 (info : 00 41 (0)79 356 27 33)

**21** Biwer (L), (N+Ph), Bourse d'échange, Centre culturel Fancy, 8 Schoulstrooss (9h-17h)

**29** La-Chapelle-Saint-Mesmin (45) (N), ANC, 44<sup>e</sup> Bourse aux Monnaies et Billets, Espace Béraire, 12 rue Nationale (entrée 2,50 € de 8h30 à 16h) (info : [ans.orelans@laposte.net](mailto:ans.orelans@laposte.net))

**29** Magdebourg (D) (N), 62<sup>e</sup> Magdeburger Münzebörsen, AMO Kultur und Kongresshaus, E. Weinert str. (9h-14h ; entrée : 5€) (info : [www.magdeburger-muenzverein.de](http://www.magdeburger-muenzverein.de))

**29** Zürich (CH) (N), 51. Münzenmesse Zürich, Hôtel Marriott (info : [www.nvz-ch.org](http://www.nvz-ch.org))

**29** Lille (59), 43<sup>e</sup> bourse numismatique de Lille organisée par le Numis Club du Nord. 9h-17h Salle du Gymnase, 7 place Sébastopol, Lille (<https://www.numis-club.fr/>)

## CODES :

Entrée gratuite, sauf indication contraire, après les horaires

N = Numismatique

B = Billets

Cp = Cartes postales

Ph = Philatélie

tc = toutes collections

C = Colloque

AG = Assemblée Générale



**Cgb.fr participe à ce salon**

Entrée 2 euros  
Gratuit étudiants et - de 18 ans

**46<sup>ème</sup>**

**Bourse numismatique du Dauphiné à Grenoble**

Venez découvrir de 9h à 16h

**Monnaies - Médailles - Billets**

Dimanche 1 Octobre 2023

A gagner !  
2 monnaies de collection

A l'hôtel Europole  
29 rue Pierre Semard  
38000 Grenoble  
1 minute de la gare à pied

Organisée par l'Association Numismatique de la Région Dauphinoise 7 Bis rue Aristide Bocuse 38000 Grenoble

www.a.n.r.d.free.fr  
contact: [taylor1@gmail.com](mailto:taylor1@gmail.com)

Renseignements : 06 79 39 40 06 - email : [taylor1@gmail.com](mailto:taylor1@gmail.com)

\* Adhésion à l'association : 20 € par an, donnant droit aux préférences de la bibliothèque etc. \*

\* Gratuit étudiants et moins de 18 ans \*

## CHINUPHI 2023

Le dimanche 12 novembre 2023, de 09h30 à 17h30, le Club d'Histoire Numismatique et Philatélique de Soliers (14) organise l'exposition CHINUPHI 2023. Elle se tiendra à la salle polyvalente : rue de la Résistance - 14540 Soliers. Cette année les adhérents du club, juniors et adultes, vous présenteront leurs recherches. Ainsi, le visiteur découvrira l'histoire au travers des monnaies, des timbres, des billets ou des courriers. Deux conférences seront également données dans la journée. Cette année, l'invitée d'honneur sera une artiste peintre locale. Vous découvrirez et admirerez une trentaine de ses œuvres. Entrée gratuite.

Renseignements : M. Luc DARLET  
au : 06.56.71.13.40

**EXPOSITION et CONFÉRENCES**

Entrée gratuite

Histoires philatéliques et numismatiques par les adhérents du C-Hi-Nu-Phi

Dimanche 12 novembre 2023  
Salle Polyvalente à Soliers (14540)

Exposition de 09h30 à 17h30  
Conférences à 11h00 et à 15h00

Club d'Histoire Numismatique et Philatélique de Soliers

La SÉNA vous invite à assister à la Monnaie de Paris (Salle pédagogique, Monnaie de Paris, 11 Quai de Conti, 75006 PARIS) en présentiel et en distanciel (\*) le mercredi 4 octobre à 19 h à la conférence de Katia Schaal qui portera sur le sujet suivant :

**HONORER LES MOBILISÉS  
DE LA GRANDE GUERRE :  
CONCOURS, PROJET VICTORIEUX  
DE PIERRE ALEXANDRE MORLON ET ÉPOPÉE  
INDUSTRIELLE (1920-1922)**

Alors que les autorités françaises manquèrent d'établir une numismatique de guerre pour soutenir entre 1914 et 1918 le moral des troupes et la propagande contre l'ennemi, un mouvement de rattrapage réussit à couvrir le devoir de mémoire et à honorer les mobilisés. Parmi les concours artistiques organisés en 1920 pour sélectionner les modèles de nouvelles décorations civiles et militaires, un même médailleur, Pierre Alexandre Morlon (1878-1951), fut classé premier dans deux d'entre eux. Il conçut successivement la *Médaille commémorative de la Grande Guerre* et la *Médaille interalliée dite de la Victoire* sans défaillir face aux multiples acteurs de la commande et aux tumultes de l'entreprise indus-

trielle. De surcroît, si Morlon s'était jusqu'alors illustré avec discrétion dans le domaine de l'art de la médaille, sa réputation grandit de manière à être propulsé à la tête d'un nouvel essaim de sculpteurs-médailleurs indispensables au foisonnement artistique de l'entre-deux-guerres.

(\*) les codes de connexion vous seront communiqués ultérieurement

*La SÉNA*

Colloque de la SÉNA à Pau  
du jeudi 12 au dimanche 15 octobre

Si vous souhaitez participer au colloque de Pau, n'hésitez pas à nous contacter le plus rapidement possible ([president@sena.fr](mailto:president@sena.fr)). Vous retrouverez également toutes les informations (programme, affiche, formulaire d'inscription) sur notre site internet ([www.sena.fr](http://www.sena.fr)).

Présence de la SÉNA en octobre :

Salon numismatique organisé par l'ANRD (Association Numismatique de la Région Dauphinoise) le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, Hôtel Europole, 29 rue Pierre Sénard, 38000 GRENOBLE



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Agence Meurisse, Projet face et revers de la Médaille commémorative de la Grande Guerre déposé par Pierre-Alexandre Morlon au concours de 1920, 24 janv. 1921, Photographie de presse, négatif sur verre, 13 x 18 cm, Paris, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, fonds agence Meurisse, MEU 83739-88129

(Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9038156b>)

## LA BOUTIQUE GAULOISE : UN BEAU PANORAMA DU MONDE CELTIQUE !



**C**gb.fr est certainement un des meilleurs portails afin de découvrir le monde fantastique des monnaies celtiques, qui des colonnes d'Hercule (Espagne) aux bouches du Danube (actuelle Roumanie) du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusqu'aux conquêtes de Rome, a constitué un ensemble certes hétéroclite, mais fondateur pour les racines de l'Europe au même titre que la civilisation gréco-romaine !



C'est dans ce contexte que vous pouvez découvrir sur notre site depuis plus d'un quart de siècle notre boutique GAULOISES qui compte actuellement plus de 3 700 monnaies en vente chaque jour, de 16 à 30 000 €.



Sur cet ensemble qui vous est soumis, près d'une centaine de monnaies ont un prix compris entre 16 et 50 €, tandis que plus de 1 800 monnaies vous sont offertes entre 51 et 150 € et plus de 1 500 pièces sont proposées entre 151 et 500 €. Enfin, plus de 250 exemplaires ont un prix supérieur à 500 €.

Aujourd'hui, outre cet ensemble exceptionnel et incomparable, dans le cadre nos différentes ventes, vous pouvez aussi acquérir des monnaies celtiques sur nos ventes hebdomadaires E-Auctions et dans nos INTERNET Auctions quatre fois par an ainsi que sur nos LIVE Auctions dans les mêmes conditions. Dans la dernière LIVE (5 septembre 2023) qui a connu un grand succès, nous vous proposons d'ailleurs 71 monnaies gauloises !

La variété des pièces proposées, tant sur le plan géographique qu'historique, présente aussi une multitude de possibilités au niveau des métaux : du potin, au bronze, en passant par le billon, l'argent, l'électrum et l'or.



Les monnaies celtiques recèlent une qualité esthétique et symbolique qu'André Breton, père du Surréalisme, avait décelé puisqu'il a collectionné ces monnaies dans les années 50 sur les conseils de Lancelot Lengyel et du Docteur Jean-Baptiste Colbert-de-Beaulieu. Ses carnets, dans lesquels il annotait ses découvertes, sont aujourd'hui conservés à la BnF.



Par le passé, nous avons pu rééditer dans un format et une qualité d'impression inégalée les planches gravées par Léon Dardel (né en 1814) pour l'Atlas d'Henri de La Tour (*LA TOUR II*, Paris, 2001) malheureusement épuisé, qui illustrait le catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale publié en 1889 sous la plume d'E. Muret et M. Chabouillet avec plus de 10 000 entrées. Cette publication avait été précédée par la réédition du petit catalogue marchand Boudeau publié au début du XX<sup>e</sup> siècle (*BOUDEAU II*), lui aussi épuisé, qui fut pendant des décennies le *vademecum* des collectionneurs du secteur. Mais c'est avec la publication de *MONNAIES II* en 1997 (627 n°) et surtout de *MONNAIES XV* en 2002 (1514 n°) que nous avons pu impulser un renouveau du domaine. Fort heureusement, *MONNAIES XV* est toujours disponible. Ces premiers travaux ont été complétés par la série *CELTIQUE* qui en est à son numéro 12 et présente une sélection toujours renouvelée des monnaies disponibles. Enfin dans nos catalogues *OR* dont le dernier opus (11) vient de paraître, nous vous proposons une sélection de 140 monnaies d'or et d'électrum sur le sujet à la vente !



Enfin, dans la vente du 6 juin 2023, nous avons proposé une statère Arvernes au nom de Vercingétorix (bga\_823857) qui est actuellement le record mondial pour une monnaie celtique avec un prix d'adjudication de 390 000 € (+ frais).

La Numismatique passe aussi par la connaissance, ainsi les publications constituent un pilier indispensable et complémentaire. Sur Cgb.fr, dans la boutique LIBRAIRIE, nous vous proposons 26 titres disponibles ainsi que parfois, trop rarement, des ouvrages de référence épuisés sur le sujet. N'hésitez pas à aller la consulter.

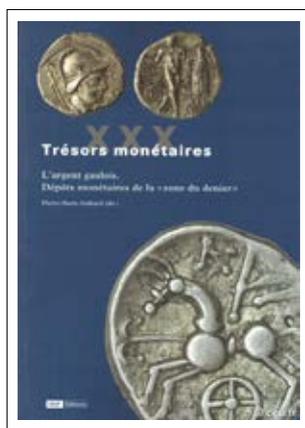
Les monnaies celtiques sont au cœur de notre intérêt et montrent l'attachement que nous avons pour « nos ancêtres »

les Gaulois ». Et merci au petit moustachu de continuer à entretenir la flamme par ses aventures. Quant à nous, la mission que nous nous sommes assignée est de vous fournir l'information et le matériel dans le respect de la législation actuelle, tout en maintenant l'exigence et la qualité du service fourni. Nous nous tenons à votre disposition afin de vous aider à débiter ou à compléter votre collection, le cas échéant, à la recentrer, et le moment venu, la vendre dans les meilleures conditions. Merci de votre attention et continuez à suivre nos aventures sur [Cgb.fr](http://Cgb.fr).

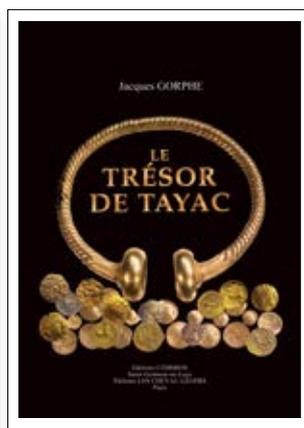
*Viviane BÉCLIN et Laurent SCHMITT*

*\* Tous les monnaies et les ouvrages qui figurent dans cet article sont en vente sur [Cgb.fr](http://Cgb.fr)*

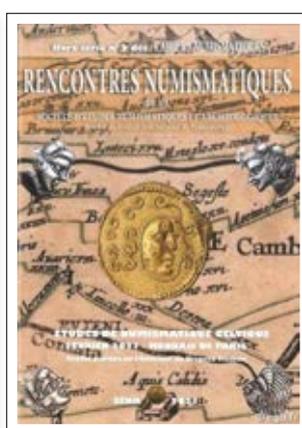
## LA BOUTIQUE GAULOISE : UN BEAU PANORAMA DU MONDE CELTIQUE !



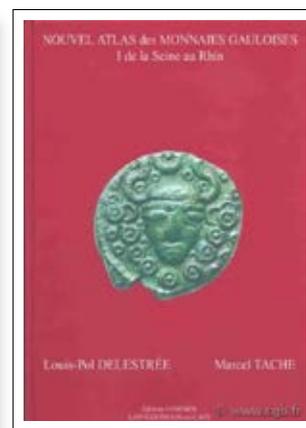
Lt 80 : 99€



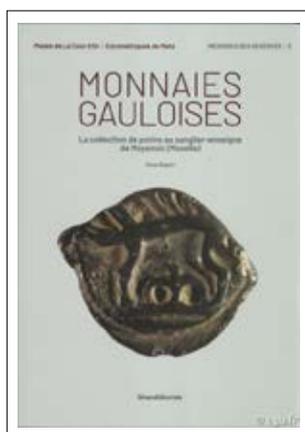
Lt 68 : 37,05€



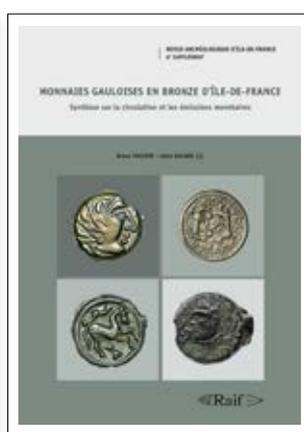
Lr 114 : 13€



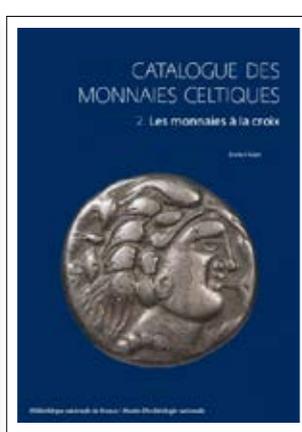
Ln 12 : Promo 43,50€



Lm321 : 20€



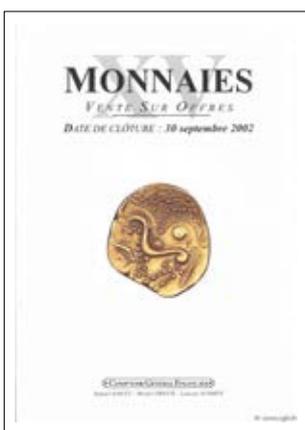
Lm 299 : 50€



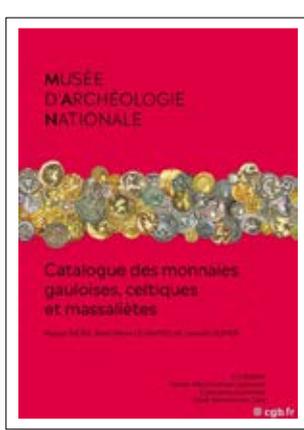
Lc 158 : 65 €



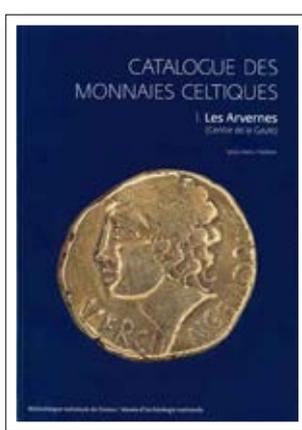
Ld 071 : 70€



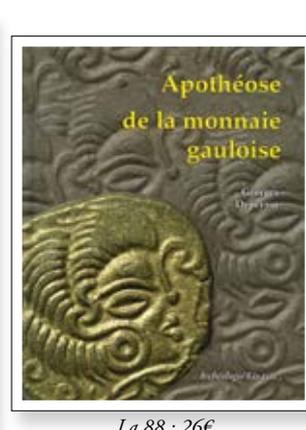
Cv 15 : 45€



Lc 190 : 86€



Lc 131 : 99 €



La 88 : 26€

## TRACE NUMISMATIQUE DE LA MORT D'HÉLÈNE (330 AP. J.-CH.)

La date du décès d'Hélène fait débat : certains parlent de 328, le RIC retient 329, et d'autres tiennent pour le 18 août 330. Le lieu est aussi discuté : à Rome (sa résidence habituelle) ou à Nicomédie (entourée des siens). Son fils inaugura Constantinople le 11 mai 330 : nous pensons qu'il l'aura fait en compagnie de sa mère, et que celle-ci ne sera pas retournée à Rome avant sa mort. En effet, une rarissime folle - dont on ne connaît que deux exemplaires - fut émise pour elle à Constantinople, au droit anépigraphe et dont le revers présente Tyché assise sur un trône, tenant une corne d'abondance et un rameau, une proue de navire à ses pieds : cette représentation particulière de Tyché se voit aussi sur un médaillon constantinien d'inauguration de la ville, au droit anépigraphe également, réalisé dans le pur style des tétradrachmes du second siècle avant notre ère.



Hélène, Constantinople, RIC - (ex-coll. Ramskold, vente Leu 26 lot 5440)



Constantin I, médaillon, RIC 53 (vente Triton VIII lot 1249)

Le choix de Tyché pour cette dédicace rituelle de la ville tombait sous le sens dans ce monde oriental romain. Dans le mythe de la fondation de Byzance, Byzas aurait consacré Rhéa comme Tyché de la ville, les combinant toutes deux en une seule déesse dénommée Tyché Poliade. De façon plus générale, elle était la divinité de la Fortune, de la Prospérité et de la Destinée d'une cité. Il est intéressant de noter que la Tyché représentée sur ces deux témoignages numismatiques constantiniens est une synthèse de la Tyché Poliade (corne d'abondance) et de la Tyché d'Alexandrie (épi de maïs dans une main et proue de navire au pied) : peut-être Constantin aura-t-il ainsi voulu signifier que Constantinople devenait la capitale de l'Empire d'Orient, dépassant son statut antérieur de métropole provinciale.

Nous apprenons par le Chronicon Paschale, dont l'auteur du VII<sup>e</sup> siècle puisa ses informations dans des sources antérieures (dont Eusèbe de Césarée), que Constantin aurait consacré la ville à Tyché au cours d'un sacrifice non sanglant et qu'il émit un décret stipulant que lors des célébrations marquant l'anni-

versaire des premiers jeux dans le nouvel hippodrome, une statue de bois qui le représentait tenant une statue de Tyché dans la main droite devrait y être amenée en grande pompe dans un chariot qui ferait un tour de piste et s'arrêterait devant la loge impériale, où l'empereur du moment devait se lever et lui rendre hommage.

Cette rarissime folle pour Hélène fut certainement émise au même moment que les émissions exceptionnelles d'inauguration de la ville. Nous retenons donc l'hypothèse de la présence d'Hélène à Constantinople en mai 330 et de son décès trois mois après au palais impérial de Nicomédie, mais toute autre date ou lieu ne modifierait en rien le raisonnement qui suit.

Constantin n'élèvera pas sa mère au rang de diva, en dépit des liens qui semblent l'avoir lié à elle. A-t-elle voulu s'inscrire en rupture avec cette tradition païenne romaine, considérant qu'une chrétienne ne peut prétendre à la déification ? La conséquence en est qu'aucune monnaie de consécration à son effigie ne semble avoir été émise. Il faudra attendre 337 pour qu'une monnaie de restitution PAX PVBLICA soit émise par ses petits-fils.

### SÉRIES « PORTE DE CAMP » PROVIDENTIAE ET VIRTVS AVGG : POURQUOI DEUX G ?

En septembre 324, à la suite de sa défaite militaire contre Constantin, Licinius doit abandonner le pouvoir. Il perd son statut d'Auguste, son fils Licinius II perd son titre de César, et tous deux sont envoyés comme simples particuliers à Thessalonique, où ils seront assassinés peu après. Demeurant seul Auguste pour la première fois depuis la tétrarchie, Constantin fait alors émettre de 324 à 330 dans tout l'empire le fameux type « porte de camp », que Licinius avait fait frapper dans le seul atelier d'Héraclée de 316 à 320, avec deux légendes : PROVIDENTIAE AVGG et VIRTVS AVGG.

Pourquoi Constantin fait-il inscrire sur ces revers « AVGG » alors qu'il est l'unique Auguste de l'empire ? La seule explication plausible nous semble être qu'il y associe l'Augusta senior Hélène, dans la même période où il honore les deux Augusta par des émissions qui leur sont consacrées. On notera d'ailleurs un indice numismatique de la présence d'Hélène sur Fausta par l'absence de bustes diadémés pour cette dernière (hormis quelques exemplaires à Thessalonique où le buste d'Hélène est associé à la titulature de Fausta). Les deux G demeurent présents au revers de 326 à 330, bien après le décès de Fausta. Il se peut toutefois qu'il ait associé les deux princesses sous un seul et même G qui aurait symbolisé un pluriel sans précision de nombre, de même que CAESS concernait ses trois fils.

L'association Auguste / Augusta par « AVGG » dans une légende (en l'absence d'un second auguste) a des précédents sur des monnaies émises alors qu'un seul auguste « mâle » régnait : on la trouve sans surprise sur les CONCORDIA AVGG pour Julia Paula (RIC 216), Julia Mamaea (RIC 330), Orbiana (RIC 319 et 320), Tranquillina (RIC 249, 250, 252, 340a et b) et Severina (RIC 3, 16 et 17).

De même pour les types CONCORDIA AVGG (RIC 119, 125) et PIETAS AVGG (RIC 120 à 122) d'Otacia Severa émis de 244 à 246, avant l'élévation de son fils Philippe II au

## TRACE NUMISMATIQUE DE LA MORT D'HÉLÈNE (330 AP. J.-CH.)

rang de second auguste en 248 (lors des jeux séculaires). De façon plus spectaculaire, l'usurpateur Regalianus éleva son épouse Dryantilla au rang d'Augusta pour asseoir sa légitimité pendant son très éphémère règne, émettant des monnaies aux revers CONCORDIA AVGG, LIBERALITAS AVGG, LIBERTAS AVGG, ORIENS AVGG et PROVIDENTIA AVGG pour lui, AEQUITAS AVGG, PROVIDENTIA AVGG et III COS PENTIA AVGG pour elle !

Cette émission porte de camp connaît sept phases à Arles. L'avant-dernière introduit de façon abrégée en exergue la nouvelle appellation d'Arles, CONSTANTIA (RIC 318). La dernière, frappée en 329 (selon le RIC), comporte les lettres T-F dans le champ (RIC 325 et 336). Hormis ces lettres de champ, elle diffère également des précédentes par le fait qu'elle ne mobilise que deux officines pour le prince, Hélène et les césars, contre quatre auparavant. Elle débute avec le buste diadémé (perles) lancé en 327 dans l'antépénultième phase (RIC 310), en rupture avec le traditionnel buste lauré :



RIC 325, AMA 486 (Roma Numismatics, E-sale 88 lot 1414)

Puis un tout nouveau buste est très vite introduit dans une seconde sous-phase, qui sera repris dans la série ultérieure GLORIA EXERCITVS : le buste est cuirassé et drapé, le diadème perles est remplacé par un diadème lauriers/rosettes.

Ce buste très élégant, plus doux et probablement assez éloigné de la physionomie réelle du prince, avait été créé l'année précédente à Constantinople pour la superbe série CONSTANTINIANA DAFNE :



RIC 35, Constantinople (coll. OG)



RIC 326, AMA 487 (coll. OG)

Dans cette dernière phase T-F, la production de l'officine S est nettement inférieure à celle de la 1<sup>re</sup> officine. Le recensement de Ferrando pour l'ensemble des 4 personnages donne 132 exemplaires pour la 1<sup>re</sup> officine (14 références) contre 38 pour la 2<sup>nd</sup>e (6 références). Pour le seul Constantin I, on a 66 ex. de l'officine P (7 références) pour seulement 6 exemplaires de l'officine S (une seule référence). La seconde officine n'a pas émis le type T-F VIRTVS AVGG : elle aura donc été mise en sommeil au cours de la dernière émission « porte de camp ».

### AVGG PERD UN G EN FIN D'ÉMISSION ARLÉSIEENNE !

Dans la dernière sous-phase, une singulière variante apparaît dans la seule officine P, où la légende « perd » un G :



Arles, RIC -, AMA 489, PROVIDENTIAE AVG (coll. OG)



Arles, RIC -, AMA 512, VIRTVS AVG (vente CGB 23/10/2008)

Cette variante AVG apparaît cinq fois plus rare que la variante AVGG d'après les 101 exemplaires PROVIDENTIAE ou VIRTVS off. P examinés par Ph. Ferrando ou enregistrés dans la base nummus-bible II (constituée postérieurement à l'édition de l'A.M.A. de Ferrando) :

	AMA	Ex.	Total
PROVIDENTIAE AVGG	486	8	79
	487	23	
VIRTVS AVGG	505	17	
	509	6	
	511	25	
PROVIDENTIAE AVG	489	8	
VIRTVS AVG	512	14	

Ce tableau peut comporter quelques doublons entre les recensements de Ferrando et de la base nummus-bible II, mais

## TRACE NUMISMATIQUE DE LA MORT D'HÉLÈNE (330 AP. J.-CH.)

ceci n'affecte probablement pas le rapport de rareté relative des deux variantes. En revanche, le rapport des productions est en réalité probablement plus en faveur de la variante AVGG, dans la mesure où les collections tendent à sur-représenter les variantes rares.

Les exemplaires AVG présentent une variété de coins de revers qui exclut l'hypothèse d'une double erreur de graveur (sur chacun des types PROVIDENTIAE et VIRTUS). Il convient donc d'en déduire que la disparition de ce 2<sup>nd</sup> G correspond à une décision officielle, excluant toute initiative de graveur.

On observe par ailleurs – d'après les 13 exemplaires photographiés dans la base nummus-bible II – que ces monnaies AVG ont guère circulé et que leurs coins étaient souvent frais. Ceci nous conduit à conclure :

- qu'elles ont été produites en toute fin d'émission. Les séries « porte de camp » furent remplacées par des séries de célébration (VRBS ROMA et CONSTANTINOPOLIS) et GLORIA EXERCITVS d'un poids réduit de 20% : ceci aura provoqué un retrait officiel massif et une rapide thésaurisation des « porte de camp » avant qu'elles n'aient beaucoup circulé, ce qui est particulièrement visible sur les AVG ;

- qu'une proportion significative des coins de l'émission AVG n'ont pas été utilisés jusqu'à usure, ce qui atteste d'une courte série.

### SERAIT-CE LA SEULE TRACE NUMISMATIQUE DU DÉCÈS D'HÉLÈNE ?

**L**e décès d'Hélène intervient au cours de cette phase T-F. Nous suggérons donc que le double G associait le prince et l'Augusta senior dans ces légendes et que la disparition du 2<sup>nd</sup> G serait directement liée à ce décès.

L'absence de la 2<sup>nd</sup>e officine dans cette variante AVG pourrait d'ailleurs s'expliquer par sa mise en sommeil dans l'attente de la série suivante, l'émission du type SECVRITAS pour Hélène étant arrivée à son terme du fait de la disparition de l'Augusta. La production de la variante AVG serait donc à situer dans une période transitoire de quelques mois séparant le décès d'Hélène de la première émission du nouveau type GLORIA EXERCITVS (datée de 330 par le RIC), la seule officine P étant alors en activité. Si Hélène est décédée en août 330, cette variante aura donc été produite au 3<sup>e</sup> trimestre de 330, les monnaies de célébration et GLORIA EXERCITVS apparaissant au dernier trimestre.

Singulièrement, les autres ateliers de l'empire ne modifieront pas la légende des types « porte de camp » en fin d'émission : ils maintiennent AVGG jusqu'au bout. L'atelier arlésien aurait-il achevé cette émission quelque temps après les autres ateliers, de sorte qu'il aura pu corriger la légende de ses derniers coins ? On sait que les émissions du IV<sup>e</sup> siècle ne suivaient pas un calendrier précis, mais collaient au besoin local en numéraire.

Cette « disparition » du second G du fait du décès de l'un des conjoints impériaux eut un important précédent lors de l'interrègne assumé par Séverine en 275 : sur le type CONCORDIA émis de 270 à 274, le revers des monnaies affiche AVG car Séverine n'est pas encore élevée au rang d'Augusta. Après son élévation, Séverine apparaît au droit de monnaies, dont la légende de revers devient CONCORDIA AVGG. Enfin, lors de l'émission 7 d'Antioche consacrée à la seule Séverine (après le décès d'Aurélien), la légende de droit intègre les épicleses P(ia) F(elix) – inhabituels pour une impératrice – et la légende de revers redevient CONCORDIA AVG, tandis que le personnage masculin a perdu ses attributs impériaux et que le personnage de Concordia voilée est remplacé par l'image de Séverine non voilée (1).



AVG : 270-274 (CGB n°brm\_793069)



AVGG : 274-275 (vente H.D. Rauch n°88 lot 590)



AVG : fin 275 (université d'Eichstaett-Ingolstadt)

Cette rare variante AVG des émissions arlésiennes « porte de camp » nous semble donc porter la trace du décès d'Hélène en août 330 : de ce fait, elle revêt un intérêt historique certain.

Olivier GUYONNET

(1) Sylviane Estiot, *Monnaies de l'Empire romain. XII.1 – D'Aurélien à Florian (270-276 après J.-C.)*, p. 123.

## COLLECTIONS D'HIER ET COLLECTIONNEURS D'AUJOURD'HUI DATTARI, ENP ET RONDE

Pour notre deuxième volet consacré aux collections d'hier et collectionneurs d'aujourd'hui nous avons décidé d'évoquer un thème riche et varié que peut être le monnayage provincial d'Égypte entre Auguste et Domitius Domitianus ! Spécifique, ce monnayage l'est par excellence. Frappé en langue grecque avec une datation basée sur l'année égyptienne (cycle qui court du 29 août de l'année au 28 août de l'année suivante), il n'est censé circuler que sur le territoire égyptien. Ce système hérité de la période lagide est basé sur un tétradrachme de billon, une drachme et ses divisions de bronze. Il ne comprend pas de monnaie d'or. Fortement inflationniste, le poids des monnaies diminue fortement passant de 14 g pour le tétradrachme sous Auguste à moins de 5 g en fin de période tandis que les plus petites dénominations disparaissent progressivement entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle.



collection Dattari

Si la collection d'hier, celle de Giovanni Dattari (1854-1923) est colossale, elle comprenait au total plus de 25 000 pièces (grecques, romaines, provinciales, byzantines, musulmanes, etc.) dont la plus grande partie (près de 14 000) était composée par des pièces provinciales, nos deux collectionneurs ENP et André Ronde sont plus modestes avec respectivement près de 450 pour ENP et de 170 pour Ronde. La première reste la plus importante jamais constituée, sur place, en Égypte. Son détenteur était de plus un antiquaire ce qui peut aider dans le cas présent, expliquer et justifier le nombre et les moyens mis à sa disposition pour la rassembler.

La collection Dattari, dont l'auteur publia une partie (6 580 entrées) en 1901 au Caire, *Monete Imperiali Greche, Numis Augg. Alexandrini, catalogo della collezione G. Dattari*, fut complétée par un inventaire scriptural de plus de 13 000 dessins de pièces collectés et collationnés sur 380 planches, publié par A. Savio entre 1998 pour la première édition et 2007 pour la seconde, *Numi Augg. Alexandrini*, Trieste 2007. Nous avons ainsi le plus vaste ensemble jamais constitué sur le sujet, rivalisant, voire dépassant l'ensemble des plus grandes collections des « ten core collections », musées et prestigieuses institutions numismatiques, constitués par les auteurs du *Roman Provincial Coinage*. Avant son décès, Dattari donna une partie de ses collections au Museo Nazionale Romano, tandis que le reste fut dispersé et vendu. C'est ainsi que périodiquement, nous voyons ressortir dans des ventes des exemplaires de cette prestigieuse collection.

Provenant de ce gigantesque ensemble (Dattari), nous avons eu l'occasion de proposer un rare tétradrachme de Quiétus (260-261) éphémère usurpateur qui a régné avec son frère Macrien sur l'Orient au moment le plus critique de l'histoire de l'Empire romain en 260 après la capture de Valérien I<sup>er</sup> par Sapor I<sup>er</sup> (241-272).

Quant à la collection ENP, rassemblée pendant un laps de temps assez court, constituée au départ de 450 pièces, vous pouvez encore acquérir plus de 230 monnaies aujourd'hui dans la boutique PROVINCIALES. Cette collection éclec-

tique comprend toutes les dénominations sur l'ensemble de la période. Les prix sont compris entre 40 et 650€.

La collection d'André Ronde s'est lentement construite sur toute une vie consacrée entre autres à la numismatique. André Ronde collectionne les monnaies anciennes depuis l'âge de treize ans alors qu'il était en 5<sup>e</sup> au Lycée de Toulouse. Initialement éclectique, il s'oriente rapidement vers les monnaies antiques offertes par des parents résidents en Afrique du Nord ou acquises en boutique à Toulouse puis à Paris. Officier de carrière affecté à plusieurs reprises à Toulon et à Fréjus, il est membre actif de la société numismatique de Provence et acquiert à Toulon la collection d'un ancien fonctionnaire français au Levant. Cette acquisition l'oriente vers les monnaies grecques et romaines du Proche Orient. Cette orientation va se confirmer dans les années suivantes lors de ses différents séjours au Liban et en Syrie. Membre de la SFN depuis 1981, il y exercera les fonctions de secrétaire puis de vice-président avant d'en être élu membre d'honneur.

Si l'Égypte ne constitue pas le cœur de cible de la collection Ronde, néanmoins l'ensemble s'y intègre parfaitement. Les monnaies frappées à Alexandrie après la défaite de Marc Antoine et de Cléopâtre VII Théa à Actium le 2 septembre 31 avant J.-C. et la conquête du pays par Octave l'année suivante avec la disparition tragique des deux premiers, immortalisée depuis par Shakespeare, puis dans la musique, le cinéma et la télévision jusqu'à la bande dessinée, vient illustrer ce que fut la destinée de la nouvelle province conquise durant le Haut Empire et pendant la crise militaire du III<sup>e</sup> siècle. Les prix de cet ensemble varient entre 50 et 480 €.



Aujourd'hui, dans la boutique PROVINCIALES de Cgb.fr, ce sont près de 600 monnaies qui sont proposées à la vente chaque jour de 16 à 1 200 € avec 400 pièces à moins de 150 €. Si vous débutez une collection de monnaies provinciales d'Égypte, vous allez trouver facilement les principaux augustes, césars ou leurs épouses, les plus courants du III<sup>e</sup> siècle. En revanche, en commençant un tel type de collec-

## COLLECTIONS D'HIER ET COLLECTIONNEURS D'AUJOURD'HUI DATTARI, ENP ET RONDE

tion, ne pensez pas trouver des monnaies SUP, SPL ou FDC ou votre collection se limitera à quelques rares tétradrachmes, voire drachmes ou divisionnaires à des prix devenus aujourd'hui stratosphériques. En revanche, vous pouvez vous constituer une collection variée et enrichissante que vous pourrez agrémenter de thèmes égyptiques, qui se rencontrent facilement dans ce type de monnayage, avec un peu de patience.



Enfin peut-être trouverez-vous un intérêt dans les monnaies des Nomes (entités territoriales égyptiennes héritées de la période pharaonique au nombre de 42 (52 car certains ayant changé d'appellation), frappés entre les règnes de Domitien (81-96) et d'Antonin le Pieux (138-161), un thème très intéressant, mais difficile à mener à son terme !



*Monnaies des Nomes*

Le nombre d'ouvrages consacrés à ce monnayage est impressionnant, mais pour commencer, vous pouvez faire l'acquisition de l'ouvrage d'U. Kampmann et T. Ganschow, *Die Münzen der römischer Münzstätte Alexandria*, Regenstauf, 2008. Nous le savons, l'ouvrage est en allemand, mais une fois dépassé l'obstacle de la langue, il est facile à utiliser et vous rendra de grands services. Et demain peut-être, ou dans dix ou vingt ans, un article du *Bulletin Numismatique* vous sera-t-il consacré présentant votre collection de monnaies impériales de l'atelier d'Alexandrie ?

Un atout supplémentaire, vous pourrez prochainement découvrir des ventes sur offres (internet auction) dédiées à des collections et à des collectionneurs qui permettront de mettre ces ensembles en valeur !

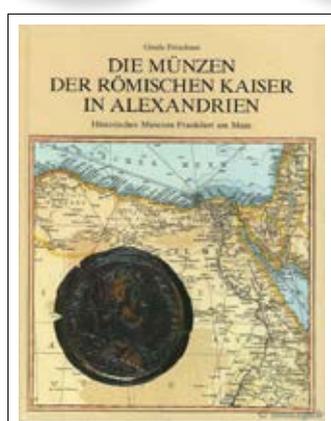
*Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT*

### COLLECTION ENP

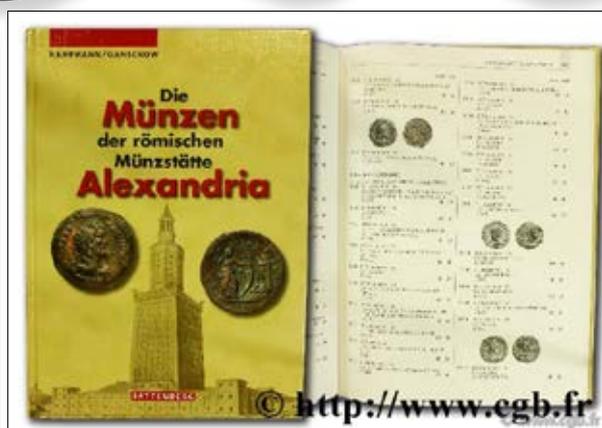


COLLECTIONS D'HIER  
ET COLLECTIONNEURS  
D'AUJOURD'HUI  
DATTARI, ENP ET RONDE

COLLECTION ANDRÉ RONDE



Lm 15 : 75€



Lm 151 : 49,90€

## VOCABULAIRE : TRITÉ OU TRITÉ

Les monnaies, dans l'Antiquité en particulier, indiquent rarement leur dénomination. Les plus anciennes sont souvent anépigraphes (sans légende). Pour la période archaïque (c. 650-480 a. C.), elles sont dotées d'un carré, dit creux ou composite, partitionné ou non. Nous ne savons pas exactement quand est née la Monnaie (nomisma = la loi). Il semble qu'elle fasse son apparition dans le royaume de Lydie dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Mais de petits lingots estampillés sont aujourd'hui recensés et constituent peut-être les prototypes de la monnaie elle-même au tout début de ce siècle. La naissance de la monnaie révolutionne les habitudes de troc et permet d'évaluer les objets à partir d'un étalon et d'en garantir la valeur. Ce changement s'accompagne d'une multiplication des échanges et de l'ouverture des marchés.



Le fait que les premiers monnayages d'électrum (métal natif charrié par les fleuves d'Asie Mineure comme le Pactole) soient apparus en Asie Mineure occidentale n'est peut-être pas dû au hasard, mais à la volonté des possédants - royaume de Lydie ou cités grecques d'Asie Mineure - de créer un système de valeurs et des moyens d'échanges afin de les garantir. La monnaie c'est aussi la Loi et elle revêt un caractère sacré.

La Lydie était située au carrefour de grands axes routiers et commerciaux, le bassin méditerranéen et l'Asie centrale. Elle a su tirer avantage de cet emplacement stratégique en mettant en place des taxes et des droits de douane.

Disposant d'importantes ressources minières et métalliques grâce à l'électrum (alliage naturel au départ d'or et d'argent) dont le fleuve Pactole charriait les pépites et le mont Tmole qui en détenait des filons, la Lydie fut pour le monde grec « l'Eldorado » de l'Antiquité. Les rois de Lydie entretenaient de nombreux échanges commerciaux avec ce monde grec, notamment par l'intermédiaire des cités grecques des côtes. Puissance économique, la Lydie était aussi une puissance bancaire, puisque les Lydiens inventèrent l'usage de la monnaie. Les rois de Lydie participèrent aussi à la vie religieuse et sacrée des grands lieux de culte comme Éphèse ou Delphes.

Aucune chronologie certaine ne peut être établie quant à l'apparition de la monnaie. C'est sous la dynastie des Mermnades entre Gygès (685-644 a. C.) Alyatte II (610-561 a. C.) et avant Crésus (651-546 a. C.) que la monnaie fit son apparition dans cette partie du monde.



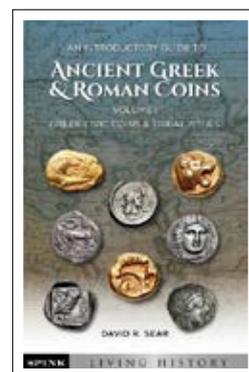
La richesse du royaume de Lydie est restée proverbiale. Le Pactole qui coulait à Sardes charriait des pépites d'or, ou plutôt d'électrum. Le Monnayage lydien, l'un des premiers du monde grec, débute au milieu du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Nous avons d'abord un statère d'électrum natif, d'étalon milésiaque à 14,20 g. Notre série la XVI du classement de Weidauer comprend des trités (1/3 statère) et des demi-hectères (1/12 statère). Ce type présente toujours une tête de lion avec une verrue sur le front. Le choix de cet animal n'est peut-être pas anodin et il orne, au départ, de nombreux monnayages archaïques. Le carré creux bipartite est déjà un progrès par rapport au carré de même type, mais informe, sans division. Dans le trésor de Gordion (IGCH. 1176) trouvé à Gordion en Phrygie en 1963, il y avait 45 pièces d'électrum, 26 trités, 1 hectère et 18 douzième de statères. Le trésor pourrait avoir été enfoui vers 610 avant J.-C.

Ces monnaies sont frappées pour l'actuelle Turquie en Ionie, Mysie et Lydie. Elles sont en premier lieu de petits lingots pondéraux dont la masse (poids) repose sur des étalons : lydien, ionien, milésien ou phoçaïque, donc tous différents, qui obligeaient les changeurs (trapèzistès, trapéza = table en grec ancien) à d'habiles manipulations afin de trouver le juste cours. Si aujourd'hui, nous évoquons la Tritè (tiers de statère), cette division ne se justifie que par rapport au statère, pièce pivot du système monétaire. Nous avons choisi pour l'illustrer, une des dénominations les plus anciennes frappées dans le royaume Lydien, ancêtre des créséides de Crésus (561-546 a. C.) et reprises ensuite par les conquérants Perses de Cambyse à Darius I<sup>er</sup> avant l'introduction de la darique. Rare, le Tritè ou la Tritè, est un témoignage tangible de la naissance de l'économie monétaire !

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

### BIBLIOGRAPHIE

- Sous la direction de Michel Amandry, *Dictionnaire de Numismatique*, Larousse, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 2006.
- Michel Galléazzi, *Lexique des 2 700 mots de la Numismatique*, *Numismatique & Change*, Révingy-sur-Ornain, 2005.
- L'ensemble des données de Cgb.fr



Li 18 : 58 €

## NUMISMATIQUE ET SYMBOLE INSOLITE : LA COIFFE D'ISIS



Souvent quand nous nous trouvons face au revers d'une monnaie insolite, nous nous posons immédiatement la question, quel est donc l'objet ou le sujet qui est représenté ?

Quand on a usé ses yeux et épuisé le catalogue des entités qui pourraient correspondre à l'objet de nos recherches, nous nous plongeons alors dans l'ouvrage de Plant,\* actuellement épuisé. C'est une véritable mine d'informations et vous pouvez retrouver à l'aide des tables ou des planches l'objet inanimé convoité qui va peut-être retrouver une âme et surtout vous permettre de l'identifier et de le classer ! Sous les numéros 1910 à 1912 des dessins et p. 107 des tables, vous découvrirez avec bonheur que vous êtes en face de la coiffe d'Isis (head-dress of Isis).



Isis, la femme-sœur d'Osiris, la mère d'Horus, est une déesse et une reine égyptienne liée au culte des morts. Son mari, Osiris, a été assassiné par son frère Seth et dépecé. Elle va s'efforcer de rassembler les morceaux épars de la dépouille de son époux au cours d'une longue quête, avec l'aide d'Anubis, Thot et Nephtys afin de la faire momifier et d'en reconstituer le corps. Apparu à la fin de l'Ancien Empire, le culte d'Isis devient prépondérant sous la dynastie ptolémaïque et connaît un regain d'intérêt pendant la période gréco-romaine jusqu'au triomphe du Christianisme.

Isis, représentée sous les traits d'une jeune femme, est coiffée d'une perruque ornée d'un disque solaire orné de deux cornes de bovidé l'associant au culte d'Hathor. Le tout est parfois accompagné de l'uræus (cobra femelle, protecteur des Pharaons).

Pourquoi retrouvons-nous ce symbole au revers d'une drachme de Myndos en Carie ?



La Drachme de Myndos (bgr\_837167)

Myndos, colonie dorienne, était réputée pour avoir été fondée par les Troyens. La cité était située à une vingtaine de kilomètres d'Halicarnasse sur la côte. Ce monnayage ne commencerait pas avant le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et subit l'influence égyptienne pendant l'occupation Lagide de la Carie sous les premiers Ptolémées au III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Plusieurs trésors, trouvés en Carie depuis une vingtaine d'années (CH. 8, n° 481, 482, 485, 495 et CH. 9, n° 522), ont permis à B. Zabel et A.R. Meadows de reclasser et de repenser le monnayage hellénistique de Myndos. Le monnayage comprend des drachmes, d'inspiration égyptique, des hemidrachmes et des trihemioboles. L'inventaire de Zabel et Meadows ne contient pas moins de soixante-dix variétés pour l'ensemble du monnayage avec près d'une cinquantaine de noms (magistrats) différents. Avec le nom de Théodotos, nous avons deux variétés, l'une avec un astre placé sous la coiffe d'Isis, notre variété, l'autre avec un foudre. Au total pour les deux variétés nous avons vingt exemplaires avec six coins de droit et 10 coins de revers. Pour notre type avec douze exemplaires, quatre coins de droit et six coins de revers, nous n'avons relevé aucune liaison de coin pertinente.



Ces monnaies, outre l'Égypte, se rencontrent aussi dans le royaume Séleucide où les rois ont épousé des princesses égyptiennes à partir d'Antiochus II (261-246 a. C.) et les guerres de Syrie qui vont opposer les deux dynasties pendant plus d'un siècle, sans oublier ces Bérénice ou Cléopâtre qui ont épousé des souverains Lagides. Mais nous trouvons aussi ces symboles sur les monnaies qui ont été sous influence Lagide entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., à savoir les îles de l'Égée et du dodécanèse comme Rhodes, la Carie, la Crète, Chypre et la Cyrénaïque sans oublier la Maurétanie où Cléopâtre Sélééné, fille de Marc Antoine et de Cléopâtre VII Théa, épousa Juba II, fils du vaincu de Thapsus (46 a. C.) et devint reine de Maurétanie (Maghreb) sous le règne d'Auguste (25 av. C. – 23 ap. C.). L'Égypte devenue romaine reprit souvent des symboles liés au culte d'Isis.



Quand vous êtes face à un problème numismatique, il existe toujours une solution : patience, recherche et connaissance sont les maîtres-mots que nous devons toujours avoir présents à l'esprit afin de résoudre ces énigmes !

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

\* Richard Plant, *Greek Coins and their identification*, Londres, 1979, 344 pages dont 144 pages de tables et 170 planches, 2748 entrées (dessins).

\* Toutes les monnaies illustrées dans cet article sont en vente sur la boutique Cgb.fr, la drachme de Myndos (bgr\_837167) fait partie de l'Internet Auction dont la clôture est fixée au mardi 24 octobre 2023.

ÉCRASAIT LA RÉVOLTE  
DE BAR KORKHBA (132-135)

Dans la boutique, actuellement, vous pouvez découvrir un très beau et très rare tétradrachme ou shekel (sela) de la seconde révolte juive contre les Romains (132-135). C'est pour nous l'occasion de revenir sur ces événements qui ont durablement marqué la région et sont encore, aujourd'hui, en partie responsables du climat qui règne dans la région où se réunissent et se confrontent les trois religions monothéistes sémites : Judaïsme, Christianisme et Islamisme, dans leur ordre d'apparition.



La première révolte juive avait duré quatre ans (66-70 = an 1 à 5 sur les monnaies). La guerre ne prit réellement fin qu'après la prise de la forteresse de Massada en 73. Mais dès la chute de Jérusalem le 8 septembre 70, Titus, en s'emparant de la ville, a mis fin à la révolte, faits qui sont largement évoqués par Flavius Joseph dans *la Guerre des Juifs*. Le fils de Vespasien incendie Jérusalem, pille et détruit le Temple (dont il ne subsiste que le Mur occidental, dit « mur des lamentations »). Cet événement considérable est à l'origine de la Diaspora qui devait durer presque 1900 ans. Si la Judée est conquise, elle n'est pas soumise. Au moment de la guerre Parthique (113-117) de Trajan, à la fin du règne, des troubles éclatent dans la région, en Cyrénaïque et en Égypte où la diaspora juive est présente.



Vespasien, Prieur 135

Sous le règne d'Hadrien (117-138), en 132, pour forcer l'assimilation et en finir avec un judaïsme rebelle, l'empereur décide de construire sur les ruines de Jérusalem (détruite par Titus en 70) une cité gréco-romaine, *Ælia Capitolina* (*Ælius* est le nom de famille d'Hadrien)). Le plan prévoit profanation suprême, l'édification d'un temple dédié à Jupiter Capitolin sur les ruines du Temple. De plus, la « *lex Cornelia de sicariis et veneficiis* » interdit la circoncision et le sabbat. Cette persécution religieuse provoque une révolte armée, à l'exemple des Maccabées. Simon Ben Cocheba (ou Kosiba) prend la tête du mouvement, se faisant passer et reconnaître pour le Messie en devenant Bar Kokhba « fils de l'étoile ». Il mène la guérilla et remporte d'abord quelques succès, malgré les rivalités à l'intérieur de son camp. Mais il ne peut l'emporter sur les légions venues en renfort de tout l'Empire et placées sous

le commandement de Sextus Julius Severus, légat de Bretagne. En 135, il trouve la mort dans la forteresse de Béthar, au sud-ouest de Jérusalem, où il s'est retranché. La révolte était écrasée au prix d'un demi-million de morts parmi les insurgés. La chute de Béthar, le 9 Av, ce même jour anniversaire de la chute du premier, puis du second Temple, marque pour de nombreux siècles la fin de toute velléité d'indépendance juive en Palestine.



Tétradrachme (sela) ou shekel, Jérusalem, non daté, an 3 ou (134-135)  
(Ar, 13,48 g, Ø 25,5 mm, 12h, ± 0‰)

Au droit, nous trouvons l'inscription hébraïque (Shimon) avec un Temple tétrastyle représentant le Temple de Jérusalem avec l'Arche d'Alliance au milieu.

Au revers, autour de l'inscription hébraïque (Pour la liberté de Jérusalem), sont représentés du Lulav (fagot de branches tressées), accosté d'une grenade (etrog) dans le champ à gauche.

David Hendin, *Guide to Biblical Coins*, ANS, 6<sup>th</sup> édition, New York, 2021, GBC 6439, pl 44 = GBC 5/ 1411 GBC/ 711 = GBC 2/ 162.

Ya'akov Meshorer, *A Treasury of Jewish Coins*, Jerusalem/ New York, 2001, TJC 267a, pl. 69.

Leo Mildenberg, *The Coinage of the Bar Kokhba War*, Typos VI, Aarau, Frankfurt am Main, Salzburg, 1984, coin A/ 12 – R/ non identifié, n° 75-87

Notre tétradrachme appartient à la dernière phase du monnayage frappé par les révoltés avec des pièces qui ne sont pas datées qui sont traditionnellement placées à la fin du monnayage, lors des deux dernières années de la révolte en 134-135 et qui correspondent aux tétradrachmes n° 46-96 du classement de Mildenberg. Ce monnayage fut abondant et l'ouvrage Typos VI est actuellement le plus complet sur le sujet. Notre tétradrachme appartient au groupe 3a (n° 46 à 87) avec une rosette ou une étoile au-dessus du temple (qui comprend les coins de droit 8 à 15). Pour le coin de droit 12 nous avons les numéros 75 à 87, mais nous ne pouvons pas identifier correctement le coin de revers à cause de la surfrappe.



Néron, Prieur 89

En effet, la grande majorité de ces tétradrachmes sont surfrappés sur des tétradrachmes provinciaux de Néron, de Vespasien et de Trajan. Justement au revers de notre exemplaire à 12 heures, nous apercevons les restes de la légende de droit

## QUAND HADRIEN ÉCRASAIT LA RÉVOLTE DE BAR KORKHBA (132-135)

d'un tétradrachme de Vespasien pour l'atelier d'Antioche (Prieur 132 ou 135) (...ΠΑΣΙΑΝΟΣ). Nous avons illustré les principaux types surfrappés.



Vespasien, Prieur 132

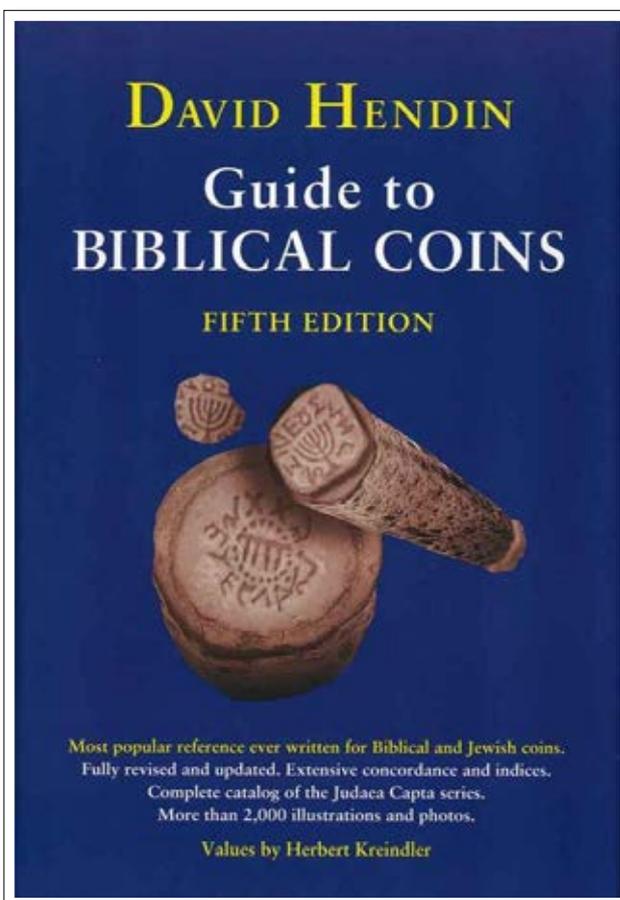
Cet exemplaire a été acquis auprès d'Arnold Slaslow dans les années 90 et provient de la collection Mossberg (cf., *The Celtaor*, vol. IV, n° 12, 1990, back cover) : « Until we purchased the Mossberg Collection of Greek & Roman silver, the collection had been in storage in a safety deposit box in Zurich since 1949. No one suspected that the collection even existed, and in questioning the present maj or dealers in Europe, no one had even heard of Mossberg, yet he seems to have been a major collector prior to WWII ».



Trajan, Prieur 1505

Ce tétradrachme constitue le témoignage émouvant d'une révolte écrasée dans le sang -ni la première, ni la dernière-, et nous rappelle à notre devoir de mémoire. Le fait que cette pièce ait été surfrappée sur le monnayage de l'occupant est aussi un signe de résistance.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

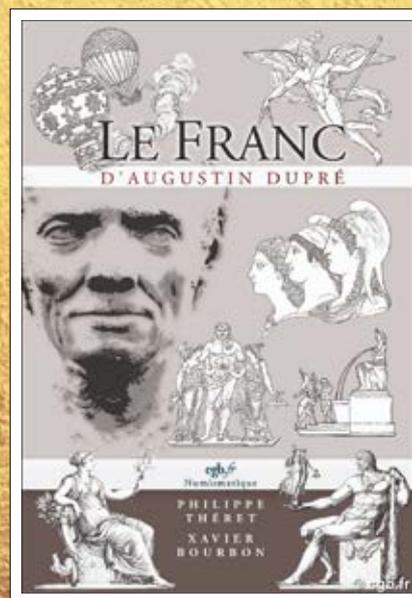


LG60 - Guide to biblical coins 5th edition HENDIN D. - 85.00 €

# LE FRANC

## d'Augustin Dupré

75,00€  
réf. If2021



## AUREUS D'ÆLIUS, LE CÉSAR ÉPHÉMÈRE D'HADRIEN EN 136-137



**A**ctuellement, dans la boutique ROME de Cgb.fr, vous pouvez découvrir un magnifique et rarissime aureus d'Ælius (101-138) (Lucius Ceionius Commodus, après son adoption Lucius Aelius Caesar).

Ælius, qui pourrait avoir été le fils adultérin d'Hadrien (Histoire Auguste), avait pris son premier consulat le 1<sup>er</sup> janvier 136. Il est adopté par Hadrien entre le 19 juin et le 29 août 136 et reçoit le titre de César. Hadrien accompagne cette nomination d'une Libéralité de 300 millions de sesterces destinés à l'armée et au peuple. Hadrien en profite pour éliminer son beau-frère Servianus, âgé de 90 ans et le petit-fils de ce dernier, âgé de 18 ans, accusés d'avoir conspiré contre le nouveau César, et s'attire ainsi la réprobation du Sénat. Ælius prend son second consulat le 1<sup>er</sup> janvier avant de rejoindre les provinces avec un proconsulat et de recevoir un imperium sur les deux Pannonies où il fait campagne. Il rentre à Rome à la fin de l'année et meurt le 1<sup>er</sup> janvier 138, obligeant Hadrien à modifier l'ordre de succession. Il adopte le 25 février Antonin le Pieux, qui lui-même adopte à son tour le futur Marc Aurèle et Lucius Vêrus, le fils d'Ælius. Hadrien disparaît finalement le 10 juillet 138.

Le monnayage d'Ælius est donc concentré sur une période relativement courte entre l'été 136 et 137. Notre aureus est rare à plusieurs titres. Il est frappé à Rome, daté de 137 entre janvier (COS II) et l'été, car il devait renouveler sa puissance tribunitienne au moment de son adoption à l'été. Il est probable qu'il n'ait reçu la puissance tribunitienne que le 10 décembre 136, juste avant son départ pour les Pannonies et donc la renouvelle le 9 décembre de l'année suivante. Notre aureus, la pièce la plus importante du système monétaire ro-

main, équivaut à 25 deniers d'argent, 100 sesterces de bronze ou 400 as de cuivre. Il présente la particularité d'avoir la tête nue tournée à gauche. La légende est en partie ponctuée : L. AELIVS – CAESAR. Au revers, la Concorde, drapée assise à gauche sur un siège à dossier, les pieds reposant sur un piédestal, tient de la main droite une patère, son bras s'appuie sur une petite corne d'abondance, accoudée au trône. À l'exergue, on trouve le mot CONCORD pour Concordia (la Concorde). Cette personnification et cette légende ne sont peut-être pas anodines après les répercussions de l'adoption du nouveau César qui ont été suivies par une purge dans l'entourage immédiat de l'empereur, au moment où disparaît Sabine, l'épouse d'Hadrien !



Le poids de cet aureus est de 7,33 g, son diamètre de 19 mm et son axe des coins est à 6 heures. La pièce est de qualité exceptionnelle sur un flan parfaitement centré des deux côtés. La tête d'Ælius, d'une beauté plastique saisissante, est de haut relief. Quant au revers, il est particulièrement bien venu à la frappe. Le buste d'Ælius semble animé. Cet exemplaire tout à fait exceptionnel présente l'avantage d'avoir un « pedigree » si important aujourd'hui et provient de la Vente Numismatica Ars Classica (NAC) 15, 1999, n° 360. Cet aureus attend l'écrin et le collectionneur où il sera un fleuron numismatique.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

## QUARTS DE STATÈRES D'OR DES PARISII : FLUCTUAT NEC MERGITUR\*!



Actuellement dans la boutique GAULOISES, vous avez deux quarts de statères des Parisii (classe IV et V) qui sont le plus souvent, infiniment plus rares que les statères des mêmes classes, en particulier celui de la classe V ! Sur la quarantaine de Parisii en or ou en électrum que nous avons pu proposer à la vente depuis bientôt trois décennies, près de la moitié des monnaies sont des statères de la classe V de ce monnayage, connus en particulier grâce au trésor de Puteaux découvert en 1950, et qui atteignent aujourd'hui des prix stratosphériques en vente (jusqu'à 100 000€). Ils ornaient il y a encore peu de temps nos paquets de cigarettes et nos timbres taxe, sans oublier toutes les utilisations qui ont pu en être faites depuis le bimillénaire de Paris en 1951.

Le classement de ce monnayage repose toujours sur l'ouvrage de Jean-Baptiste Colbert-de-Beaulieu, *Les monnaies gauloises des Parisii*, Paris, 1970, qui a réparti le monnayage de ce petit peuple, riche et puissant, en sept classes et qui n'a que peu été modifié et adapté depuis.



Pour la classe IV, en 1970, Colbert-de-Beaulieu avait recensé huit quarts de statères, tandis qu'il en relevait quinze pour la classe V. Pour CGB, nous avons proposé sept exemplaires de la classe IV et un seul pour la classe V, celui qui est disponible actuellement. John Sills dans son ouvrage, *Gaulish and Early British Gold Coinage*, London, 2003, p. 268-301 et 493-499-505, a relevé huit quarts pour la classe IV et dix-huit pour la classe V. Dans leur classement, pour Louis-Pol Delestrée et Marcel Tache, les Parisii occupent les pages 41 à 43, DT 76 à 88, pl. 4-5. Enfin, remarquons les deux contributions de Bruno Foucray et Alain Bulard pour les quarts des classes IV et V dans leur remarquable ouvrage, *Monnaies Gauloises en bronze*

*d'Île-de-France. Synthèse sur la circulation et les émissions monétaires*, Raif 6, Paris 2020, p. 529-532.

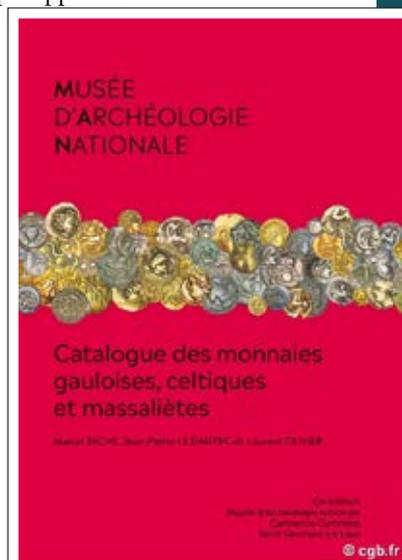
Cependant, depuis S. Scheers et *le Traité de numismatique celtique II, La Gaule Belgique*, Paris, 1977, le classement des émissions des Parisii s'est précisé et affiné, reposant néanmoins toujours principalement sur les travaux fondateurs de Colbert-de-Beaulieu. Aujourd'hui notre quart de statère de la classe IV appartient en fait à la classe 4a dérivée de la classe III. Quant à celui de la classe V, il est recensé par Sills comme une classe 5a. Notre quart de la classe IV correspond au DT 82 du *Nouvel atlas des monnaies gauloises, I de la Seine au Rhin* de Delestrée Tache, Saint-Germain-en-Laye, 2002 tandis que le quart de la classe V est référencé sous le numéro DT 84. Le travail de liaisons de coins est difficile à établir d'après les planches de Colbert-de-Beaulieu où les photos sont souvent de mauvaise qualité. Néanmoins, J. Sills a isolé deux coins de droit et deux coins de revers pour la classe IV, tandis qu'il a relevé deux coins de droit et cinq de revers pour la classe V. Vous l'aurez compris, ces deux quarts, s'ils sont moins spectaculaires que leurs modèles de statères, n'en sont pas moins rares et plus attachants et confirment la vitalité du monnayage des Parisii entre la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. entre indépendance et conquête par les Romains.

Les Parisii formaient un peuple petit mais puissant dont le principal oppidum, mais pas le seul, était Lutèce. Apparentés aux Sénon, les Parisii et la cité se seraient émancipés de leur tutelle, relativement tardivement, après la défaite arverne de 121 avant J.-C. La richesse des Parisii reposait sur le contrôle fluvial de la Seine et des confluent avec la Marne, la Bièvre, l'Ourcq et l'Oise. César choisit Lutèce, en 53 avant J.-C. pour convoquer l'assemblée des peuples gaulois. Les Parisii furent parmi les premiers à répondre à l'appel de Vercingétorix, l'année suivante, en 52 avant J.-C. et ils fournirent un contingent de huit mille hommes pour l'armée de secours. Surveillé par Labienus, ami et légat de César, le territoire des Parisii fut le théâtre des derniers combats qui opposèrent Gaulois et Romains. Finalement, le chef aulerque Camulogène fut vaincu et tué près de Lutèce. César (BG. VI, 3 ; VII, 4, 34, 57, 75). Kruta : 36, 40 46, 68, 365, 368.

Viviane BÉCLIN  
et Laurent SCHMITT

\* C'est la devise de la ville de Paris, encore aujourd'hui : battu par les flots, mais ne sombre pas !

\* Ces deux quarts de statère des Parisii des classes IV et V sont en vente dans la boutique GAULOISE de Cgb.fr



Lc 190 : 86€



Suite à la parution en septembre 2023 de l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution, 1610-1794*, nous sommes arrivés au constat que plus de 4 000 monnaies attestées par les archives n'avaient pas encore été retrouvées. L'apport des collectionneurs est essentiel afin de parfaire nos connaissances des monnayages de l'Ancien Régime. Le *Bulletin Numismatique* apparaît comme le support idéal pour faire connaître vos monnaies inédites. Nous nous attacherons à les publier en les agrémentant d'informations inédites qui ne pouvaient pas tenir dans l'ouvrage, telles que les poids monnayés, les chiffres de mise en boîte ou bien le nombre et les dates extrêmes des délivrances. Votre aide est précieuse et essentielle pour aboutir, dans quelques années, à une seconde édition de ce livre.

Arnaud CLAIRAND

### LE DOUBLE LOUIS D'OR À L'ÉCU DE LOUIS XIV, FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1691 À LYON (D)

Dans la prochaine vente de Nicolas Gimbert, Monnaies de Collection de Monaco, des 12-13 octobre 2023, est présenté sous le n° 1621, un double louis d'or à l'écu de Louis XIV, frappé sur flan réformé en 1691 à Lyon (D). Ce double louis d'or est signalé à partir des archives mais non retrouvé dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*. Depuis 1690, par erreur, les juges-gardes de la Monnaie de Lyon avaient constitué des boîtes pour les espèces réformées. Le 1<sup>er</sup> février 1691, le procureur du roi fit cesser l'emboîtement des deniers de réformation. Les trois exemplaires alors emboîtés par erreur ont été remis aux monnayeurs. Le chiffre de frappe est de 12 178 exemplaires. Ces monnaies furent mises en circulation suite à 12 délivrances entre le 26 janvier et le 14 décembre 1691 (AD Rhône, 6B 17).



### LE LOUIS D'OR AUX ÉCUS OVALES ACCOLÉS, À LA TÊTE CEINTE D'UN BANDEAU DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1747 À REIMS (S)

Monsieur Paul Samson nous a signalé début août dernier, un louis d'or frappé en 1747 à Reims, non retrouvé dans notre ouvrage consacré aux monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794). Ce louis d'or est proposé sur le site internet de la maison Gadoury de Monaco. D'après nos recherches inédites en archives, ce sont 6 468 louis qui ont été frappés en 1747 à Reims pour un poids de 215 marcs 3 onces 20 deniers 15 grains et 14 exemplaires ont été mis en boîte. Ils ont été mis en circulation suite à cinq délivrances entre le 17 janvier et le 29 décembre 1747.



### LE DIXIÈME D'ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER ET AU BUSTE HABILLÉ DE LOUIS XV FRAPPÉ EN 1733 À BAYONNE (L)

Jacques Vigouroux nous a aimablement signalé un dixième d'écu aux branches d'olivier et au buste habillé de Louis XV frappé en 1733 à Bayonne (L) proposé à la vente sur ebay par Hervé Legroux (Aux Potins Senons, à Sens). Cette monnaie n'est pas retrouvée dans l'ouvrage consacré aux monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794) mais la ligne existe puisqu'elle était bien attestée par les archives. Le chiffre de mise en boîte est de 90 exemplaires, si bien qu'il est possible d'estimer la quantité frappée à 53 784 exemplaires.



### LE LOUIS D'OR AU BUSTE APOLLINIEN DE LOUIS XIV, FRAPPÉ EN 1659 À ROUEN (B)

Dans la prochaine vente de Nicolas Gimbert, Monnaies de Collection de Monaco, des 12-13 octobre 2023, est présenté sous le n° 1591, un louis d'or au buste apollinien de Louis XIV, frappé en 1659 à Rouen (B). Ce louis d'or est signalé mais non retrouvé dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*. Le chiffre de mise en boîte est de six louis d'or, permettant d'estimer la production à 1 200 exemplaires (AN, Z<sup>1b</sup> 304). Le 15 mars 1659, le graveur général Jean Warin dépose au greffe de la Cour des monnaies un poinçon d'effigie de louis d'or et deux matrices dont l'une « ayant au milieu pour différent de la ville la lettre B ». Ils furent retirés le 5 avril (AN, Z<sup>1b</sup> 348A). Ces louis d'or ont donc été frappés après le 5 avril 1659.



### ERRATUM. LA PIÈCE DE 12 DENIERS AU TYPE CONSTITUTIONNEL FRAPPÉE EN 1791 À BORDEAUX (K) SOUS L'EXERCICE DU COMMISSAIRE SÉGALIÉ. PETITE ERREUR DE DIFFÉRENT SEMESTRIEL !

**P**etite erreur à corriger dans l'ouvrage sur la ligne consacrée à la pièce de 12 deniers frappée en 1791 à Bordeaux (K). Le différent semestriel n'est pas un point sous le D (qui se rencontrait sur les sols à l'écu), mais deux points sous le U de LOUIS. Le premier point est pour signaler que cette monnaie a été frappée durant le premier semestre, le second afin de marquer l'entrée en fonction, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1791, de Ségalié, commissaire royal au sein de la Monnaie de Bordeaux. Les commissaires furent les premiers fonctionnaires nommés au sein des ateliers monétaires. Ce différent avec deux points se rencontre également sur les pièces de 30, 15 et 2 sols.



### LE QUART D'ÉCU DE BÉARN DE LOUIS XIII FRAPPÉ EN 1618 À MORLAÏS, AVEC LA LÉGENDE LVDOVOCVS

**M**onsieur Jean-Charles Viguié nous avait aimablement signalé un quart d'écu de Béarn, frappé en 1618 à Morlaàs. Cette monnaie présente au droit le nom du roi noté par erreur LVDOVOCVS au lieu de LVDOVICVS. Cette monnaie aurait dû figurer dans la première édition de notre ouvrage, mais nous avons oublié de l'intégrer et lui présentons nos excuses. Elle est désormais prévue pour figurer dans la seconde édition de l'ouvrage consacré aux monnaies royales françaises et de la Révolution.



### LE DIXIÈME D'ÉCU DE LOUIS XV AUX BRANCHES D'OLIVIER ET AU BUSTE HABILLÉ FRAPPÉ EN 1727 À MONTPELLIER (N)

**M**onsieur David Villemiane nous a aimablement signalé un dixième d'écu aux branches d'olivier et buste habillé de Louis, frappé en 1727 à Montpellier (N) non retrouvé de notre ouvrage. Le dernier, et 7 du millésime semble regravé sur un 6. D'après nos recherches en archives et l'ouvrage de Bruno Collin consacré à la Monnaie de Montpellier (p. 274), ce sont 40 540 exemplaires qui ont été frappés pour un poids de 488 marcs 1 once 6 deniers et 7 exemplaires ont été mis en boîte. Il n'y a eu que deux délivrances les 18 juillet et 6 septembre 1727. Ce dixième d'écu présente sous le buste un coq à gauche, différent de Jean-Pierre Gailhac, directeur et trésorier particulier de la Monnaie de Montpellier de 1724 à 1727. La couronne placée avec le millésime est le différent de Paul Tubert, graveur particulier de la Monnaie de Montpellier, tandis que le petit point placé au-dessus du buste est « une boule d'or », différent de l'un des juges-gardes souvent pris pour un point de ponctuation.



### L'ÉCU DE FLANDRE AUX PALMES DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1699 À LILLE (W)

**M**onsieur Bertrand Liévois nous a aimablement signalé un exemplaire d'écu de Flandre aux palmes de Louis XIV frappé sur flan réformé en 1699 à Lille (W). Cet exemplaire a été proposé dans la vente Vinchon du 26 avril 2023 sous le n° 15 et figurait dans la collection Georges Motte, 14 novembre 1952, n° 629. Il s'agissait du dernier millésime qui n'avait pas été retrouvé dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*. Ce millésime est le plus rare de la série, avec peut-être ceux de 1700 dont le chiffre de frappe n'est pas connu. Au millésime 1699, seulement 1 795 exemplaires ont été frappés. Ils ont été mis en circulation suite à huit délivrances entre le 23 juin et le 14 décembre 1699.



## LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)



figure 1

**1564** – À la suite de la mort en 1561 du prince François de Clèves-La Marck, duc de Nevers, comte de Rethel, marquis d'Isle, prince souverain de Boisbelle en Berry, prince souverain d'Arches et de Château-Regnault en Ardenne, pair de France, suivie de la mort de ses deux fils peu après (1562-1563), ses possessions en France et dans l'Empire (Château-Regnault) sont partagées en 1564 entre ses trois filles, Henriette, Catherine et Marie de Clèves.

L'aînée, Henriette de Clèves (1542-1601), reçoit le duché de Nevers et le comté de Rethel, assortis de la pairie de France, ainsi que la petite terre souveraine d'Arches-sur-Meuse, en terre d'Empire, détachée de la principauté souveraine de Château-Regnault, et la principauté de Boisbelle.

La sœur puînée, Catherine de Clèves (1548-1633), reçoit la principauté souveraine de Château-Regnault sur la Meuse, en terre d'Empire, amputée du petit territoire d'Arches-sur-Meuse attribué à sa sœur aînée Henriette. Catherine sera successivement l'épouse du prince Château-Porcien, Antoine de Croy (1541-1567), chef du parti protestant en Champagne, puis, après la mort de ce dernier, celle, en 1570, d'Henri de Lorraine, duc de Guise, dit « le Balafré », chef du parti catholique en France (La Ligue) ; à la Noël 1588 « le Balafré » ainsi que son frère, le cardinal Louis de Lorraine-Guise, seront assassinés à Blois sur l'ordre du roi de France Henri III. À l'occasion de ses deux mariages, Catherine de Clèves abjure d'abord le catholicisme au profit du protestantisme puis abjure ce dernier et revient au catholicisme, lorsqu'elle épouse « le Balafré ». Elle est la mère de Louise-Marguerite de Lorraine-Guise (1577-1631), turbulente princesse de Conty à partir de 1605, célèbre pour son monnayage frauduleux en principauté de Château-Regnault ainsi que pour ses intrigues politiques, notamment contre Richelieu, qui la fit exiler en 1631 après la *Journée des Dupes*.

La benjamine, Marie de Clèves (1553-1574), reçoit le marquisat d'Isle (l'Isle-Adam proche de Pontoise). Elle épouse en 1572 Henri de Bourbon, prince de Condé, chef du parti protestant en France et meurt deux ans plus tard en couches.

**1565 (2 et 4 mars)** – Henriette de Clèves épouse Ludovic appelé également Louis, de Gonzague, prince de Mantoue en Italie, troisième fils du duc régnant de Mantoue, Frédéric II (1519-1540). Ludovic de Gonzague (1539-1595) a été, depuis 1549, élevé comme page à la cour du roi de France, ce qui l'a « francisé ». Henriette lui apporte ses possessions et les titres y afférents : duché de Nevers (Nivernais) comté de Rethel (Rethelais), pairie de France, principauté d'Arches-sur-Meuse.

**1573** – Le comté de Rethel est érigé en duché. Cette décision royale sera confirmée en 1581.

**1575 (vers)** – Une couronne d'acier ouverte, insérée dans une couronne d'or, qui sera produite en 1701 et 1708 comme preuve du caractère souverain de la principauté d'Arches, aurait été fabriquée vers 1575 à titre de justificatif des droits souverains de Ludovic de Gonzague et de son épouse Henriette de Clèves sur la principauté d'Arches (fig. 1). À la même époque, leur beau-frère le duc de Guise, « le Balafré », rend le 12 avril 1575 une sentence générale des terres souveraines de Château-Regnault dans laquelle il affirme son droit de battre monnaie dans cette principauté. C'est également en 1575-1576 que la princesse Françoise de Bourbon, régente de la principauté protestante souveraine de Sedan, affirme les droits de la famille de La Marck, apparentée aux Clèves-La Marck de Rethel, Arches et Château-Regnault, comptant notamment le droit de battre monnaie dans la principauté de Sedan. Le 11 septembre 1577 elle donne une ordonnance souveraine prescrivant la frappe de monnaies (espèces de billon et de cuivre) au nom de son fils mineur (14 ans) Guillaume Robert de La Marck.

C'est donc dans la principauté de Sedan que débute le monnayage seigneurial ardennais dès 1577. Il faudra attendre 1607 pour que les Gonzague en fassent autant dans la principauté d'Arches et 1613 pour qu'il en soit de même dans la principauté de Château-Regnault. Dans ces deux dernières terres souveraines, le monnayage sedanais sert alors de référence et de modèle.

**1581** – Le roi de France confirme l'érection du comté de Rethel en duché.

**1588** – Après la mort du duc de Guise, dit « le Balafré », assassiné à Blois le 24 décembre 1588, le roi Henri III confie à Ludovic de Gonzague, duc de Nevers (Nivernais) et duc de Rethel (Rethelais), la charge prestigieuse de « gouverneur pour le roi » de la province de Champagne et de Brie. Ludovic demande et obtient du roi que cette charge soit accordée en survivance à son fils Charles de Gonzague de Clèves (1580-1637).

**1595 (22-23 octobre)** – Alors qu'il guerroye en Picardie contre les Espagnols en faveur de Henri IV, Ludovic de Gonzague tombe gravement malade et meurt à Nesle dans la nuit du 22 au 23 octobre 1595. Son fils Charles de Gonzague de Clèves lui succède dans sa charge de gouverneur de Champagne et de Brie ainsi que dans ses possessions territoriales (duchés, principautés, etc.) sous réserve des droits de sa mère Henriette de Clèves.

**1598 (26 avril)** – Lettres patentes du roi Henri IV données à la princesse Henriette de Clèves, duchesse de Nevers et duchesse de Rethel, confirmant ses droits souverains sur la principauté de Boisbelle en Berry, comportant notamment le droit de battre monnaie. Enregistrement par la Cour des aides le 26 septembre 1598.

## LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)

**1599 (23 février)** – Contrat de mariage est signé devant les notaires de Soissons entre Charles de Gonzague de Clèves et Catherine de Lorraine (17 ans), fille de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, frère du « Balafre » et donc parente par alliance. Le mariage est célébré en la cathédrale de Soissons.

**1601 (24 juin)** – Mort de la princesse Henriette de Clèves, mère de Charles de Gonzague. Celui-ci devient alors définitivement duc de Nevers, duc de Rethel, prince souverain d'Arches, prince souverain de Boisbelle, pair de France.

**1605 (31 août)** – Après un tour d'Europe à partir de 1602 ainsi que la participation à des combats contre les Turcs en Hongrie, Charles de Gonzague vend à Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, futur duc de Sully (1606) sa principauté de Boisbelle en Berry. En 1609, prenant exemple sur Charleville, Sully y fera construire une ville nouvelle, à l'image de Charleville, qu'il appellera Henrichemont en l'honneur de Henri IV. Il y battra monnaie après y avoir réaffirmé son droit de monnayage en 1613.

Cette vente du 31 août 1605 prouve qu'à cette date Charles de Gonzague ne pense pas à exercer ses droits de prince souverain possesseur d'une principauté. La création de Charleville ne figure pas alors dans ses projets.

**1606 (mars-avril)** – Ancien compagnon d'armes de Henri IV pendant les guerres de religion, le prince Henri de la Tour d'Auvergne, maréchal de France, prince souverain de Sedan portant le titre de duc de Bouillon, se rebelle contre le roi et se réfugie dans sa forteresse de Sedan, le plus grand château-fort d'Europe (35 000m<sup>2</sup>). Henri IV lève alors une armée dont il prend la tête, le commandement effectif étant confié à Sully, grand maître de l'artillerie assisté de Charles de Gonzague, gouverneur de Champagne et de Brie. Lorsqu'il arrive devant Sedan, Henri de la Tour d'Auvergne fait sa soumission, se souvenant sans doute qu'en 1604, deux ans plus tôt, Henri IV n'a pas hésité à faire trancher la tête du maréchal de Biron, autre de ses anciens compagnons d'armes entré également en rébellion contre lui.

**1606 (6 mai)** – Le jour de son anniversaire (26 ans), Charles de Gonzague, de retour de Sedan où il a accompagné Henri IV, annonce la construction d'une ville nouvelle dans sa principauté souveraine d'Arches où n'existe alors qu'un village.

Le prince ne donne aucune explication, aucune justification de sa décision. Il dispose pourtant de châteaux dans le duché de Rethel (Rethélois), à Mézières, à Rethel même, ainsi qu'une magnifique résidence à la Cassine, château que son père a fait construire en 1572. Les textes sont muets concernant les raisons de la décision de Charles de Gonzague. D'où l'hypothèse émise par certains auteurs d'un lien possible avec l'expédition de Sedan qui fit grand bruit à l'époque.



figure 2

**1606** – Un jeton d'argent unique, aux caractéristiques d'un quart d'écu d'argent, est conservé depuis le XVII<sup>e</sup> siècle dans la collection du Cabinet des médailles de la BnF. Il figurait déjà dans la collection de Louis XIV puisqu'il est répertorié dans l'inventaire de cette collection dressé en 1685-1686 (fig.2) : sans doute a-t-il été donné au roi de France Louis XIII ou à son frère Gaston d'Orléans, grand numismate, par Charles de Gonzague lui-même. Ce jeton est le seul témoin d'une fabrication monétaire en 1606 (date vérifiée). Il interpelle.

Ses motifs et ses légendes sont en effet insolites. À l'avvers, on peut lire (en abrégé) : Charles de Gonzague duc de Nivernais et de Rethélois, prince souverain d'Arches, 1606 entourant une croix feuillue (cf. les quarts d'écu français de l'époque). Toutefois, cette croix est exceptionnellement très ornée, entre les 4 feuilles, de quatre fois 4 C (pour Charles). Le revers est encore plus insolite : l'écu aux armes de Charles de Gonzague est accosté de deux fois 2 C entrecroisés. Il est surmonté d'une couronne ducale accompagnée de la légende OLYMPOS (écrite en grec = Olympe) et, dans la couronne elle-même, est dessinée une colline (le Mont Olympe) au sommet de laquelle est érigé un petit autel qui divise la légende FIDES (foi). Cet écusson est entouré de la légende (en abrégé) : rosace PARCERE. SVBIECTIS. ET. DEBELLARE rosace SVPERBOS. Il s'agit d'un vers extrait de l'Enéide de Virgile (6,853), à savoir le discours où Anchise, que son fils Énée est venu consulter aux enfers, fixe la ligne de conduite que devront suivre Énée et ses descendants les Romains : « *A toi romain de diriger les peuples sous ton empire [...] et de donner des règles à la paix (vers 851-852) et d'épargner les soumis, ainsi que de dompter par la guerre les orgueilleux* ». L'allusion à la récente expédition de Sedan est transparente.

On peut ainsi penser que la création de la ville nouvelle de Charleville en principauté d'Arches fut prise d'un commun accord entre Henri IV et Charles de Gonzague afin de créer, en face de Sedan la rebelle protestante, une principauté catholique fidèle au roi. Le jeton, peut-être gravé par Nicolas Briot, mal frappé (au marteau), serait alors commémoratif de l'annonce de la ville nouvelle. Le roi et le prince Charles auraient estimé conforme à la raison d'État le secret observé quant aux motifs de la création de la ville nouvelle.

**1607 (22 septembre)** – Création de la monnaie de la principauté d'Arches. Charles de Gonzague accorde un *bail monétaire*, sans doute de deux ou trois ans, au maître monnayeur

# LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)

Didier Briot qui est originaire de Damblain en Bassigny dans le duché de Bar. Didier Briot est assisté de son fils le célèbre graveur *Nicolas Briot*, déjà à l'époque tailleur général des monnaies de France. Ultérieurement, Nicolas Briot sera également graveur général des monnaies du duc de Lorraine à Nancy puis du roi d'Angleterre après 1625. Les Briot introduisent en principauté d'Arches la *fabrication mécanique* qui remplace l'antique fabrication manuelle au marteau et permet d'améliorer la qualité de la fabrication des monnaies.

Consulté en 1942 par E. Baudson aux Archives nationales (Minutier Central, étude Bontemps, LXXIII/266), ce document a aujourd'hui disparu avec la plupart des documents relatifs au second semestre de l'année 1607. Baudson le cite sans en communiquer le contenu.



figure 3



figure 4

**1607** – Apparition des premières monnaies de la principauté d'Arches, frappées au nom et à l'effigie de Charles de Gonzague. Ce sont deux espèces de cuivre : liard-jeton imité du liard frappé dans les Pays-Bas espagnols et l'évêché de Liège (fig.3), double tournois imité du double tournois français (fig.4). Leur fabrication est parfois défectueuse, le réglage des machines laissant encore à désirer. Le liard-jeton montre au revers une légende de jeton plutôt que de monnaie : SI-GNACVLVM. CORDIS rosette MEI rosette DEVS (*Tu es Seigneur le sceau de mon cœur*).

**1608 (14 janvier)** – Articles de Charles de Gonzague accordés à Didier Briot en complément du bail du 22 septembre 1607. Ces articles accordent d'importants pouvoirs à Briot ainsi que des privilèges pour lui-même et ses ouvriers (cf. texte dans C. N. 1989 n°99 pp.460-462 et Mazerolle 1902, tome II, pp.304-306, n°392).

**1608 (23 avril)** – Charles de Gonzague annonce que sa ville nouvelle, en cours de construction dans la principauté d'Arches, portera son nom c'est-à-dire *Charleville* (la ville de Charles). Choisi par le prince, l'architecte Clément Métezeau ordonne la ville autour d'une somptueuse place centrale, la

*place ducale*, sœur jumelle de la place royale (aujourd'hui *place des Vosges*) construite à Paris par son frère aîné Louis Métezeau.



figure 5



figure 6



figure 7



figure 8



figure 9



figure 10

## LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)



figure 11



figure 12



figure 13



figure 14

**1608** – Nantis de leur bail et des articles complémentaires de janvier 1608, les Briot saluent le « baptême » de la ville nouvelle (son appellation Charleville) par une magnifique production monétaire d'une rare qualité. C'est ainsi que sont créées en or la double pistole (fig.5) et la demi-pistole (fig.6) sur le modèle lorrain ainsi que peut-être la pistole qui n'a pas été retrouvée à ce jour mais qui est connue par les archives pour les millésimes 1610 et 1614. En argent est créé le quart d'écu sur le modèle du quart d'écu français (fig.7) ainsi qu'une pièce de bas-argent (billon) de 6 blancs appelée « 6 blancs de Nevers » (fig.8). En cuivre sont frappés le liard (fig.9) avec un portrait similaire à celui de la double pistole et dont certains exemplaires rarissimes sont signés NB (Nicolas Briot), ainsi que le double tournois (fig.10) avec un nouveau portait, accompagné du denier tournois (fig.11). On remarquera sur la couronne de la double pistole, de la demi-pistole et du quart d'écu, la présence du *Mont Olympe* surmonté d'un autel, emblème de Mantoue, qui figure sur les monnaies mantouanes à partir de 1530. Ce *Mont Olympe* est bien, en 1608, celui de Mantoue car ce n'est qu'en août 1611 que Charles de Gonzague achètera à sa cousine germaine Louise-Marguerite de Lorraine, princesse souveraine de Château-Regnault, épouse de François de Bourbon-Condé, prince de Conty, la colline dite du « Châtelet » située en face de Charleville, de l'autre côté de la Meuse. Charles de Gonzague la fortifiera et en fera son *Mont Olympe* de Charleville.

**1609** – Poursuite de la fabrication du quart d'écu d'argent, de la pièce de 6 blancs et des trois espèces de cuivre.

**1610 (14 février)** – Charles de Gonzague, par acte notarié signé à Paris, accorde à Didier Briot, représenté par son fils Nicolas Briot qui signe en son nom, un nouveau bail monétaire pour une période de deux ans. On peut ainsi en déduire que le bail du 22 septembre 1607 (disparu des Archives nationales) complété par les articles du 14 janvier 1608, portait également sur une durée de deux ans. Ce nouveau bail prendra effet le 1<sup>er</sup> avril 1610 et prendra fin le 31 mars 1612. Didier Briot devra installer un hôtel des monnaies en un lieu commode de Charleville dans les immeubles que le prince de Gonzague y fait construire. Selon Alain Sartelet, cet hôtel des monnaies occupait « deux pavillons bâtis aux frais des communes de Chauny et d'Ay » qui correspondent aujourd'hui aux n<sup>os</sup> 45-47 et 49-51 de la rue du Moulin.

**1610** – Création d'une série de pièces d'argent au motif à l'aigle couronnée, imitée de l'Empire : pièce de XXX sols équivalant à 2/3 de thaler impérial (fig.12), XV sols (fig.13) et X sols (fig.14). Cette série sera ensuite imitée à Sedan par le duc de Bouillon. Extrêmement rare en 1610, la pièce de XXX sera frappée en quantité importante en 1611. Les divisionnaires de XV sols et X sols, extrêmement rares, ne sont connus qu'au millésime 1610.

**1611 (30 août)** – Par acte notarié dressé à Paris, Charles de Gonzague achète à sa cousine Louise-Marguerite de Lorraine la colline du « Chastelet » située en face de Charleville dans la principauté de Château-Regnault. Il la relie à Charleville par un pont jeté sur la Meuse, y construit une forteresse et l'appelle *Mont Olympe*, comme à Mantoue, sur lequel se dresse un autel. Le 3 octobre a lieu le bornage de cette propriété nouvellement acquise « place et mothe vulgairement appelée la place du chastelet assize et située sur la rivière de Meuse dans la dicte souveraineté de Chasteau Regnault ». On connaît un rare méreau du *Mont Olympe* au millésime 1639.

**1611 (16 décembre)** – À Fontainebleau, accompagné du prince de Condé, Charles de Gonzague rencontre Louis XIII et lui annonce qu'il a l'intention de modifier la légende de ses monnaies. Selon le médecin de Louis XIII, Jean Héroard, qui relate cette rencontre dans son *Journal*, Louis XIII répond que cela lui est égal pourvu que les monnaies de ce prince

# LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)

d'Arches-Charleville ne circulent pas en France. Jusqu'alors, Charles de Gonzague avait adopté la légende : « Charles de Gonzague, duc de Nivernais et de Rethélois, prince souverain d'Arches ». La nouvelle légende, qui apparaîtra en 1613, sera « Charles, duc de Nivernais et de Rethelois, par la grâce de Dieu, prince d'Arches ».



figure 15

**1611** – Pour des raisons restées inconnues, Charles de Gonzague fait graver et frapper à ce millésime un *thaler d'argent au buste*, sans doute en frappe d'essai (fig.15), connu à un seul exemplaire. Les armoiries du prince montrent exceptionnellement un petit écu en cœur contenant un *soleil*, armes de Charleville, qui remplace un petit écu en cœur aux armes de Saxe. Le soleil de Charleville n'était alors connu que sur la série des monnaies de XXX, XV et X sols à l'aigle nées en 1610. On le retrouvera plus loin sur des monnaies de cuivre au buste du prince des années 1630. Rappelons que le *Mont Olympe* gravé dans la couronne ducal est accompagné du mot OLIMPOS écrit en grec et surmonté de FIDES (foi). Les Gonzague étaient en effet des champions de la cause catholique.

**1612 (31 mars)** – Fin du bail de Didier Briot, contrat qui n'est pas renouvelé (raisons inconnues). Le nouveau bail de la Monnaie de la principauté d'Arches est accordé à un maître orfèvre et graveur de Charleville, Nicolas Marteau. Ce dernier, associé à Pierre Esberard, sera ainsi maître (directeur) et graveur de la Monnaie de Charleville jusqu'à sa première fermeture en 1615. Marteau sera ensuite maître et graveur de la Monnaie du prince-évêque de Verdun, Charles de Lorraine-Chaligny, de 1619 à 1621, dans l'atelier de Mangiennes (Meuse). Dépossédés de la Monnaie de Charleville, les Briot se mettent alors au service du prince de Sedan, duc de Bouillon, où ils créent la pièce de XXX sols à l'aigle sedanais.

En raison du changement de titulaire à la direction de la Monnaie de Charleville, on ne connaît pas d'espèces frappées au millésime 1612 à l'exception de quelques liards de cuivre rarissimes.



figure 16



figure 18



figure 19



figure 20

**1613** – Nicolas Marteau, nouveau maître et graveur de la Monnaie de Charleville, fait frapper, avec la nouvelle titulature « Charles, duc de Nivernais<sup>1</sup> et de Rethelois, par la grâce de Dieu prince d'Arches », la série des pièces d'argent à l'aigle : XXX sols (fig.16), XV sols (fig.17)<sup>2</sup> et X sols (fig.18) ainsi que le liard (fig.19) et le double tournois de cuivre (fig.20). La frappe de la pièce de XXX sols ainsi que celle du liard du cuivre sont poursuivies en 1614. On connaît également, par les archives seulement, la frappe de la pistole en 1614.



figure 21

**1614** – Comme les Briot l'avaient fait en 1611, Nicolas Marteau fait frapper en essai un thaler d'argent, exemplaire unique (fig.21). Les raisons de cette fabrication sont restées inconnues, on ignore si elles sont en rapport avec la convocation des États Généraux.

1 À l'époque écrit « Nivernois »

2 Photo non disponible, monnaie non retrouvée.

## LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)

**1614 (5 décembre)** – *Déclaration royale portant règlement général des monnaies*. À l'exception de la double pistole et du quart d'écu de 1608, œuvre de Briot, ainsi que des thalers uniques de 1611 et 1614, toutes les monnaies de Charles de Gonzague en or, argent et cuivre, frappées à Charleville sont décriées : pistole, pièces à l'aigle, pièces de cuivre. Cette déclaration prend effet en janvier 1615 : elle entraîne la fermeture de la Monnaie de Charleville.



figure 22

**1615** – Juste avant la fermeture de l'atelier de Charleville sont encore frappées des pièces de XXX sols à l'aigle dont on connaît un seul exemplaire (fig.22, collection Tissière n°2048).

**1616 (19 décembre)** – La Cour des monnaies de Paris rend un arrêt de décri des monnaies de billon et de cuivre d'Avignon, Orange, Sedan, Château-Regnault et Charleville, ces dernières monnaies étant appelées monnaies du « duc de Nevers ». Cet arrêt devient exécutoire en janvier 1617.

**Entre 1615 et 1624** – L'atelier monétaire de Charleville est fermé après une dernière fabrication en 1615 de pièces de XXX sols d'argent à l'aigle ainsi que de liards. Ces pièces avaient été décriées le 5 décembre 1614 avec effet en janvier 1615. Ce décri royal est confirmé par la Cour des monnaies de Paris le 19 décembre 1616 avec effet en janvier 1617 pour les espèces de cuivre. Le maître de la Monnaie de Charleville, le graveur Nicolas Marteau, officie alors au service du prince-évêque de Verdun, de 1619 à 1621, dans son atelier monétaire de Mangiennes (Meuse).

**Vers 1624-1625** – Une ordonnance monétaire du 25 novembre 1625 fait savoir que Charles de Gonzague de Clèves a passé un contrat (=bail) concernant le fonctionnement de sa monnaie de Charleville (Arches), préalablement à la signature de cette ordonnance. La date et le bénéficiaire de ce bail sont inconnus, le bail ayant pu être accordé en 1624 ou en 1625 (cf. le bail précédent de 1607 précisé en janvier 1608). Ce contrat (bail) n'a pas été retrouvé mais c'est peut-être celui qui fera l'objet d'une cession en 1628 (voir infra). Selon cette ordonnance, il autorisait la fabrication de ducats d'or ainsi que de pièces de 45 sols d'argent à 9 deniers de fin.

**1625 (25 novembre)** – L'ordonnance monétaire donnée ce jour par Charles de Gonzague de Clèves décrit les *ducats* d'or dont la frappe a été autorisée par le contrat (bail) évoqué ci-dessus. Ces ducats sont d'un côté aux armes de Charles de Gonzague ; de l'autre côté ils montrent soit un aigle à deux

têtes soit un homme armé. Leur valeur est fixée à 4 livres tournois.



figure 23



figure 24



figure 25



figure 26



figure 27



figure 28

## LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)

Ces deux pièces ont été retrouvées, elles figurent dans les collections du Cabinet des médailles de la BnF : un exemplaire à l'aigle à deux têtes couronné (fig.23) et deux exemplaires à l'homme armé qui porte dans un cas un bouclier (fig.24), dans l'autre un soleil (fig.25). Il est vraisemblable que ce ducat à l'homme armé, dont le portrait est celui de Charles de Gonzague, et aux armes de ce prince au revers, a été précédé de la frappe d'un premier ducat, toujours à l'homme armé mais casqué, tenant un bouclier, le revers montrant un cartouche orné au nom de Charleville (fig.26). Ce ducat au cartouche est connu également par deux autres variétés : l'une avec également un homme armé casqué mais coiffé d'un *morion* qui lui masque entièrement le visage et au lieu de tenir un bouclier dans la main gauche, il tient un faisceau de flèches (fig.27) ; l'autre où l'homme armé, qui tient également un faisceau de flèches, est désormais tête nue (fig.28). On peut suivre ainsi l'évolution de la fabrication de ce ducat, de la tête casquée à la tête nue ressemblant au portrait de Charles de Gonzague et du motif au cartouche à celui des armoiries. La présence du cartouche et du faisceau de flèches montre que les ducats au cartouche et au faisceau de flèches sont des imitations des ducats hollandais des Provinces-Unies ; en revanche, les ducats aux armoiries sont spécifiques à Charleville.

En ce qui concerne la monnaie à l'aigle couronné à deux têtes, il semble bien qu'il ne s'agisse pas d'un ducat (malgré le texte de l'ordonnance) mais d'un écu d'or, les deux espèces étant très proches de poids et de titre. Par ailleurs, la pièce désignée comme étant de 45 sols d'argent à 9 deniers de fin semble bien être un *patagon* d'argent, lequel est connu au millésime 1627.



figure 29

Enfin, un douzain unique (fig.29), identifié grâce à ses armes et ses légendes comme faisant partie des fabrications des années 1624-1625, a été retrouvé en 2015 dans les collections du Cabinet des médailles de la BnF. Il convient de le rattacher au bail évoqué par l'ordonnance du 25 novembre 1625 qui est antérieure à cette ordonnance. De même convient-il de rattacher à ce bail non retrouvé l'escalin d'argent (billon) de 6 sols au lion connu au millésime 1627 selon Poey d'Avant (n°6138, collection de Crouy à Compiègne).

On remarquera, en dernier lieu, que l'ordonnance du 25 novembre 1625 est postérieure au bail accordé en février-mars 1625 par la princesse de Conty au maître et fermier de sa monnaie de Château-Regnault. En revanche, le bail carolo-

politain visé par cette ordonnance est sans doute antérieur au bail castelreginaldien.



figure 30

**1627** – Frappe du patagon de 45 sols (au lieu de 48 pour les Pays-Bas), 2 ex. connus selon De MEY. Exemplaire Henri Meyer (vente 1902, n°2101) non retrouvé<sup>3</sup>. Frappe du thaler de 55 sols (non millésimé), imité du thaler de Francfort (fig.30). Frappe de l'escalin au lion de 6 sols (Poey d'Avant n°6138).

**1627 (25 décembre)** – Mort à Mantoue de Vincent II, duc de Mantoue et de Montferrat, proche cousin de Charles de Gonzague et de Clèves. Ce dernier est son plus proche héritier. Dès qu'il apprend la nouvelle de la mort de son cousin, Charles de Gonzague se met en route pour l'Italie afin de prendre possession des duchés de Mantoue et de Montferrat.

**1628 (17 juillet)** – Le bail accordé à une date inconnue, à René Dumoustier, sieur du Puis, est transféré sur sa demande au marchand Jehan de la Noue, demeurant à Charleville, moyennant le paiement par quartiers de la somme de 500 livres par an. Ce nouveau contrat est signé à Charleville devant notaires en présence du procureur de Charles de Gonzague, Raoul Cauchon. La demande de la Noue était motivée par les absences de Du Moustier ainsi que par des difficultés d'écoulement de l'escalin de 6 sols (titre trop élevé).



figure 31

**1628** – On connaît, à ce millésime, l'escalin au lion de 6 sols, connu également pour 1629, ainsi que la pièce de 3 sols (1 ex. retrouvé en 2014). Par ailleurs le thaler sans date imité du thaler de Francfort, frappé en 1627, montre désormais une légende avec « duc de Mantoue et de Montferrat ». Il est ainsi frappé en 1628 et peut-être les années suivantes (fig.31).

**1628-1630** – L'empereur refuse de donner à Charles de Gonzague de Clèves son investiture pour les duchés de Mantoue et de Montferrat. Dès le 28 mars 1628 l'armée espagnole du Milanais met le siège devant Casale, capitale du Montferrat, les Espagnols étant les alliés de l'Empereur. Casale subira

<sup>3</sup> Corriger le catalogue qui indique par erreur thaler de 60 sols.

## LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)

3 sièges de 1628 à 1630, le dernier suscitant l'intervention de Mazarin au nom du pape. Mantoue sera assiégée à partir de 1629 et mise à sac en 1630. Charles de Gonzague est absent d'Arches-Charleville.

**1628 (mai)** – Des individus transportant des fausses monnaies dans les Pays-Bas espagnols, secteur des Ardennes irrigué par la rivière Semois, affluent de la Meuse, sont arrêtés à Orchimont. L'enquête révèle que ces fausses monnaies ont été frappées au lieu-dit La Vanette, dépendant des Hayons, au détriment d'un certain Lambert de Duras, seigneur des lieux dont Jean de la Noue est le maître et fermier de sa monnaie en même temps que de Charleville (cf. supra). Ce trafic de fausse monnaie est également pratiqué à La Tour-à-Glaire dans la principauté de Château-Regnault. Le graveur de la monnaie de cette principauté, qui est alors en même temps le graveur de la monnaie de Sedan, est impliqué dans ce trafic de fausse monnaie. Jean de la Noue est alors arrêté à la suite des faussaires d'Orchimont et malgré une offre de 4 000 écus présentée par le gouverneur de Mézières, La Chapelle, il aurait été pendu en vertu d'un jugement du 21 février 1629.

Cette exécution du maître et fermier de la monnaie de Charleville, Jean de la Noue, et les sièges mis en Italie devant Casal en Montferrat et Mantoue, expliquent l'arrêt de la fabrication monétaire à Charleville après 1629. Pour ce millésime, on ne connaît que l'escalin au lion mais peut-être que des thalers sans date, imités de ceux de Francfort, furent frappés au cours de cette année 1629.

**1630-1634** – La monnaie de Charleville est alors en chômage. Il faut toutefois signaler, pendant cette période, la frappe de doubles tournois de cuivre à Sedan en 1632 et 1633 par le prince Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, prince souverain de Sedan portant le titre de duc de Bouillon ainsi que par la princesse Henriette de Lorraine en 1633 et 1634 dans sa principauté souveraine de Phalsbourg et Lixheim. La Cour des monnaies de Paris prononce alors des arrêts de décri de ces doubles tournois respectifs.



figure 32



figure 33



figure 34

**1634** – À la suite de son voisin le prince de Sedan et de la princesse de Phalsbourg et Lixheim, Charles de Gonzague, devenu Charles I<sup>er</sup> de Mantoue, fait frapper à son tour des doubles tournois de cuivre imités du double tournois français. Ses premiers doubles tournois montrent au revers les armes de France (3 lis) dont le troisième lis a été remplacé par un alérion (symbole de Mantoue) couronné. On distingue deux portraits du prince : au buste avec une grande collerette (fig.32) et au buste au col fraisé (fig.33). Les légendes sont écrites en français : Charles I duc de Mantoue souverain d'Arches et double tournois. Certains doubles tournois montrent une légende en latin : CAROLVS. GON. D. M. ET. PRIN. AR. (fig.34). Le portrait du prince et le motif aux deux lis accompagnés de l'alérion couronné sont inscrits dans un cercle perlé ou lisse.



figure 35

Dès 1634, sans doute en vue de prévenir une réaction hostile du roi de France, le motif du revers est modifié : les deux lis accompagnés de l'alérion couronné sont remplacés par les armes d'Alençon qui figurent dans le blason complet des Gonzague, à savoir trois lis entourés d'une bordure chargée de huit besants (fig.35). On connaît un petit nombre de ces doubles tournois avec la légende latine et le col fraisé, un exemplaire unique montrant en outre un petit soleil au revers. Les autres exemplaires sont au col fraisé ou au col plat avec la légende CHARLES. I. DVC. D. MANT. S. DAR.



figure 36

**1635** – Le double tournois prend le nom de *double de la Souveraineté d'Arches* et un soleil est inscrit entre les trois lis des

## LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)

armes d'Alençon. Ce soleil est l'emblème de Charleville. Ces doubles de la souveraineté d'Arches sont frappés avec le buste à la fraise ou avec celui à la grande collerette (fig.36). On connaît un exemplaire à la fraise avec la légende latine.



figure 37

**1636** – La légende *double de la souveraineté d'Arches* est remplacée par *double de Charleville*. Ce nouveau double est frappé avec les deux bustes, col fraisé et col de dentelle (fig.37).

**1636 (4 juin)** – Arrêt de la Cour des monnaies de Paris portant décri des doubles et deniers de cuivre frappés dans les villes et principautés de Sedan, Charleville, Cugnon, Henrichemont, Avignon, Orange et autres.

**1636** – Dans le courant de l'année, le soleil de Charleville inclus dans les armes d'Alençon disparaît.

**1637** – La frappe des « doubles de Charleville » sans le soleil inclus dans les armes d'Alençon est poursuivie. On assiste par ailleurs à la reprise de la légende double de la souveraineté d'Arches sur certains exemplaires.

**1637 (24 avril)** – La Cour des monnaies de Paris confirme son décri de l'année précédente prononcé à l'encontre de la fabrication des doubles, imités des doubles tournois français, frappés dans les villes d'Avignon, Dombes, Sedan, Charleville, Cugnon, Henrichemont et Stenay. Les doubles frappés à Stenay sont intitulés « doubles lorrains » ; ils sont fabriqués dans cette ville du Barrois, confisquée au duc de Lorraine, par le comte de Soissons, prince du sang, cousin de Louis XIII, gouverneur de Champagne et de Brie.

**1637 (septembre)** – Mort à Mantoue de Charles de Gonzague devenu dix ans plus tôt Charles I<sup>er</sup> de Mantoue. Son petit-fils Charles II (1629-1665), alors âgé de huit ans, lui succède sous la régence de sa mère Marie de Gonzague. La régence dure pendant dix ans, de 1637 à 1647.



figure 38

**1637** – À une date indéterminée de l'année, la fabrication des doubles reprend, au nom désormais de Charles II, avec la lé-

gende « double de la souveraineté d'Arches » et les armes d'Alençon sans le soleil. Ce double de Charles II est alors frappé de 1637 à 1641, en grande quantité en 1639 et 1640 (fig.38).

**1638 (26 juillet)** – La régente Marie de Gonzague accorde à Charles Malembée, bourgeois de Paris, un bail de 6 ans concernant la Monnaie de Charleville, commençant le 1<sup>er</sup> novembre 1638. Le bénéficiaire du bail pourra faire fabriquer les espèces suivantes : doubles de cuivre, liards de billon imités de ceux de Marie de Dombes, gros imités des gros de Lorraine, escalin de 6 patards au lion, pièces de 3 patards de billon rixdals de 55 sols d'argent, ducats au buste de 60 sols, doubles pistoles et demi-pistoles en or, florins d'or.

De toutes ces espèces, seuls ont été retrouvés les escalins au millésime 1639 et les gros d'argent non millésimés imités des gros lorrains. Toutefois, les exemplaires retrouvés de ce gros, imité du gros lorrain, relèvent plutôt du règne de Charles I<sup>er</sup> où ils sont habituellement classés (bail de 1628), que de celui de Charles II. En fait, ce bail de 1638 semble être le même que celui de 1628 compte tenu des espèces retrouvées frappées en 1628 (cf. supra). Il est possible qu'à partir de 1638 seuls les escalins de 6 sols aient été frappés.



figure 39

**1639** – On connaît depuis 1862 (Poey d'Avant n°6178) l'escalin à ce millésime de la célèbre collection Jean Rousseau. Un autre exemplaire est conservé au British Museum de Londres ; il a été exposé en 1995 à Mantoue (Palais du Tè, catalogue p.302, n°L15) (fig.39).

**1641** – Bien que le bail de 1638 ait été accordé pour une durée de 6 ans, la régente Marie de Gonzague accorde le 23 octobre 1641 au sieur Artus de la Mine, bourgeois marchand de Charleville, un bail de 3 ans pour la fabrication des doubles et deniers tournois de cuivre. On constate un changement d'effigie en 1642 sur les doubles : peut-être est-il la conséquence de ce bail.



figure 40

## LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)

**1642** – Un nouveau portrait de Charles II apparaît sur les doubles frappés à ce millésime. Ce portrait est conservé en 1643 (fig.40)

**1643 (5 août)** – Arrêt du Conseil d'État du Roy confirmant un arrêt précédent du 25 juin sur le même sujet. La fabrication de l'ensemble des doubles royaux et seigneuriaux, notamment ceux de Sedan et de Charleville, devient interdite et les moulins et presses nécessaires à leur fabrication devront être rompus et démolis. La valeur des doubles en circulation est réduite à un denier. Cette décision royale met fin définitivement à la frappe de tous les doubles, tant royaux que seigneuriaux.



figure 41

**1643** – Afin de ne pas perdre le stock de cuivre constitué en vue de la frappe des doubles désormais interdite, Charles II fait frapper des demi-liards de cuivre dits « gigots » imités de ceux frappés dans l'évêché voisin de Liège. Le « gigot » vaut alors un denier tournois et demi alors que la valeur du double a été ramenée à un denier. Le « gigot » est du même module que le double (fig.41).



figure 42

**1646** – Après une interruption des émissions monétaires, de 1643 à 1646, suite à la destruction des moulins et des presses nécessaires à la frappe mécanique, Charles II reprend la frappe monétaire désormais assurée au marteau (frappe manuelle) jusqu'en 1650. Il fait ainsi frapper des escalins au lion à ce millésime ainsi que des douzains de billon non millésimés (dits « sols ») qui imitent le sol de 15 deniers français créé en 1641. Ces sols de Charleville sont décriés début 1647 (fig.42).



figure 43

**1647 (17 janvier)** – La Cour des monnaies de Paris rend un arrêt portant décri « d'espèces de sols de nouveau fabriqués en la principauté de Charleville ». Cette décision judiciaire est rendue exécutoire le 19 janvier.



figure 44



figure 45

**1649** – On connaît à nouveau l'escalin de 6 sols au lion frappé à ce millésime (fig.43). On peut par ailleurs formuler l'hypothèse que le *patagon* non millésimé connu à quelques exemplaires a été également frappé en 1649. On connaît deux variétés de ce *patagon* rarissime publié pour la première fois par J. F. G. Meyer en 1849 dans la *Revue belge de numismatique*, vol. V. C'est vraisemblablement ce même *patagon* (avec deux C couronnés et la lettre E remplacée par un F) que l'on retrouve en 1878 dans la collection Regnault (n°482), puis dans la collection Hoffman en 1887 (n°577), en 1902 dans la collection du docteur Henri Meyer (n°2106) et enfin dans la collection du comte Magnaguti de Mantoue en 1957 (VII, n°894) et publiée à nouveau à Milan en 2002 (collection de la Banque Agricole de Mantoue, ancienne collection Magnaguti, n°88). C'est aussi apparemment ce même *patagon* apparu en 1849 qui est photographié dans Davenport, *European Crowns 1600-1700*, p.257, n°3841. On connaît également une variété de ce *patagon*, avec la légende correcte (E non remplacés par des F) et un motif floral couronné au lieu des deux C couronnés : cette variété est connue à trois exemplaires (BnF Cabinet des médailles, ancienne collection de Louis XIV ; musée de Berlin, exemplaire exposé à Mantoue en 1995, catalogue n°B35 p.312 avec photo ; collection privée Los Angeles (USA) 2023 (fig.44 et 45). Ce *patagon*, dans ses deux variétés, reprend la légende propre aux rois de France SIT. NOMEN. DOMINI. BENEDICTVM. déjà observée sur le sol de 1646 (cf. plus haut).

**1650** – Début de la frappe *mécanique* de deniers tournois de cuivre, grâce à des moulins et des presses réinstallés en principauté d'Arches. Ces deniers tournois montrant 2 lis sur un A (pour Arches, imitation de Paris) sont imités du double tournois de Louis XIV créé en 1648. Ces deniers tournois carolo-politains sont frappés en très grande quantité jusqu'en 1654.

# LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)

On rencontre plusieurs coins variés avec des portraits de dimensions variables, certains coupant la légende, d'autres figurant en dessous de celle-ci (fig.46).



figure 46

**1653 (4 juillet)** – Arrêt du Conseil d'État du Roy ordonnant le décri des deniers fabriqués sous le nom du prince de Mantoue (à Charleville). Cette décision est confirmée par la Cour des monnaies dans un arrêt du 20 août 1653. L'arrêt du Conseil d'État sera enregistré par la Cour des monnaies le 16 septembre 1654.



figure 47

**1653** – La monnaie de Charleville frappe, au moulin, un demi-écu d'argent de 30 sols, outrageusement imité du demi-écu à la mèche longue de 30 sols de Louis XIV. Le portrait de Charles II remarquablement gravé est l'œuvre d'un artiste qui a travaillé pour ce prince : Isaac Briot, Jean Warin, Pierre Blaru ? Le revers de la pièce montre la légende française SIT. NOMEN. DOMINI. BENEDICTVM entourant un écu aux armes de France (3 lis, 2 sur 1) dont la couronne (ducale au lieu de royale) accueille le Mont Olympe de Charleville surmonté d'un petit autel (fig.47). Cette rare monnaie figure cependant dans les grandes collection (BnF 2 ex., ancienne collection Louis XIV ; Collection Magnaguti Mantoue ; collection de l'American Numismatic Society, New York, exposé à Mantoue en 1995, catalogue p.344 n°NY42 ; musée de l'Ermitage, Saint-Petersbourg, exposé à Mantoue en 1995, catalogue p.353 ; catalogue Mantoue 1995, p.222 n° Mg707 ; Venise, musée Correr, exposé à Mantoue 1995, catalogue p.280 n°V47 ; musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières, ancienne collection Henri Descharmes, collections privées.



figure 48

**1655** – Fabrication à ce millésime, ainsi qu'en 1656, d'un liard de cuivre, outrageusement imité également de celui de Louis XIV créé le 11 juillet 1654 (Déclaration du 12 juin 1649, application reportée en 1654 en raison de la Fronde). Le portrait de Charles II, qui imite celui couronné de Louis XIV, accueille dans la couronne le Mont Olympe de Charleville surmonté d'un autel (fig.48). On connaît une variété avec FRAN CV au lieu de FRANC. C. Cette monnaie est la dernière frappée à Charleville.

**1659 (11 juillet)** – Pressé par des besoins d'argent, Charles II vend au cardinal Mazarin ses duchés de Nevers et de Rethel. La principauté d'Arches-Charleville sera rattachée à la France en 1708 à la mort du dernier duc de Mantoue, Ferdinand-Charles de Gonzague.

À cette date, le territoire d'Arches-Charleville, qui cesse d'être une principauté indépendante, est attribué au prince de Condé nonobstant les prétentions du duc de Lorraine qui revendique cette principauté sans succès. Après 1659, Charles II a cessé de monnayer à Arches-Charleville, ainsi que son successeur Ferdinand-Charles (1665-1707) alors qu'ils ont continué de battre monnaie à Mantoue.

Christian CHARLET

Prix Albino Bazzi à Mantoue en 1999

(pour recherches et travaux sur les Gonzague d'Arches-Charleville)

## BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCE

- BAUDSON 1935 : Émile BAUDSON, *Tour de la place ducale*, Charleville 1935 (Monnaies pp.36-37).
- BAUDSON 1947 a : Émile BAUDSON, *Charles de Gonzague, duc de Nevers, de Rethel et de Mantoue 1580-1637*, Paris 1947 (Monnaies pp.64-65).
- BAUDSON 1947 b : Émile BAUDSON, *Histoire de Charleville*, Charleville 1947 (Monnaies pp.33-35).
- BRETAGNE 1882 : Alexandre BRETAGNE, Baux de la Monnaie de Charleville, *Mélanges de numismatique* 1878-1882, tome III 1882, pp.206-239 (reprise des fascicules 3 et 4 de 1878, mai à août).
- CHARLET 1987 : Christian CHARLET, Quand Malherbe entretenait Peinesc de numismatique, *Annales du Groupe numismatique de Provence*, II, Aix-en-Provence, 1987, pp.31-36.
- CHARLET 1989 a : Christian CHARLET, Deux monnaies inédites de la fondation de Charleville, *BSFN* 44/4, avril 1989, pp.559-561.
- CHARLET 1989 b : Christian CHARLET, Les monnaies ardennaises de Nicolas Briot, *BSFN* 44/6, juin 1989 (Journées numismatiques de Charleville-Mézières 3-4 juin 1989) pp.603-609.
- CHARLET 1990 : Christian CHARLET, Le « gigot » de Charleville, *A. N. A. bulletin d'information des Amicales Numismatiques Associées* n°11, septembre-octobre 1990, pp.9-12.

# LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)

- CHARLET 1992 a : Christian CHARLET, Les monnaies d'argent à l'aigle couronnée frappées à Charleville en 1610, *BSFN* 47/5, mai 1992, pp.314-316.
- CHARLET 1992 b : Christian CHARLET, L'ultime crociato, le monete d'argento all'aquila coronata battute a Charleville nel 1610, *Noi con la lente*, anno IV n°5, settembre-ottobre 1992, pp.13-14, Mantova (Mantoue).
- CHARLET 1995 a : Christian CHARLET, La représentation du Mont Olympe et des armes de Mantoue sur les monnaies frappées à Charleville par les princes de Gonzague Charles I<sup>er</sup> et Charles II (1607-1656), texte français et italien, communication à la Rencontre européenne de Mantoue 8-9 septembre 1994, *Atti del III Meeting del numismatici et medaglianti europei*, Mantova (Mantoue) 1995, pp.123-138.
- CHARLET 1995 b : Christian CHARLET, Monete dei Gonzaga coniate a Charleville, Parigi, Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles, *I Gonzaga, Moneta, Arte, Storia*, Catalogue de l'exposition internationale présentée en 1995 au Palais du Tè à Mantoue (Mantova) rédigé sous la direction de Silvana Balbi di Caro (Musée national romain), pp.292 (texte) et 296-298 (notices et photos) ainsi que p.257 planche 54, Milan, Electa, 1995. Les monnaies de Charleville exposées sont celles du Cabinet des médailles de la BnF (les plus rares, ancienne collection de Louis XIV, inventaire de 1685-1686).
- CHARLET 2015 : Christian CHARLET, Un sol de Charleville daté par les archives (1646), *BSFN* 70/4, avril 2015, pp.90-92.
- CHARLET 2017 a : Christian CHARLET, Baux monétaires inédits des principautés d'Arches-Charleville et de Château-Regnault en Ardennes (1610), 1<sup>re</sup> partie, *Cahiers numismatiques* n°212, juin 2017, pp.41-50.
- CHARLET 2017 b : Christian CHARLET, Baux monétaires inédits des principautés d'Arches-Charleville et de Château-Regnault en Ardennes (1610), 2<sup>e</sup> partie, *Cahiers numismatiques* n°213, septembre 2017, pp.53-57.
- CHARLET 2021 : Christian et Olivier CHARLET, Le « gigot » d'Arches-Charleville : un habile « ersatz » du double tournois décrié en 1643 ?, *Cahiers numismatiques* n°230, décembre 2021, pp.33-39.
- CHARLET, KIND 2015 a : Christian CHARLET et Jean-Yves KIND, Trois exceptionnelles monnaies d'or ardennaises du Cabinet des médailles (1608 et 1614), *BSFN* 70/2, février 2015, pp.46-53.
- CHARLET, KIND 2015 b : Christian CHARLET et Jean-Yves KIND, Quarts d'écu et douzains de Château-Regnault, douzain inédit de Charleville, datés par les archives, *BSFN* 70/5, mai 2015, pp.121-126.
- CHARLET, KIND 2016 a : Christian CHARLET et Jean-Yves KIND, Deux pistoles d'or inédites d'Arches-Charleville (16101-1614) découvertes dans des documents d'archives, *BSFN* 71/7, septembre 2016, pp. 266-267.
- CHARLET, KIND 2016 b : Christian CHARLET et Jean-Yves KIND, Quatre rarissimes monnaies d'or d'Arches-Charleville provenant de l'ancienne collection royale conservée à la BnF, *BSFN* 71/8, octobre 2016, pp.307-310.
- CHARLET, KIND 2017 : Christian CHARLET et Jean-Yves KIND, Monnaies d'argent d'Arches-Charleville provenant de l'ancienne collection royale conservée à la BnF, *BSFN* 72/04, avril 2017, pp.107-113.
- CHARLET, KIND 2018 a : Christian CHARLET et Jean-Yves KIND, Quatre rares monnaies d'argent d'Arches-Charleville provenant de l'ancienne collection royale conservée à la BnF, *BSFN* 73/02, février 2018, pp.42-50.
- CHARLET, KIND 2018 b : Christian CHARLET et Jean-Yves KIND, Une énigme numismatique de la principauté d'Arches (1606) : une explication des raisons de la création de Charleville ? *BSFN* 72/08, octobre 2018, pp.382-386.
- CHARLET, PROT 1999 : Christian CHARLET et Richard PROT, Une monnaie hybride inédite de Nicolas Briot frappée en principauté d'Arches, *BSFN* 54/8, octobre 1999, pp.151-155.
- CLEROT 1881 : P. CLEROT, Notice sur les monnaies de cuivre frappées à Charleville avec la lettre A, par Charles II duc de Mantoue de 1637 à 1665, *Annuaire de la SFN*, 1881, pp.436-439 (avec le texte de l'arrêt de décri du 4 juillet 1653).
- CONSTANS 1658 : Germain CONSTANS, *Traité de la Cour des monnaies et de l'estendue de sa jurisdiction*, Paris, 1658, (indique les décrets prononcés par la Cour des Monnaies).
- DAVENPORT 1974 : John S. DAVENPORT, European Crown, Galesburg (USA), 1974, pp.254-257, n°3832-3841.
- DE MEY 1985 : Jean-René DE MEY, *Les monnaies ardennaises*, Bruxelles, 1985, (ouvrage incontournable et indispensable).
- DEPEYROT 1997 : Georges DEPEYROT, *Imprimés monétaires royaux*, Moneta, Wetteren 1997 (essentiel pour connaître la liste des décrets).
- DESCHARMES 1930 : Henri DESCHARMES, *A propos d'un thaler de Charles I<sup>er</sup> de Gonzague*, Châlons-sur-Marne, 1930.
- DESCHARMES 1933 : Henri DESCHARMES (avocat, adjoint au maire de Charleville), Les monnaies d'Arches et de Charleville, *Nouvelle Revue de Champagne et de Brie*, juillet 1933 (étude incontournable et indispensable du plus grand collectionneur privé de monnaies ardennaises dont la collection est exposée au musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières. A substituer à Poey d'Avant sans réserve).
- DIEL 1992 : Jean DIEL (alors professeur agrégé d'histoire et géographie au lycée de Charleville-Mézières), Les monnaies des princes ardennais, in *La première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle dans le territoire actuel du département des Ardennes*, Archives départementales et Conseil général des Ardennes, catalogue de l'exposition à Charleville-Mézières (octobre-novembre 1992). Jean Diel, aujourd'hui retraité, reste actuellement le meilleur collectionneur français vivant de monnaies ardennaises.

## LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE ET DU MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE D'ARCHES-CHARLEVILLE EN ARDENNE (1564-1659)



- DUBY 1790 : Pierre-Ancher Tobiesen DUBY, *Monnaies des prélats et barons de France*, Paris, 1790 (ouvrage posthume). Les monnaies d'Arches-Charleville sont classées au comté puis duché de Nevers (tome II). Quelques erreurs à corriger mais cet ouvrage reste intéressant, notamment pour ses notices historiques.
- ENGEL, SERRURE 1897 : Arthur ENGEL et Raymond SERRURE, *Traité de numismatique moderne et contemporaine*, Paris, 1897.
- FRERE 1989 : Hubert FRERE, Le double d'Arches à l'écu de Bavière, *BSFN* 44/8, octobre 1989, pp.663-664.
- GRIMMER 2021 : Claude GRIMMER, *Le duc de Nevers, prince européen sous Louis XIII*, Fayard, Paris, 2021 (monnaies pp.174-176).
- HUBERT 1854 : Jean HUBERT, *Histoire de Charleville*, Charleville, 1854 et réimpression Marseille (Laffitte reprints) 1977 (monnaies pp.114-116 avec texte de l'ordonnance du 25 novembre 1625)
- (de) JONGHE 1890 : Vicomte Baudouin de JONGHE, Un tiers d'écu inédit de Charles II de Gonzague, duc de Nivernois et de Rethelois, prince d'Arches, *Annuaire de la SFN*, 1890, pp.221-225. Trompé par Poey d'Avant, l'auteur écrit Charles II pour ce prince qui deviendra en 1627 Charles I<sup>er</sup> de Mantoue.
- KM 1984 : Kölner Münzkabinett, Auktion 37 (vente aux enchères, 22-23 novembre 1984) Collection exceptionnelle de monnaies ardennaises, notamment de Château-Regnaud et Arches-Charleville (B. de Jonghe ?), présenté anonymement par Horst Heinz Mertes (+), numismate professionnel spécialiste des Ardennes, Cologne 1984.
- MEYER 1849 : J. F. G. MEYER, Monnaies inédites de Château-Regnaud et d'Arches (Charleville), *Revue de la numismatique belge* (aujourd'hui *Revue belge de numismatique RBN*), tome V, 1849-1850, pp.429-437 et pl.XII.
- MEYER 1902 : Catalogue de la collection H. M. (D<sup>r</sup> Henri Meyer), vente aux enchères Rollin et Feuarden, Paris, mai-juin 1902, n°2096 et suiv.
- MOREL-FATIO 1888 : Collection MOREL-FATIO d'imprimés monétaires royaux originaux d'époque, donnée au Cabinet des médailles de la BnF (bibliothèque) en 1888. Cette précieuse collection (cf. supra liste DEPEYROT) contient toutes les ordonnances de décri des monnaies carolopolitaines, éditées au XVII<sup>e</sup> siècle en version imprimée par la Veuve Rosset, Sébastien Cramoisy et autres. Les textes sont souvent accompagnés des dessins correspondants dits à l'époque *empreintes* ou *vignettes*.
- POEY D'AVANT 1862 : Faustin POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, Paris, 185-1862, 3 vol., tome III, 1862, chapitre « Comté de Rethel » (sic). Ouvrage malheureusement encore incontournable car il n'a toujours pas été remplacé, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps. Erreurs importantes et nombreuses notices historiques fantaisistes, affabulations. Bon numismate connaisseur des monnaies médiévales, Poey d'Avant était incompétent en matière de monnaies seigneuriales des Temps Modernes. Mais il lui fallait « damner le pion » à Adrien de Longpérier, authentique savant. À utiliser avec précaution et esprit critique et le corriger au passage.
- PROT, CHARLET 2014 : Richard PROT et Christian CHARLET, Une monnaie inédite de 3 patards en billon, imitée des Pays-Bas, frappée à Charleville en principauté d'Arches, *BSFN* 69/8, octobre 2014, pp.243-246.
- ROBERT 1861 : Pierre-Charles ROBERT, Contrefaçon de la monnaie du duc Charles IV (de Lorraine), *RN* 1861, pp.323-324. Contrairement à l'opinion de cet auteur réputé (académicien), l'imitation carolopolitaine du gros lorrain n'appartient pas au règne de Charles II de Mantoue mais à celui de Charles de Gonzague de Clèves, son grand-père Charles I<sup>er</sup>.
- SARMANT, WEIL 2010 : Thierry SARMANT, Alain WEIL, Les médailles de Charles de Gonzague-Nevers conservées à la Bibliothèque nationale de France in *Charleville chef d'œuvre du XVII<sup>e</sup> siècle*, ouvrage publié pour le quatrième centenaire de la fondation de Charleville (actes du Colloque de 2006), musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières 2010, pp.77-85.
- SARTELET 1997 : Alain SARTELET, *Charleville au temps des Gonzague*, musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières 1997 (monnaies p.5 et 94-95 avec localisation de l'atelier monétaire et photo agrandie en couleur du ducat d'or au morion reproduite en p.4 de couverture). Comparer avec BAUDSON 1947 b.
- VERDUSSEN 1627 et 1633 : Tarifs monétaires du roi d'Espagne Philippe IV publiés par Jérôme VERDUSSEN, imprimeur du roi à Anvers, 1627 et 1633.
- WACK, CHARLET 2013 : René WACK et Christian CHARLET, Gros lorrain à l'alérion de Phalsbourg et Lixheim et imitations du gros lorrain à l'alérion au XVII<sup>e</sup> siècle (dont l'imitation à Arches-Charleville), *BSFN* 68/9, novembre 2013, pp.273-279.
- COLLECTIF MANTOUE 2002 : *Monete e medaglie di Mantova e dei Gonzaga dal XII al XIX secolo*, La collezione della Banca Agricola Mantovana (Ancienne collection du comte Magnaguti augmentée), 8 vol. tome V, I Gonzaga de Nevers (1627-1707), Mantoue 2002 (catalogue par Pier Luigi Grossi).

## PREMIER PORTRAIT MÉTALLIQUE DE NAPOLEON RÉALISÉ PAR ERNST LUDWIG SIGMUND LAUER

Un article récent dans le *Bulletin Numismatique* (réf.1) raconte que le premier portrait métallique de Napoléon Bonaparte (gravé dans les derniers mois de 1796) est lié à un dessin en crayon rehaussé d'aquarelle de Guiseppe Longhi qui a rencontré Napoléon à Milan pendant la première Campagne d'Italie (24 mars 1796 jusqu'au 7 avril 1797 – réf.2). L'article évoque également le fait que Napoléon avait - dès son jeune âge - bien compris l'importance de la propagande (réf. 3). Les premières pièces métalliques qui portent l'image de Napoléon et ses actions héroïques (réf.1) sont visiblement plus grandes que des jetons (diamètre 33 mm, poids plus que 10 grammes). Mais comme des jetons, ils sont frappés généralement en laiton, régulièrement argenté ou doré - exemples dans la figure ci-dessous. Et en plus, comme nous allons voir dans le présent article, l'indication IETTON est présente sur toutes les pièces de 1797. C'est pourquoi j'appelle aussi les deux pièces de 1796 des *jetons*. L'article de mars (réf.1) montre des images de six exemples ; deux pièces différentes sont présentées ci-dessous. Sur l'avvers on voit le buste de Napoléon, âge 27 ans, regardant vers la droite et portant un vêtement brodé, bien similaire au vêtement que Bonaparte porte dans la peinture de Antoine-Jean Baron (pont d'Arcole, 17 novembre 1796 ; réf.4). Dans le catalogue numismatique de la Révolution française (réf.5), Hennin résume deux variantes de ce jeton : la première - Napoléon porte un vêtement fermé jusqu'au cou (Hennin 767), et la deuxième, considérablement plus rare que l'autre - Napoléon porte un habit avec les revers ouverts (Hennin 768).



Les deux variantes de la médaille de 1796 avec le premier portrait en métal de Napoléon Bonaparte (pour les détails, voir réf. 1) : Hennin 767 (laiton doré, habit fermé) et Hennin 768 (laiton, habit ouvert).

Le présent article, qui fait suite au précédent (réf.1), cherche la réponse à la question de savoir qui a gravé ce portrait emblématique et qui a créé ces jetons spéciaux. Dans cet exercice de réflexion, notre attention est principalement attirée sur un

graveur de jetons jouissant déjà d'une renommée nationale ou internationale. Bien qu'il n'en existe pas de preuve définitive (les pièces de 1796 ne sont pas signées par le graveur), plusieurs arguments vont dans la direction de Ernst Ludwig Sigmund Lauer, maître graveur de jetons de la ville impériale de Nuremberg (réf.6-8).

Les arguments sont les suivants :

1- Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, la ville de Nuremberg produisait régulièrement des jetons pour les pays étrangers, notamment pour la France.

2- Au moment de la première campagne d'Italie, Ernst Ludwig Sigmund Lauer (1762-1833) était déjà actif depuis 16 ans en tant que « meister Nürnberger werkstatt ». Sa réussite professionnelle est attestée par le fait que Lauer est considéré comme le père d'une dynastie de maîtres de Nuremberg spécialisés dans la fabrication de jetons (réf. 6-8).

3- En tant que jetonnier de Nuremberg, Lauer était connu sur le marché français avant 1796. Il avait par exemple réalisé des plus petits jetons (diamètre 2,5 cm, poids 4,85 g - Hennin 476) avec sa signature IETTON (avers) et LAUER (revers) à l'occasion de la mort de Louis XVI (21 janvier 1793).



Jeton en laiton : « Mort de Louis XVI » (Hennin 476). Avers : tête de Louis XVI à gauche LUD XVI REX GALLIAE DEFUNCTUS - à l'exergue IETTON. Revers : la Justice tenant la balance et la corne d'abondance, debout, sur des nuages, AMAT AUREA CONDERE SAECLA ; à l'exergue: LAUER. Collection musée Carnavalet à Paris.

4- En 1797, la signature IETTON et LAUER apparaît à nouveau sur deux jetons qui portent des légendes allemandes (Hennin 819 et 820) et qui ressemblent aux jetons de 1796, non seulement par les matériaux utilisés, mais aussi par leurs dimensions atypiques (diamètre 33 mm, poids plus que 10 grammes). Ils portent d'ailleurs le même portrait du jeune général Bonaparte. Ces deux jetons commémorent la Paix de Campo Formio (16 octobre 1797) entre la France et l'Autriche, qui marqua la fin de la première campagne d'Italie (réf.2). La première variante (Hennin 819) ne montre que le portrait de Bonaparte (très semblable au jeton Hennin 768, tourné vers la droite, avec son habit ouvert). Le revers est différent et présente une stèle en forme de pyramide dont le sommet porte un trophée de piques et de drapeaux ; la stèle est gravée au centre : DEN/16/OCTOB/1797. De plus on retrouve deux soldats à cheval, décorés de trompettes et enregistrés FRI/DE. Il existe une deuxième variante (également signée IETTON et LAUER ; annotée Hennin 820) qui a le même revers que Hennin 819. Mais l'avvers est différent

## PREMIER PORTRAIT MÉTALLIQUE DE NAPOLEÓN RÉALISÉ PAR ERNST LUDWIG SIGMUND LAUER

comme on voit les deux commandants militaires, de France (Bonaparte) et d'Autriche (Archiduc Charles Louis), qui se regardent attentivement.



Deux jetons en laiton de 1797 (Hennin 819 et 820) signés IETTON et LAUER. Ces pièces mémorisent la paix de Campo Formio. La différence est l'avers : Hennin 819 montre Bonaparte, habit ouvert - BUONAPARTE OBERGENERAL DER FRANKENARMEE IN ITALIEN. Hennin 820 contient les bustes de l'archiduc Charles Louis d'Autriche et du général Bonaparte CARL LUD. ERZHERZ. V. OESTERR. BUONAPARTE OB. GENER. D. FRANKEN. Le revers est identique pour les deux types. Légende : IN UDINE ANGEFANGEN. IN CAMPO FORMIDO GESCHLOSSEN. Au centre une pyramide inscrite DEN 16. OCTOB 1797 et entourée par deux soldats à cheval ; leurs trompettes sont inscrites FRI/DE. Les deux jetons font partie de la collection musée Carnavalet à Paris.

5- Entre les premiers portraits de Napoléon qui ne sont pas signés par Lauer (1796) et les médailles de la paix de Campo Formio signées IETTON et LAUER (1797) se trouvent deux pièces de 1797 très similaires aux premiers types de 1796 et qui portent le mot IETTON sur le revers. La première variante, cataloguée Hennin 833, est très rare (R2). À l'avers on voit une légende et un portrait qui sont identiques à Hennin 767 (veste brodée fermée au col). Le revers est quasiment identique, mais il y a deux points de différence :

- La hache derrière les faisceaux pointe vers la droite
- À l'exergue IETTON.

Un deuxième type de ce jeton (non mentionné par Hennin) est de la plus haute rareté (R4). A l'avers on trouve le portrait de Napoléon, habit ouvert, comme Hennin 768 de 1796 et Hennin 819 de 1797. En comparaison avec Hennin 768, la légende française est modifiée :

- Elle est réalisée avec des lettres plus grandes
- Sans erreur typo : BUONAPARTE et D'ITALIE
- Le titre « général en chef » devient ici l'abréviation G.E.C.

Le revers est identique au type précédent (Hennin 833) et semble avoir été frappé en utilisant le même poinçon (voir par exemple les trois S dans SOLDATS et VOS).



Jeton argenté et gravé en 1797 (Hennin 833) qui ressemble fortement à Hennin 767 de 1796. Bonaparte porte un habit brodé qui est boutonné jusqu'au cou. Légende : BUONAPARTE GENERAL EN CHEF DE LA BRAVE ARMEE D'ITALIE. Le revers montre à l'exergue IETTON 1797, l'axe sur le bouclier est tourné vers la droite. Dessous, une variante de la plus haute rareté (R4) en métal blanc qui ressemble Hennin 768 ; les deux revers de l'habit brodé sont ouverts. La légende est faite avec des plus grandes lettres et contient une abréviation : BUONAPARTE G.E.C. DE L'ARMEE D'ITALIE.

6- Dans la collection musée Carnavalet à Paris, il existe une pièce (Hennin 821) qui ajoute à l'idée que Lauer était le graveur des sept jetons de Napoléon (1796/1797). Il s'agit d'une pièce hybride : l'avers est semblable au jeton de Campo Formio montrant les deux chefs militaires face à face (Hennin 820, signé LAUER). Le point important est que l'image et la légende du revers sont identiques à Hennin 833 : on voit l'axe tourné vers la droite et à l'exergue IETTON 1797, et les trois S atypiques dans la légende.



Hennin 821, une pièce hybride - collection musée Carnavalet à Paris. Avers : bustes de maréchal Charles Louis et du général Bonaparte CARL ERZH : V:OESTER : U : BUONAPARTE GEN.D : FRAN - à l'exergue : CAMPO FORMIDO/ D:17OCT:1797. Revers : identique à Hennin 833.

En résumé, cet article rassemble sept pièces, réalisées lors de la première campagne d'Italie, qui montrent le premier portrait en métal de Napoléon Bonaparte. Pour les jetons, ils ont des dimensions atypiques. Cependant, les cinq pièces de 1797

# PREMIER PORTRAIT MÉTALLIQUE DE NAPOLEON RÉALISÉ PAR ERNST LUDWIG SIGMUND LAUER

portent le mot IETTON et deux d'entre elles sont signées LAUER. Les dimensions, le matériel utilisé et surtout les images et légendes soutiennent l'idée que ces sept pièces ont été réalisées par Ernst Ludwig Sigmund Lauer.

Est-il surprenant que les premiers jetons de Napoléon ne soient pas produits en France, mais en Allemagne ? Pas vraiment. La Révolution française a trouvé un soutien intellectuel dans toute l'Europe, notamment en Italie et en Allemagne (réf.9). En 1796, l'Allemagne était encore fragmentée et loin du pays qu'on connaît maintenant. La Révolution française a contribué à l'unification de l'Allemagne au XIX<sup>e</sup> siècle (réf.9,10). Schiller (réf.11) et Hegel (réf.12) ont d'abord exprimé ouvertement leur soutien aux idées de la Révolution française. Aux années de terreur, condamnées notamment par Goethe (réf.13), succèdent la montée du dynamisme de Bonaparte, qui devient rapidement la figure marquante de la Révolution française. Non seulement des célébrités comme Beethoven (réf.14), mais aussi d'autres intellectuels moins connus, ont soutenu la figure emblématique de Napoléon en tant que proue de la révolution.

Dans ce contexte, Longhi (1766-1831) et Lauer (1762-1833) étaient des jeunes entrepreneurs de la même génération que Bonaparte (1769-1821). Quel était le dynamisme entre ces trois hommes ? Le dessin unique de Longhi datant de l'automne 1796 ne pouvait pas être diffusé sous sa forme actuelle : il n'y avait ni Facebook ni Instagram à l'époque. Au lieu de cela, Bonaparte fit graver par Lauer ce portrait unique de Longhi sur un support métallique à partir duquel des milliers de copies purent être réalisées. Celles-ci furent ensuite rapidement diffusées dans toute l'Europe avec la nouvelle des victoires successives et spectaculaires en Italie. Il semble probable que d'autres fabricants de médailles, comme Pierre Ferrer à Genève, se soient inspirés du travail de Lauer (réf.1).

Grâce au sept jetons de Lauer, on peut mieux comprendre les origines du premier portrait en métal de Napoléon. Cependant, un certain nombre de questions restent sans réponse. Pourquoi Lauer n'a-t-il pas signé ces premiers types jetons en 1796 ? Lui a-t-il été spécifiquement demandé de ne pas le faire ? Ou Lauer craignait-il une éventuelle punition de la part du gouvernement allemand pour sa collaboration avec Napoléon ? Cette dernière hypothèse est possible puisque Lauer a apposé sa signature une fois la paix conclue entre la France et l'Autriche. Une autre question est celle de savoir pourquoi Napoléon s'est fait graver de deux manières pendant deux ans : avec un habit boutonné jusqu'au cou, sym-

bole de l'ordre et de la discipline militaire ; mais aussi avec des revers ouverts - plus nonchalant. A-t-il souhaité mettre en avant deux aspects de sa personnalité ? Peut-être avait-il en tête des groupes cibles spécifiques pour les deux variantes. On peut aussi imaginer qu'en plus des pièces en laiton de base, en vis-à-vis, des pièces argentées et dorées étaient destinées à certaines groupes. Quoi qu'il en soit, au cours des années suivantes, Napoléon deviendra un vrai maître pour convaincre les autres de son projet de changer le monde. Les sept types de jetons de Lauer datant de 1796/97 montrent les débuts d'un jeune stratège brillant ; un voyage qui évolue vers la personne la plus puissante sur Terre sept ans plus tard.

Francesco LA BARCA

## RÉFÉRENCES

1. BN228, page 32-34, 2023. <https://www.bulletin-numismatique.fr/bn/pdf/bn228.pdf>
2. C. von Clausewitz: *Napoleon's 1796 Italian Campaign*, University Press of Kansas, 2018
3. W. Hanley *The Genesis of Napoleonic Propaganda, 1796-1799*, Columbia University Press, 2005.
4. <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010238363>
5. M. Hennin: *Histoire Numismatique De La Revolution Française*, publié par J S Merlin, Paris 1826.
6. Herbert J. Erlanger. *The medals of the free city of Nuremberg from 1782 to 1806*. Museum Notes (American Numismatic Society) Vol. 6, 205-214, 1954.
7. Clyde J. Drawing Known mintmasters of Nuremberg. *Journal of the Token and Medal Society*, 3, No. 2, 1963.
8. Eklund O.P. *The Counters of Nuremberg. The Numismatist*, American Numismatic Association, July 1926.
9. Gooch G.P. *Germany and the French Revolution*. Transactions of the Royal Historical Society, 10, 51-76, 1916.
10. Kohn H. *The eve of German nationalism (1789-1812)* Journal of the History of Ideas 12, 256-284, 1951.
11. Batt M. Schiller's Attitude Towards the French Revolution. *The Journal of Germanic Philology*, 1, 482-493, 1897
12. Bourke R. Hegel and the *French Revolution* Pages 757-768 | Published online: 04 Jul 2022 <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01916599.2022.2095754>
13. Mortimore A.G. PhD thesis *The response of Johann Wolfgang von Goethe to the French Revolution*. University of Oxford 2017
14. Lee A. *Beethoven and Napoleon* 2018. <https://www.historytoday.com/archive/music-time/beethoven-and-napoleon>

Il images

Il artefa

earch da

eference

umismatics

boards

## Welcome to the Scheme's database

1,672,230 objects within 1,085,174 records



What:

When:

## DE LA 20 FRANCS OR MARIANNE COQ

Sur chacune de ses faces, la pièce de 20 francs or Marianne Coq est bordée par un listel constitué d'oves séparés par un motif fait de trois dards (un dard central vertical flanqué de deux dards latéraux courbes).

Sur l'avvers de la pièce qui affiche Marianne, le listel comporte 49 oves tous semblables les uns aux autres.

Par contre, sur le revers orné du coq, il n'y en a que 48.

Détail supplémentaire intrigant : ces 48 oves ne sont pas identiques. En effet, l'un d'entre eux est remarquablement plus petit que les 47 autres, d'un facteur d'ordre 2 à 3. Il s'agit de l'ove n°31 (pour la numérotation, on attribue arbitrairement le numéro 1 à celui situé exactement au-dessus du I de EGALITE, et on incrémente dans le sens horaire) :



Il y a probablement une bonne raison à cette importante différence de taille mais la littérature spécialisée est muette à ce sujet. Peut-être la nécessité de laisser assez de place pour permettre une gravure suffisamment fine des griffes de la patte droite du coq ?

On note que cette particularité de l'ove n°31 est présente sur toutes les pièces de 20 francs Marianne Coq, depuis 1899 jusqu'à 1914.

On l'observe même sur des faux d'époque non chinois (russes, italiennes, libanaises...).

En fait, même s'il existe quelques rares faux d'époque non chinois eux aussi concernés, la grande majorité des pièces sur lesquelles on ne l'observe pas sont des contrefaçons modernes d'origine chinoise. En outre, sur ces faux, le listel des faces avers et revers comporte le même nombre d'oves : tantôt 48, tantôt 49 (selon l'atelier de contrefaçon) !

Il suffit d'aller faire un tour sur l'un de ces sites pour le constater :



Avec ces deux particularités (même nombre d'oves sur les deux faces et surtout ove 31 face Coq de taille non réduite), on tient sans doute là un bon moyen supplémentaire de repérer les contrefaçons modernes de ce pays.

Toujours au sujet de ces contrefaçons, et ce n'est pas accessoire, on voit souvent écrit qu'elles seraient fabriquées par moulage à partir d'une pièce originale authentique, d'où la reproduction des mêmes rayures et diverses imperfections sur toutes les copies. Mais si on admet cette hypothèse, pourquoi l'ove 31 n'est-il pas lui aussi reproduit à l'identique de la pièce originale ? Et pourquoi y a-t-il le même nombre d'oves sur les deux faces de la pièce ?

Tout cela suggère que le mode de fabrication des copies n'est pas uniquement et simplement un moulage. Il y a sans doute autre chose.

Reste à déterminer quel autre procédé technique est utilisé : combinaison d'un moulage pour le centre de la pièce et d'une pseudo-gravure pour le listel ? Utilisation pour le moulage de flans préalablement pseudo-gravés d'un même listel générique « parfait » ?

## CONCLUSION :

Le listel des 20 francs or Marianne Coq est différent pour les deux faces de la pièce : il comporte 49 oves pour l'avvers et seulement 48 pour le revers.

En outre, le listel du revers présente une particularité intrigante : l'ove n°31 est nettement plus petit que tous les autres, d'un facteur environ 2 à 3.

La littérature spécialisée consultée est muette à ce sujet.

On peut avancer l'hypothèse d'un acte délibéré du graveur (Patey ou Chaplain ?) afin que la gravure des griffes de la patte droite du coq soit suffisamment fine et correctement rendue.

Cette hypothèse est cependant mise à mal par l'examen des contrefaçons modernes d'origine chinoise : l'ove n°31 y apparaît en effet de même taille que les autres, ce qui n'empêche pas un affichage presque normal des griffes du coq, la finesse de la gravure en moins bien entendu.

Accessoirement, le listel des faux modernes d'origine chinoise :

- comporte le même nombre d'oves sur les deux faces de la pièce (48 ou 49 selon l'atelier de contrefaçon) ;
- la taille de l'ove 31 du listel du revers est identique à celle des autres.

Ces deux dernières constatations impliquent que le procédé de copie utilisé ne peut pas se résumer à un simple moulage à partir d'une pièce originale authentique... Alors, quel procédé technique utilisent vraiment les contrefacteurs chinois ?

Jean-Luc GRIPPARI

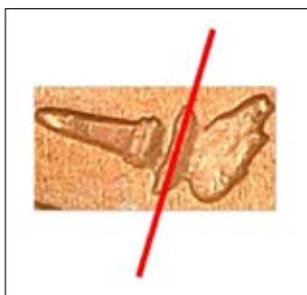
## LE DÉCALAGE DU DIFFÉRENT GRAVEUR SUR LES 20 FRANCS OR MARIANNE COQ

Sur le revers de la pièce de 20 francs-or Marianne Coq, le millésime des pièces millésimées de 1902 à 1914 est encadré par les différents monétaires. A gauche, celui du graveur général des monnaies Henri-Auguste PATEY et, à droite, celui de l'atelier monétaire, l'Hôtel des Monnaies de Paris.

Le différent de l'atelier est une corne d'abondance.

Le différent du graveur est une torche inclinée presque à l'horizontale.

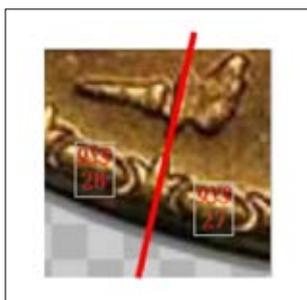
Ci-dessous, un trait rouge repère l'axe horizontal de la vasque de la torche d'où sort la flamme :



Il est de constatation usuelle que la position de cette torche varie légèrement : tantôt un peu décalée vers la droite, tantôt un peu déplacée vers la gauche. Cela a pour conséquence que le haut de la flamme s'approche (si décalage vers la droite) ou s'éloigne (si décalage vers la gauche) du chiffre 1 du millésime.

Pour objectiver de façon fiable ce déplacement, on peut prendre un repère fixe sur le listel en regard, en l'occurrence le dard central vertical situé entre les oves 27 et 28 (pour la numérotation, on attribue arbitrairement le numéro 1 à l'ove situé au-dessus du I de EGALITE, et on incrémente dans le sens horaire).

Par exemple, sur la photo ci-dessous, le dard-repère est strictement aligné sur la vasque :



En pratiquant ainsi, on est intrigué de constater qu'il semble exister un lien entre le décalage de la torche et le millésime de la pièce.

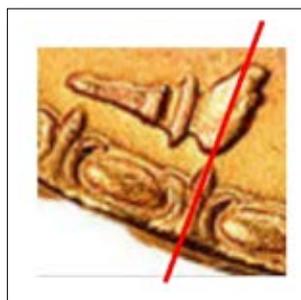
En effet, pour les millésimes 1911 à 1914, le trait rouge issu du dard-repère passe exactement par la vasque : c'est la photo ci-dessous. Sur certaines rares pièces, on a même pu constater que la vasque est située encore plus à droite du trait rouge.

Pour ces millésimes 1911 à 1914, un tel déplacement de la torche entraîne donc une diminution de la distance entre le haut de la flamme et le chiffre 1 du millésime. Et ceci est observé même sur les refractions Pinay faussement millésimées 1911 à 1914.

Sur les photos ci-dessous, la vasque est située dans le prolongement du trait-repère rouge :



Par contre, pour les millésimes antérieurs (1902 à 1910), le déplacement de la torche s'effectue en sens opposé : le trait rouge issu du dard-repère passe alors plus ou moins à droite de la vasque et le plus souvent même dans la flamme (voir photos ci-dessous). Cela signifie que la flamme s'est éloignée du chiffre 1 du millésime lequel, lui, ne bouge jamais :



Sur les photos ci-dessous, la vasque est située à gauche du trait-repère rouge :



### CONCLUSION :

Sur la pièce de 20 francs or au type Marianne-Coq, il est de constatation fréquente que la position du différent du graveur, une torche, varie un peu.

Cependant, il est intrigant de constater que pour les quatre millésimes 1911 à 1914, la vasque de la torche est le plus souvent alignée sur le dard central vertical situé entre les oves 27 et 28 du listel.

Dès lors, on peut légitimement se poser la question : pourquoi seulement ces quatre millésimes et pas les autres ?

Jean-Luc GRIPPARI

## 20 FRANCS OR MARIANNE COQ : À PROPOS DE LA VARIÉTÉ LONGUE QUEUE

Les informations à propos de cette variété étant rares, éparses et difficiles à trouver, il est peut-être utile de rappeler à quoi elle correspond.

Le fier coq gaulois qui orne le revers de la pièce de 20 francs or gravée par J.C. Chaplain est paré d'un superbe plumage et il exhibe, à la droite de la pièce, une magnifique queue faite de grandes plumes arquées en faucilles dont la partie inférieure vient surplomber l'inscription « Fcs ».

Un examen attentif de nombreuses pièces montre que l'extrémité effilée de la plume la plus proche de la barre horizontale supérieure du F n'a pas toujours exactement la même longueur.

Le plus souvent, elle ne dépasse pas cette barre horizontale : c'est de loin le type le plus courant.

Mais, parfois, elle la dépasse : c'est la variété dite « à longue queue ».

Mais avant de poursuivre plus en avant la discussion à propos de cette variété, il convient de rappeler qu'elle ressemble beaucoup à l'aspect de la même plume présente sur toutes les pièces de 10 francs or Marianne Coq. La seule différence est

que, pour cette dernière, il s'agit de la gravure normale et non d'une variété (ci-dessous au millésime 1914) :



Mais revenons à la pièce de 20 francs.

Le fait intrigant de cette variété, c'est que la pointe de la plume qui dépasse n'a pas toujours la même longueur, tantôt minime, tantôt nettement plus allongée comme illustré ci-dessous :



queue normale   longue queue courte   longue queue   très longue queue

Si l'existence de cette variété est attestée dans la littérature spécialisée, sa signification reste mystérieuse et ne fait pas consensus.

Ainsi, dans les ouvrages *Le Franc Les monnaies* 2014 (page 608) et *Le Franc Les monnaies Les archives* 2019 (page 778), c'est l'hypothèse d'une éventuelle contrefaçon qui est soulevée à son encontre. Ces deux livres rapportent en effet que, dans les années 70, la variété avait été détectée sur des pièces présentant par ailleurs les caractéristiques des refractions Pinay ce qui, à l'époque, avait déclenché une enquête d'experts de La Monnaie de Paris (suspicion d'emploi de coins non originaux pour les refractions Pinay). Toutefois, les investigations entreprises n'avaient pas permis de conclure avec certitude.

Pour d'autres auteurs, cette variété serait une marque secrète de l'Administration afin de pouvoir différencier les refractions Pinay des frappes d'origine.

Ainsi, dans la défunte revue *Numismatique et Change* (page 41 du numéro 353 d'octobre 2004), Frédéric Droulers avait publié un excellent article abordant cette controverse : le lecteur s'y reportera avec bonheur. Il y rapportait notamment le témoignage de Jean-Claude Dieudonné, ancien maître-graveur à La Monnaie selon qui l'hypothèse d'une marque secrète de l'Administration ne tient pas car « la variété à très longue queue existe également en frappe d'époque de 1907, 1908 et 1911 (sic) ».

Pour notre part, nous ajouterons que chacun peut constater que nombre des pièces millésimées 1899 présentent naturellement une longue queue. Et bien entendu, avec un tel millésime, il ne peut pas s'agir d'une refraction Pinay...

Pour objectiver et quantifier plus facilement le dépassement de la barre horizontale supérieure du F, on peut s'aider d'un

SUBSCRIBE NOW!

### THE BANKNOTE BOOK



Collectors everywhere agree,

"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.

Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.

More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

[www.BanknoteBook.com](http://www.BanknoteBook.com)

## 20 FRANCS OR MARIANNE COQ : À PROPOS DE LA VARIÉTÉ LONGUE QUEUE

repérage géométrique. Cela a également pour intérêt de montrer que c'est bien l'extrémité de la plume qui s'allonge vers la droite et non le F qui se déplace vers la gauche.

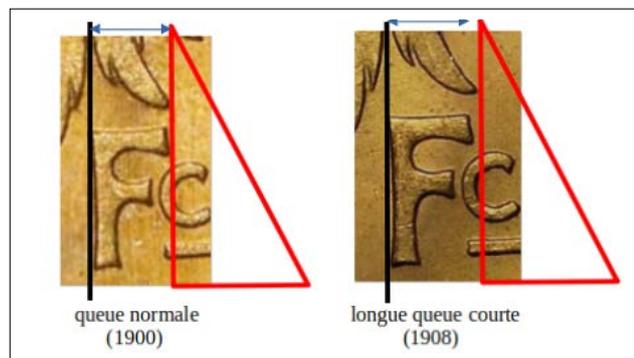
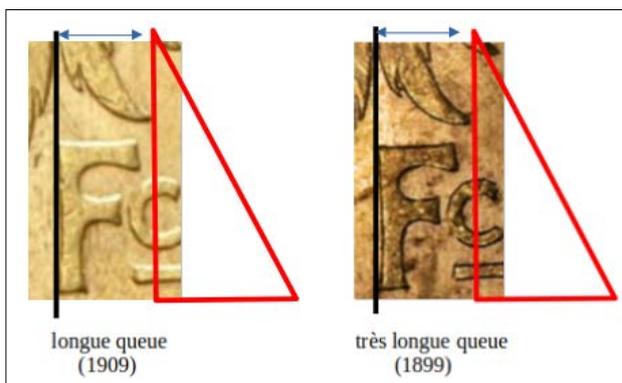
Pour cela, on a besoin d'un repère fixe et d'un repère mobile. Il suffit ensuite d'observer la variation de l'écartement entre les deux.

Ci-dessous, le repère fixe est un trait noir vertical qui longe le côté vertical du F. Quant au repère mobile, c'est un triangle rectangle rouge dont le côté vertical passe exactement par la pointe effilée de la plume.

Et enfin, on matérialise l'écartement entre les deux repères par une double flèche bleue horizontale (celle-ci est bien entendu de longueur identique pour les quatre photos).

On constate que c'est bien le triangle rouge qui s'éloigne du repère fixe.

Une autre façon de mettre en évidence l'allongement de la plume est de regarder l'éloignement progressif du trait vertical rouge par rapport au creux du C :



### CONCLUSION

À ce jour, il n'y a pas d'explication claire et univoque quant à l'origine et la signification de la variété dite « à queue longue » de la 20 francs or Marianne Coq.

Toutefois, comme son existence n'est pas niée dans la littérature spécialisée, on peut malgré tout :

- rappeler ses principales caractéristiques physiques ;
- souligner que son polymorphisme (queue plus ou moins longue) est dû à la variation de longueur de la partie de la plume qui dépasse la barre horizontale supérieure du F de « Fcs ».

Jean-Luc GRIPPARI

# RETROUVEZ L'HISTOIRE DU FRANC

19€90

à la vente sur **Cgb.fr**

## RECTIFICATION DE LA LIGNE F170/1 : UN SECOND EXEMPLAIRE DE L'ESSAI 25 CENTIMES LINDAUER 1914 EN NICKEL CONFIRMÉ !



Photo 1 : Ø24,03mm–5,02g–nickel–tranche lisse en SP66 (GEM 77.8)

**D**epuis des décennies et aujourd'hui encore, les ouvrages de cotation attribuent l'essai beaucoup plus courant en maillechort (GEM 77.9) au type F170. Cela n'a pas de sens puisque l'essai repris au type F170 se doit d'être au métal adopté, donc en nickel (GEM 77.8) !

Dans le *BN128*, M. Carles Jongues partageait ses découvertes jusqu'alors inédites un siècle après leurs frappes (fait rarissime pour des monnaies du XX<sup>e</sup> siècle) et nous rappelait ce qu'il s'est déjà produit concernant l'essai 10 centimes en nickel : n'étant pas connu au métal adopté, on a associé, faute de mieux, celui en cupro-nickel. Il aura fallu patienter jusqu'à l'édition du Franc 10 pour que l'essai en nickel retrouve sa place méritée.

Revenons maintenant à l'essai en 25 centimes :

Certifié par GENI, un second exemplaire en nickel pur avec le mot « ESSAI » en relief dans la boucle du « C » est à nouveau recensé et il est parfaitement conforme à toutes les caractéristiques du type adopté (cf photo 1).

Cet essai étant une seconde fois confirmé, nul doute qu'il va bien falloir lui attribuer la ligne F170/1 en bonne et due forme dans les éditions futures ! À l'instar de la 10 centimes, la 25 centimes a elle aussi toute légitimité à retrouver sa place méritée.

Pour savoir si votre essai est en nickel, la solution la plus simple est le passage à l'aimant : si celui-ci est en nickel il collera très fortement, contrairement aux autres métaux utilisés.

Aussi, en comparant les exemplaires photographiés dans différentes ventes passées, un détail m'a interpellé : il y aurait une petite différence de gravure au niveau de l'emplacement du mot « ESSAI » par rapport au tiret qui le surplombe. Sur les exemplaires répertoriés en maillechort (cf photo 2), le mot « ESSAI » est décalé à gauche par rapport aux exemplaires en nickel (cf photo 3).



Photo 2 : essai en maillechort (GEM 77.9)



Photo 3 : essai en nickel (GEM 77.8)

Maintenant, est-ce que tous les exemplaires en maillechort ont ce décalage et pas ceux en nickel ? Cela reste bien entendu à confirmer par des recherches approfondies (outils originels, archives...).

Il serait également opportun d'effectuer un pointage précis de ces essais (sans oublier de préciser leurs poids et bien sûr s'il y a collage ou non à l'aimant !).

La ligne F170/1 devrait par conséquent être totalement revue en y attribuant dorénavant la version en nickel dont l'insigne rareté semble bien être du même acabit que ses petites sœurs en 5 et 10 centimes du même métal...

Anthony MANCONE

### L'ÉVALUATION DU GRADE : 3-AU (ABOUT UNCIRCULATED) 50-58

Après avoir examiné et illustré les grades correspondant aux pièces non circulées (60 à 70), nous allons voir les grades 50 à 58 correspondant au Superbe - et au Très Très Beau +. Ici le SUP et le TTB se trouvent à cheval car l'échelle des grades de Sheldon est beaucoup plus précise que l'échelle des qualités françaises. Il faut noter qu'en dessous de 60, tous les grades ne sont pas utilisés et évoluent par paliers de 2 ou 3 points.

Échelle de grade	Qualité	Description
AU58 AU55	SUP- (Superbe)	Légère usure, beaucoup de velours dans les champs.
AU53 AU50	TTB+ (Très Très Beau)	Légère usure, peu de velours dans les champs.

Chaque grade est illustré par une pièce différente. L'état de conservation est indépendant de l'origine ou l'âge de la monnaie. Le grade est fonction de l'aspect général de la monnaie, puis il est affiné selon les cinq critères : l'usure, le velours, les marques, la frappe et la patine. En SUP- et TTB+, l'usure est faible sur les points hauts et une partie du velours reste visible dans les champs. Les marques et la patine ont un faible impact.



France 40 Francs 1830-MA PCGS AU50

En AU50, seuls les points hauts présentent de l'usure, presque tout le velours a disparu dans les champs. Sur cette pièce de 40 francs, les détails de la gravure sont légèrement aplatis par l'usure mais ils sont tous visibles, un petit peu de velours reste dans les zones les plus protégées, entre les mèches de cheveux et au bord des lettres.



Royaume-Unis Souverain 1866 PCGS AU53

En AU53, seuls les points hauts présentent de l'usure, une grande partie du velours a disparu dans les champs. Ce souverain anglais porte une usure bien visible sur les points haut du portrait, c'est en effet la zone la plus exposée de la pièce. Le

velours se trouve seulement entre les lettres à l'avvers et est présent en grande partie au revers. Cette usure inégale de l'avvers par rapport au revers est fréquente sur une très grande variété de monnaies, dans ce cas c'est la face la plus touchée qui est prise en compte pour le grade.



Chine 20 Cent 1931 PCGS AU55

En AU55, seuls les points hauts présentent de l'usure, environ la moitié du velours a disparu dans les champs. Cette monnaie chinoise présente une faible usure sur les reliefs et une quantité notable de velours se trouve autour des reliefs.



France 6 Livres 1793-A PCGS AU58

En AU58, seuls les points hauts présentent de l'usure, presque tout le velours est présent dans les champs. Ce gros écu d'argent présente une usure très faible mais visible sur tous les points hauts, dont le génie et la couronne de chêne. Le velours se trouve de partout sauf dans les zones les plus exposées où il disparaît en partie à cause des frictions.

La différence entre une faiblesse de frappe et l'usure se fait en regardant l'aspect général de la monnaie. Une faiblesse est souvent localisée, alors que l'usure agit sur l'ensemble de la monnaie. C'est également ce qui permet de faire la différence entre les grades contigus AU58 et MS61 (le MS60 étant très rarement utilisé), dont la distinction est souvent délicate pour les collectionneurs.

Laurent BONNEAU - PCGS Europe

# Excellent

★ Trustpilot

★★★★★ **cgb.fr**

Noté 4,9/5

Plus de 5000 Avis

## LA TROUVAILLE X.118



**L**e 100 Francs Descartes est un billet spécial... sa création est décidée en août 1940, il est produit dès 1942 mais gardé en réserve. Le 21 juillet 1944 la Banque de France décide finalement de le mettre en circulation, mais seulement onze mois plus tard, du 04 au 15 juin 1945 toutes les coupures à partir de 50 Francs doivent être échangées !

Une émission incomplète, onze mois de circulation, douze jours de remboursement, les mémoires n'ont pas conservé le souvenir de ce billet.

L'émission dans l'urgence et le peu d'archives font du Descartes une énigme à rebondissements. Si des trouvailles anciennes sont connues, les quelques exemplaires nouveaux découverts çà et là ne permettent pas d'évaluer avec justesse les billets effectivement mis en circulation.

Le point actuel :

**1 seule combinaison de signatures :**

Rousseau, Favre-Gilly

**8 dates :**

15 mai et 13 août 1942

07 janvier 1943

06 janvier, 23 mars, 20 juillet, 28 septembre et 12 octobre 1944

**120 alphabets théoriquement imprimés / émis mais seulement une quarantaine effectivement retrouvés.**

Sur son Blog, Jacques Dutang répertoriait 1112 billets en 2015, en décembre 2022 il en est à 3134. Les différences selon les références sont énormes : 72 % de billets retrouvés sont de la première date (15 mai 1942). C'est d'ailleurs la seule pour laquelle les 24 alphabets théoriquement émis ont été retrouvés. Attention, car même pour cette date commune, des alphabets sont rares (15, 16, 23, 24) et des lettres encore inconnues !

Passons sur les dates suivantes, pour lesquelles peu d'alphabets et peu de lettres différentes sont répertoriés, certaines combinaisons ne sont connues qu'à un seul exemplaire...

**Voyons la dernière date du 12 octobre 1944, référence F.27.08**

Sur les huit alphabets imprimés (113 à 120), deux ont été retrouvés, chacun pour une seule lettre : K.117 et S.118. Pourquoi ? Nul ne sait, aucune nouvelle découverte depuis des années sur ces dates.

D'après nos archives, les plages de numéros connues sont :

K.117 : 75026 – 75626 et 77005 – 77552 : 143 ex. répertoriés

S.118 : 44051 – 44288 : 20 ex. répertoriés

Bien entendu, ces plages de numéros n'impliquent pas que les deux ou trois trouvailles soient complètes.

La situation semblait donc figée sur cette date.

Jusqu'à ce que, quelque part dans le sud-est de la France, un tiroir contenant divers documents d'un héritage déjà ancien, soit ouvert, et qu'une petite liasse de billets en soit extraite. Le lot n'a pas circulé, il y a quelques défauts de stockage et de manipulation mais l'ensemble n'a pas bougé depuis 80 ans.

Après quelques recherches, les propriétaires du bureau, donc du tiroir et donc, de ce qu'il contient... nous contactent...

Une trouvaille de Descartes de plus ? Sur la première date, cela arrive encore parfois mais là, non. C'est la dernière date, le dernier alphabet connu et une lettre non répertoriée !

Quatre-vingts ans de sommeil et voilà 74 nouveaux Descartes qui (re)voient le jour, et exclusivement des X.118. Par quel parcours ces billets sont arrivés là, pourquoi aucun autre X.118 n'a été découvert, nous ne le saurons jamais, mais 74 collectionneurs vont pouvoir intégrer cette nouvelle lettre à leurs classeurs !

Comme pour d'autres trouvailles, nous avons opté pour une méthode qui a fait ses preuves : proposer l'ensemble dans sa totalité, à des prix corrects, via le *Bulletin Numismatique*. Premiers arrivés, premiers servis, pas de seconde chance.

Le Descartes est comme le Jacques Cœur, une émission mal connue avec quelques séries très communes mais qui recèle aussi parmi les plus grandes raretés du XX<sup>e</sup> siècle. Les prix sont encore bas, profitez-en.

Plages de numéros de la trouvaille X.118 :

X.118 n°07191 à 07194 (4ex.)

X.118 n°07511 à 07590 (37ex.)

X.118 n°14954

X.118 n°23162 à 23171 (9ex.)

X.118 n°37202

X.118 n°37630 à 37654 (22ex.)

L'ensemble est composé de 74 billets, dont 41 des deux premières séries (entre 07191 et 07590), 9 pour le bloc 23162 à 23171 et 22 sur la dernière plage entre 37630 et 37654, les numéros 14954 et 37202 sont isolés. La plupart sont TTb+ à SUP+ (un exemplaire a eu « droit » au SPL mais un défaut de marge provoque une baisse du prix). Les tarifs s'étalent entre 50 et 140 euros selon l'importance de défauts.

Bien que la trouvaille présente la combinaison inédite X.118, les prix sont volontairement équivalents à ceux des K117 et S.118 connus.

À noter que le X.118 n°37654 est désormais le plus grand numéro connu du Descartes...



## 100F DESCARTES, LE BILLET OUBLIÉ

## LA TROUVAILLE X.118

500811	X.118 n°07191	Non épinglé, quelques plis, petits défauts en marge haute,	TTB	60€
500812	X.118 n°07192	Non épinglé, quelques plis, fente 1mm en marge basse, coins inférieurs arrondis, légères rousseurs.	TTB+	80€
500813	X.118 n°07193	Non épinglé, quelques plis, infimes manques, fente de 3mm en marge haute.	TTB	60€
500814	X.118 n°07194	Non épinglé, quelques plis, petits défauts en marge basse, salissures au verso.	TTB+	80€
500815	X.118 n°07511	Non épinglé, quelques plis, taché.	TTB+	80€
500816	X.118 n°07512	Non épinglé, léger pli vertical, fente de 2mm en marge droite, coins cornés, trace de manipulation en marge haute, légères rousseurs et salissures.	SUP+	120€
500817	X.118 n°07513	Non épinglé, quelques plis, trois fentes de 3 et 5mm et 1 cm en marge haute, coins cornés, rousseurs.	TTB	60€
500818	X.118 n°07515	Non épinglé, quelques plis, défaut en marge basse.	TTB+	80€
500819	X.118 n°07516	Non épinglé, quelques plis, morceau de papier arraché, taché et recollé en marge basse.	TTB+	60€
500820	X.118 n°07517	Non épinglé, quelques plis, rousseurs.	pr.SUP	80€
500821	X.118 n°07518	Non épinglé, quelques plis, défaut en coin supérieur droit, rousseurs.	TTB+	80€
500822	X.118 n°07532	Non épinglé, quelques plis, bordure gauche arrachée les autres gondolées, petit manque en coin inférieur droit, rousseurs.	TTB	50€
500823	X.118 n°07533	Non épinglé, quelques plis, petits défauts en marge gauche, rousseurs.	TTB+	80€
500824	X.118 n°07534	Non épinglé, quelques plis, petits défauts en marge gauche, légères rousseurs, infime manque en coin.	TTB+	80€
500825	X.118 n°07535	Non épinglé, quelques plis, petits défauts en marge gauche et dans le coin inférieur droit, légères rousseurs, infime manque en marge haute.	TTB+	80€
500826	X.118 n°07536	Non épinglé, quelques plis, petits défauts en marge gauche et dans le coin inférieur droit, légères rousseurs, infime manque en marge haute.	TTB+	80€
500827	X.118 n°07537	Non épinglé, quelques plis, petites fentes en marge gauche, légères rousseurs, infime manque en marge haute.	TTB+	80€
500828	X.118 n°07538	Non épinglé, quelques plis, petits défauts en marge gauche, petites rousseurs.	TTB+	80€
500829	X.118 n°07539	Non épinglé, quelques plis, bordures légèrement gondolées, infime manque en coin supérieur droit.	pr.SUP	80€
500830	X.118 n°07540	Non épinglé, quelques plis, bordures légèrement gondolées, fente de 2mm en marge haute.	pr.SUP	80€
500831	X.118 n°07541	Non épinglé, quelques plis, petit défaut en marge gauche.	SUP	80€
500832	X.118 n°07542	Non épinglé, quelques plis, marges gauche et haute légèrement gondolées, petites traces d'humidité.	pr.SUP	80€
500833	X.118 n°07543	Non épinglé, quelques plis, marges gauche et haute légèrement gondolées, petites traces d'humidité.	pr.SUP	80€
500834	X.118 n°07544	Non épinglé, quelques plis, petit défaut en marge gauche, petites traces d'humidité.	pr.SUP	80€
500835	X.118 n°07545	Non épinglé, quelques plis, marge gauche légèrement gondolée, petites traces d'humidité.	pr.SUP	80€
500836	X.118 n°07546	Non épinglé, quelques plis, petit défaut en marge gauche et fente de 2mm en marge droite, petites traces d'humidité.	SUP	80€
500837	X.118 n°07547	Non épinglé, quelques plis, infime manque en coin supérieur droit, petites traces d'humidité.	pr.SUP	80€
500838	X.118 n°07576	Non épinglé, quelques plis, fente de 4mm en marge haute, traces d'humidité.	SUP	80€
500839	X.118 n°07578	Non épinglé, quelques plis, coin corné, petites traces d'humidité.	SUP+	120€
500840	X.118 n°07579	Non épinglé, quelques plis, coin corné, infimes manques en coin supérieur droit et marge droit, petites traces d'humidité.	pr.SUP	80€
500841	X.118 n°07580	Non épinglé, quelques plis, coin corné, petites traces d'humidité.	SUP	80€
500842	X.118 n°07581	Non épinglé, quelques plis, coin corné, petites traces d'humidité.	SUP	80€
500843	X.118 n°07582	Non épinglé, quelques plis, marge gauche manipulée avec fente de 2mm, coin corné, petites traces d'humidité.	pr.SUP	80€
500844	X.118 n°07583	Non épinglé, quelques plis, coin corné, petites traces d'humidité.	SUP	80€
500845	X.118 n°07584	Non épinglé, quelques plis, coin corné, petites traces d'humidité.	pr.SUP	80€
500846	X.118 n°07585	Non épinglé, quelques plis, coin corné, petites traces d'humidité.	SUP	80€

## LA TROUVAILLE X.118

500847	X.118 n°07586	Non épinglé, quelques plis, coin corné, fente 2mm en marge gauche, petites traces d'humidité.	SUP	80€
500848	X.118 n°07587	Non épinglé, quelques plis, coins cornés, manque en marge gauche, petites traces d'humidité.	TTB+	80€
500849	X.118 n°07588	Non épinglé, quelques plis, marge gauche légèrement gondolée, coins cornés, petites traces d'humidité.	pr.SUP	80€
500850	X.118 n°07589	Non épinglé, quelques plis, marge gauche légèrement gondolée, coins cornés, petites traces d'humidité, infime manque en coin inférieur gauche.	pr.SUP	80€
500851	X.118 n°07590	Non épinglé, quelques plis, coins cornés, traces d'humidité, infimes manques en coin côté gauche, bordure haute légèrement arrachée.	TTB+	80€
500852	X.118 n°14954	Non épinglé, deux plis verticaux, coin corné, salissures.	pr.SUP	80€
500853	X.118 n°23162	Non épinglé, léger pli en croix, petit défaut en marge basse.	SUP+	110€
285936	X.118 n°23163	Non épinglé, léger pli en croix, petit défaut en marge basse.	SUP+	110€
285937	X.118 n°23164	Non épinglé, légers plis, petite fente en marge basse.	SUP	80€
285938	X.118 n°23165	Non épinglé, légers plis, fente 5mm en marge basse.	SUP	80€
285939	X.118 n°23166	Non épinglé, léger pli en croix.	SUP+	120€
285940	X.118 n°23167	Non épinglé, léger pli en croix.	SUP+	120€
285941	X.118 n°23169	Non épinglé, léger pli en croix, petit manque en marge droite.	SUP	80€
285942	X.118 n°23170	Non épinglé, léger pli en croix.	SUP+	120€
500854	X.118 n°23171	Non épinglé, léger pli en croix.	SUP+	120€
500855	X.118 n°37202	Non épinglé, quelques plis, petit manque en coin supérieur gauche, salissures.	TTB	60€
500856	X.118 n°37630	Non épinglé, quelques plis, petits manques et fente de 5mm en marge haute, petites manipulations.	TTB+	80€
500857	X.118 n°37631	Non épinglé, quelques plis, défaut et fente de 5mm en marge haute, une seconde fente de 5mm en marge gauche, petites manipulations.	TTB+	80€
500858	X.118 n°37633	Non épinglé, quelques plis, fente 5mm en marge haute avec infime manque arraché.	TTB+	80€
285943	X.118 n°37635	Non épinglé, quelques plis, fente 5mm en marge haute.	TTB+	80€
285944	X.118 n°37636	Non épinglé, quelques plis, fente 5mm en marge haute.	TTB+	80€
285945	X.118 n°37637	Non épinglé, quelques plis, fentes de 2 et 5mm en marge gauche et haute.	TTB+	80€
500859	X.118 n°37639	Non épinglé, légers plis, fentes 3mm en marges gauche et haute.	TTB+	80€
285946	X.118 n°37640	Non épinglé, légers plis, fente 3mm en marge haute.	pr.SUP	80€
285947	X.118 n°37641	Non épinglé, légers plis, fente 3mm en marge gauche.	pr.SUP	80€
285948	X.118 n°37642	Non épinglé, légers plis, tache, manque en coin.	TTB+	80€
285949	X.118 n°37643	Non épinglé, légers plis, deux petits manques en marges.	TTB+	80€
285950	X.118 n°37644	Non épinglé, légers plis, deux rousseurs.	SUP	80€
285951	X.118 n°37645	Non épinglé, légers plis, très joli.	SUP+	140€
285952	X.118 n°37646	Non épinglé, légers plis.	SUP+	120€
285953	X.118 n°37647	Non épinglé, légers plis, très joli.	SUP+	140€
285954	X.118 n°37648	Non épinglé, légers plis, très joli.	SUP+	140€
285955	X.118 n°37649	Non épinglé, légers plis, très joli.	SUP+	140€
285956	X.118 n°37650	Non épinglé, légers plis, manque en coin.	SUP	80€
285957	X.118 n°37651	Non épinglé, légers plis, défauts de marges.	SUP	80€
285958	X.118 n°37652	Non épinglé, quelques plis, petites fentes de marges en marge gauche.	pr.SUP	90€
285959	X.118 n°37653	Deuxième plus grand numéro connu. Non épinglé, quelques plis, défauts de marges, petit manque en coin.	pr.SUP	120€
285960	X.118 n°37654	Plus grand numéro connu. Non épinglé, quelques plis, défauts de marges, petit manque en coin.	TTB	140€

## GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOS BILLETS DE BANQUE, L'EUROPE RÉFLÉCHIT À LES REMPLACER EN 2026...

Oui, il y a parfois des titres d'articles qui permettent d'évaluer facilement le niveau de réflexion de ceux qui les écrivent.

Celui-ci, je l'ai croisé au hasard du net. Curieux, j'ai tenté de lire le contenu mais la masse de cookies imposée m'a fait renoncer, et de toutes façons, tout est dans le titre.

Alors oui, les dirigeants européens ont décidé de changer « nos » billets. Il faut dire que cela fait vingt ans – déjà – qu'on les supporte. Pour avoir une idée du retard créatif de l'Europe, je vous invite à parcourir le site de l'IBNS (International Banknote Society) qui propose chaque année d'élire le plus beau billet.

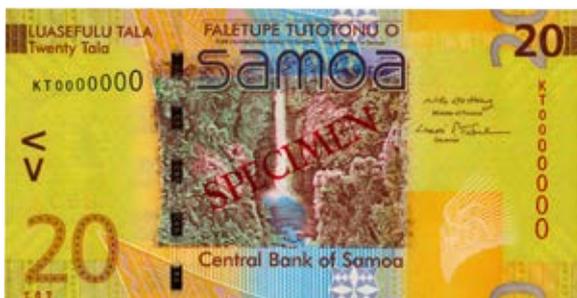
Les technologies actuelles permettent de concevoir des billets magnifiques et originaux plus facilement qu'au siècle dernier. La plupart des états ont bien compris à quel point ces représentations sont importantes et la force des messages qu'elles véhiculent. L'Europe a fait l'inverse, surtout pas de message clair, surtout pas d'originalité, le « beau » a disparu au profit de l'efficace, perdant son âme et sa force.

Les quantités émises sont énormes et il faudra des siècles – et encore – pour qu'ils prennent de la valeur. Pour peu que l'Europe décide d'un retrait et d'un remboursement sur un temps court, la masse d'exemplaires conservés ou oubliés sera si importante qu'en l'an 2060 ou 2080 les 500 euros se négocieront à quelques...

À quelques quoi ? D'ailleurs ?

Alors, non, NE GARDEZ PAS VOS BILLETS DE BANQUE EN EUROS, dépensez-les ! Le temps et l'inflation vous permettront de les racheter bien moins cher dans quelques années.

Et pendant ce temps...



*Jean-Marc DESSAL*



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

[www.amisdufranc.org](http://www.amisdufranc.org)

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
  - Le site Dupré
  - Une newsletter

(1943-2023)



**F**rédéric Droulers est décédé le 25 juillet 2023 à La Rochelle. Il était né le 23 juillet 1943 à Amiens et disait avoir souffert dans cette ville bombardée des pénuries de la guerre, mais avait eu néanmoins une enfance heureuse jusqu'au 7 octobre 1949 où son père Xavier, jeune industriel dans une affaire familiale de textile, décédait d'un accident de voiture sur une route de l'Oise. Il s'en était suivi pour lui le sentiment qui ne le quittera plus d'un rôle qu'il devait assumer de soutien de famille, mais aussi un sentiment de déclassement par rapport à sa famille paternelle aisée ; enfin un sentiment d'abandon quand, à l'instar de ses frères et sœurs, il avait dû quitter Amiens en 1953 pour intégrer des pensionnats religieux successifs et ne plus voir sa mère qu'à l'occasion des grandes vacances. C'est cependant là que faute d'autres distractions, il commença à collectionner des timbres, y acquit le goût du classement, et s'intéressa à la gravure. Par ascendance familiale, il aimait déjà l'histoire et la géographie.

En 1958 leur mère Mary réussissait à reprendre ses enfants devenus adolescents en s'installant dans une petite maison à rénover dans la campagne des Maures. Brève retrouvaille d'une vie familiale, avec une échappée d'un an dans une famille à San Francisco, où Frédéric avait pu partir comme boursier de l'American Field Service. Son frère Daniel obtint la même bourse l'année suivante pour aller vivre à Houston. Ayant auparavant passé tous ses étés en Irlande pour apprendre l'anglais, il a pu par la suite entreprendre d'autres voyages qui le mèneront à travers l'Europe et vers la Russie, l'Iran et l'Afghanistan. C'est en Europe de l'Est qu'il rencontra des numismates qui l'initièrent aux monnaies anciennes, à leur achat et leur vente.

Mais en 1961 cette vie pleine d'espoir avait été brisée, surtout pour leur mère, par le décès accidentel de l'homme dont elle espérait partager la vie et qui déjà la soutenait financièrement pour cette installation dans le Midi. Les trois aînés partirent successivement à Paris pour leurs études. Mais cela ne réussissait pas suffisamment à Frédéric, qui rejoignit sa mère, installée à Aix-en-Provence, pour y intégrer l'Institut d'Études Politiques, à défaut de l'École nationale d'administration dont elle rêvait pour lui – exigence pesante. Frédéric n'avait qu'une hâte maintenant, entrer dans la vie active. Il retourna à Paris et commença à travailler dans le milieu de la bourse. Parallèlement il écrivait des articles financiers et monétaires pour une revue spécialisée. Visitant les marchands parisiens dans

les années 1970-1975, il s'était aperçu du vide, dans leurs catalogues, de références aux monnaies royales. Il s'est mis à fréquenter assidûment les Archives nationales, le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France, puis la Monnaie de Paris. A commencé alors pour lui une vie épuisante de recherches, qui l'ont conduit également dans les dépôts d'archives de province. Sa rencontre en 1976 avec Victor Gadoury a été déterminante. Ils ont lancé ensemble le premier catalogue concernant les monnaies royales. Même si cela l'affectait, il devait accepter par la suite que le nom de son confrère figure seul, ou soit cité ainsi (« le Gadoury ») et que le sien vienne en second ! Sans développer ici la suite de sa carrière, et lister toute sa bibliographie, nous voulons en cette triste occasion d'une nécrologie, souligner comme la vie de Frédéric Droulers fut austère de par le sujet même, et difficile, dans un milieu où s'exercent des rivalités, pour ne pas dire parfois des malveillances. Produire des éditions est un lourd labeur, plein d'incertitudes, que ne libère pas la sortie de l'ouvrage, car il faut encore le vendre et que la critique ne vous torture pas !

Frédéric a eu des amis fidèles avec lesquels il avait fait les quatre cents coups dans sa jeunesse, et aussi des amours comme des déceptions amoureuses, mais il était resté célibataire et ne s'était pas imaginé avoir des enfants, même s'il a pu le regretter plus tard. Il aimait s'entourer de beaux objets, et s'habiller élégamment. Mais au milieu de sa vie il avait commencé à souffrir de troubles nerveux, qu'il appelait « spasmodophilie », puis de périodes de dépression devenant plus longues. En 2007 il avait quitté Paris, certains jours à regret, pour s'établir à La Rochelle. C'est dans son appartement du quartier des Minimes qu'il était venu à bout, en 2012, de la 5<sup>e</sup> édition de son œuvre maîtresse, le *Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793)*. Il avait dû intégrer ensuite un EHPAD afin d'avoir un entourage qui s'occupe de lui. Il continuait à faire des recherches sur tous les sujets qui lui tenaient à cœur ou qui étaient d'actualité, comme ce terrible Covid, et rédiger des notes dont il aurait voulu que certaines soient publiées. Mais son écriture devenant illisible, même pour lui, il avait dû abandonner cette activité, et peu à peu, dans cette tristesse d'une vieillesse prématurée, tout abandonner.

Frédéric Droulers a marqué la numismatique française en mettant en avant les archives monétaires et en proposant un classement des monnaies par types, ensuite déclinés par millésimes et ateliers, n'hésitant pas à commenter les différents de maître ou de graveur observés sur une monnaie. Critiqué pour ses informations parfois erronées, pouvait-il rédiger une telle œuvre sans erreurs ? Il est utile de remettre dans son contexte les recherches de Frédéric Droulers. Durant les années 1970 et 1980, les photographies numériques, les tableurs de calcul n'existaient pas. Le travail de dépouillement se faisait à la main. Le chercheur disposait devant lui de son paquet d'archives, et notait les informations recueillies sur des feuilles de papier à l'aide d'un crayon à papier. Peu de personnes peuvent imaginer le temps qu'il lui a fallu pour dépouiller l'ensemble des registres des délivrances de tous les ateliers monétaires français de l'Ancien Régime, passer des centaines de jours à additionner des chiffres, les compiler... Personnel-

## HOMMAGE À FRÉDÉRIC DROULERS (1943-2023)

lement, j'estime y avoir passé 25 ans pour les seules productions de la période 1610-1794, et encore avec des outils numériques et des bases de données. Alors oui, il y a certes des erreurs au sein du travail de Frédéric Droulers, mais personne n'aurait été en capacité de faire ce travail correctement avant le développement de l'informatique. D'ailleurs, l'ouvrage de Jean Lafaurie et Pierre Prieur sur cette période n'a jamais vu le jour. Frédéric a su tracer une voie qui a été reprise par de nombreux numismates. Il n'aimait pas que l'on dise de lui qu'il était un pionnier. Il l'a été au regard des générations actuelles, mais les travaux actuels auraient-ils la même force, s'il n'avait pas fait ce travail ? Dans chaque ouvrage numismatique consacré à la numismatique royale française de l'Ancien Régime, il y a et il y aura du Frédéric Droulers. Même si j'ai souvent relevé certaines de ces erreurs, il m'a grandement inspiré pour mes travaux. Ironie du sort, je comptais lui apporter l'ouvrage sur les *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)* à sa sortie, mais il était inhumé à l'heure même où les dernières corrections étaient apportées. C'est comme s'il y avait eu une transmission, un relais. De par son format et la couleur de la couverture, ma première impression fut de

me dire que mon ouvrage ressemblait étrangement au premier *Répertoire* de Frédéric Droulers publié en 1987...

De par nos nombreux échanges, Frédéric Droulers savait que j'étais en capacité de comprendre son travail et d'estimer tout le temps qu'il avait consacré à la recherche en numismatique. Ainsi, il y a quelques années, il m'avait cédé ses droits sur son *Répertoire*, les trois volumes de son *Encyclopédie* et de son inventaire des trésors monétaires de l'Ancien Régime. À cette occasion j'avais pu lui racheter sa bibliothèque de travail ainsi que ses dépouillements en archives. J'ai pu consulter ces derniers, observer comment il avait travaillé. Ces dépouillements ne m'ont pas été utiles, car à ce moment, j'avais déjà pu analyser l'ensemble des documents qu'il avait passé tant d'années à parcourir. Pour le moment, je garde précieusement ces documents chez moi, à Poitiers, dans une malle métallique, peut-être en vue d'un classement, avant d'en faire don à une institution, pour qui voudra s'intéresser à son travail de recherche.

Arnaud CLAIRAND

Article rédigé en partie avec les informations aimablement fournies par sa sœur Patricia, que nous remercions vivement.

## UN IMMORTEL A REJOINT LES CHAMPS ÉLYSÉES



C'est à Thasos que s'est éteint Olivier Picard ce vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023. Lieu où il avait passé tant de temps, qu'il appréciait beaucoup et dont il avait dirigé les fouilles pendant de longues années. Issu d'une dynastie d'historiens et d'archéologues, il était né le 4 mars 1940. Sa carrière fut brillante et diversifiée. Il succéda à Pierre Amandry à la direction de l'École française d'Athènes, de 1981 à 1992. Professeur à l'université de Paris IV - Sorbonne, il dirigea en 2004 l'école doctorale « Mondes antiques et médiévaux ».

Il fut élu en 2009 comme membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres. Il assurait la présidence l'Institut de France pour 2023. Commandeur de l'ordre des Palmes académiques et de l'ordre national du Mérite, il était aussi chevalier de la Légion d'honneur.

Pour nous, c'est surtout le souvenir du numismate que nous conserverons. Membre d'honneur de la Société Française de Numismatique (SFN) depuis 2014 et dont il avait été président de 1995 à 1997, il participait encore à nos séances et ses commentaires étaient toujours écoutés et recherchés. Il avait publié de nombreux articles dans la *Revue Numismatique* (RN) et dans le *Bulletin de la Société Française de Numismatique* (SFN).

Auteur et co-auteur de plusieurs ouvrages et d'une multitude d'articles, il avait publié entre autres, *Chalcis et la Confédération eubéenne, étude de numismatique et d'histoire*, en 1979 (BEFAR). Il avait dirigé la publication *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine*, parue en 2005 (IFAO). Il était avec Jean-Noël Barrandon (lui aussi disparu), l'auteur d'un ouvrage consacré au monnayage de Marseille, *Monnaies de Bronze de Marseille, analyse, classement, politique monétaire*, en 2007 (CNRS). Il avait aussi conduit à la publication avec Thomas Faucher et Marie-Christine Marcellesi de *Nomisma, la circulation monétaire dans le monde grec antique*, publié à Athènes en 2007 (EFA) et co-dirigé avec une équipe pluridisciplinaire *Les monnaies des fouilles du Centre d'Études Alexandrines. Les monnayages de bronze à Alexandrie de la conquête d'Alexandre à l'Égypte moderne*, publié en 2012.

Nous garderons l'image d'un homme rigoureux, mais aussi chaleureux, toujours prêt à partager la connaissance. C'est une grande perte pour la numismatique et nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Laurent SCHMITT (ADR 007)

# Obtenez les meilleurs prix pour vos monnaies de collection avec Stack's Bowers Galleries



VENEZUELA. Gold 5 Venezolanos  
Essai (Pattern), 1875. Paris Mint.  
PCGS SPECIMEN-65.  
**Realized: \$168,000**



ISLAMIC KINGDOMS. Mamluks.  
AV Dinar, AH 648 (1250).  
al-Qahira (Cairo) Mint.  
Shajar al-Durr.  
ANACS AU-55.  
**Realized: \$138,000**



CZECHOSLOVAKIA. 10 Ducats,  
1930. Kremnica Mint.  
PCGS-63.  
*From the Whytecliffe Collection.*  
**Realized: \$50,400**



**Pour contacter**  
**Maryna Synytsya dans nos**  
**bureau de Paris :**  
MSynytsya@stacksbowers.com  
Tél. : 06 14 32 31 77

## Recent Prices



RUSSIA. Silver 1-1/2 Rubles  
("Family Ruble") - 10 Zlotych Pattern,  
1835. St. Petersburg Mint. Nicholas I.  
NGC MS-63.  
*From the Sigma Collection.*  
**Realized: \$408,000**

**We are currently accepting  
consignments to the  
August 2023 Summer  
Global Showcase Auction.**

**Auction:**  
August 14-19, 2023  
**Consignment Deadline:**  
June 1, 2023

**Let Our Success  
Be Your Success!  
Consign Today.**

+1.949.253.0916 California  
+1.212.582.2580 New York  
Consign@StacksBowers.com

**Stack's Bowers**  
GALLERIES

California Headquarters  
1550 Scenic Avenue, Suite 150  
Costa Mesa, CA 92626  
+1.949.253.0916 • info@stacksbowers.com  
SBG BN Cons2023 230220



POLAND. Royal Prussia. 10 Ducats, (15)93.  
Malbork Mint. Sigismund III.  
PCGS Genuine--Cleaned, AU Details.  
*From the Anthony J. Taraszka Collection.*  
**Realized: \$360,000**



COLOMBIA. Gold 20 Pesos  
Essai (Pattern), 1873-MEDELLIN.  
Paris Mint. PCGS SPECIMEN-62.  
**Realized: \$81,000**



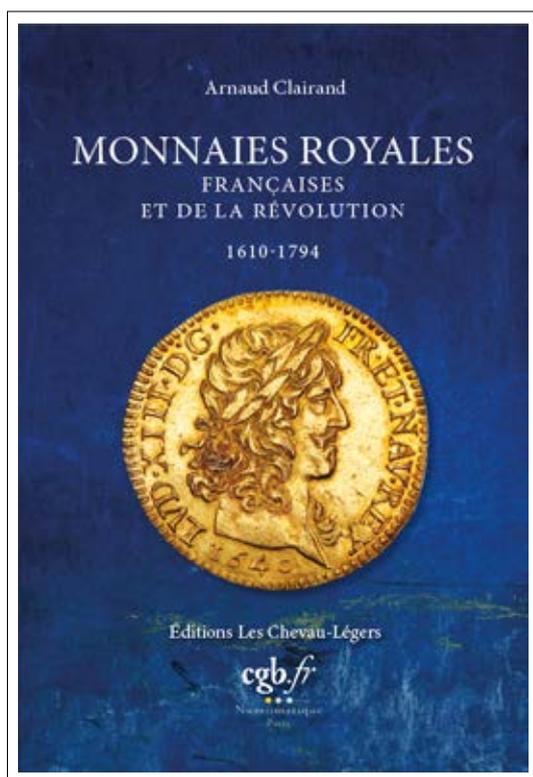
GREAT BRITAIN. 5 Pounds, 1887.  
London Mint. Victoria.  
PCGS PROOF-62 Cameo.  
**Realized: \$48,000**



**Pour contacter Ron Gillio**  
**dans nos bureaux de Californie:**  
RGillio@stacksbowers.com  
Tél. : +1 805 637 5081

## LE NOUVEL OUVRAGE D'ARNAUD CLAIRAND EN PRÉSENTATION À LA MONNAIE DE PARIS

Sous l'égide de la Société d'Étude Numismatique et Archéologique (SENA), de la Monnaie de Paris et de CGB, Arnaud Clairand a officiellement présenté son nouvel ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution 1610-1794* ce jeudi 20 septembre dans le cadre prestigieux de l'hôtel de la Monnaie à Paris.



Ce nouveau livre est le fruit de trente années de recherches, de collectes et traitements de données, et enfin de rédaction et de mise en page. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui finalement s'inscrit dans une longue lignée de publications destinées à mieux comprendre les monnayages de Louis XIII à Louis XVI.



Dans un premier temps, Arnaud Clairand a tenu à remercier les très nombreux contributeurs qui, au fil des années, ont apporté leur expertise ou leurs contributions à cette œuvre et dont un certain nombre étaient présents dans la salle. Il a

ensuite présenté la méthodologie de travail suivie et le mode d'emploi de l'ouvrage et les grandes avancées apportées par l'ouvrage sur ceux de ses prédécesseurs.



La présentation a été ensuite suivie d'une séance de dédicaces dans la boutique de la Monnaie de Paris, moment d'échange entre l'auteur et les nombreux collectionneurs et passionnés du sujet.



Cette agréable soirée s'est tenue à l'endroit même où ont été frappées la plupart des monnaies de Louis XVI pour l'atelier de Paris. En effet, c'est vers 1775 que l'Hôtel de la Monnaie est achevé. Auparavant, la fabrication se tenait dans les vieilles maisons de la rue de la Monnaie de l'autre côté de la Seine sur la rive droite.

L'ouvrage est donc désormais disponible à la boutique de la Monnaie de Paris mais aussi chez de nombreux libraires et magasins spécialisés et bien sûr sur notre site [Cgb.fr](http://Cgb.fr).

*Monnaies royales françaises et de la Révolution 1610-1794* par Arnaud Clairand, Paris 2023, relié (16,5 x 24 cm), 1 168 pages, illustrations en couleur, cotes en Euro, réf. LM340, 95,00 €.

Laurent COMPAROT

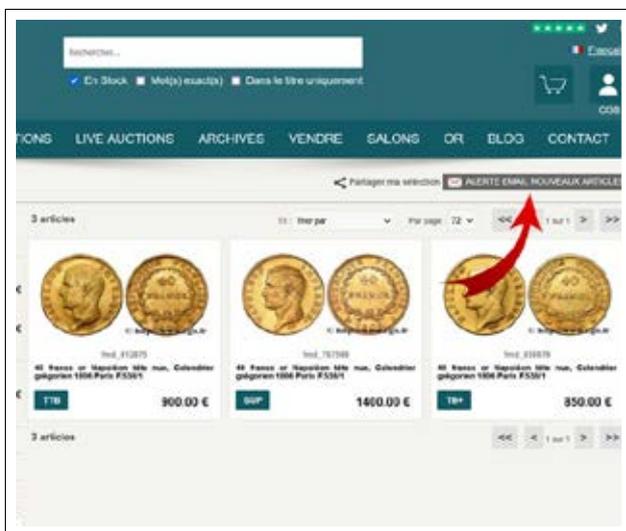
# COMMENT NE PLUS RATER UNE MONNAIE OU UN BILLET SUR CGB.FR ?

**C**gb.fr propose un service d'alerte e-mail. L'alerte e-mail vous permet de mémoriser vos critères de recherche et d'être alerté dès qu'un article correspondant à votre recherche est mis en ligne.

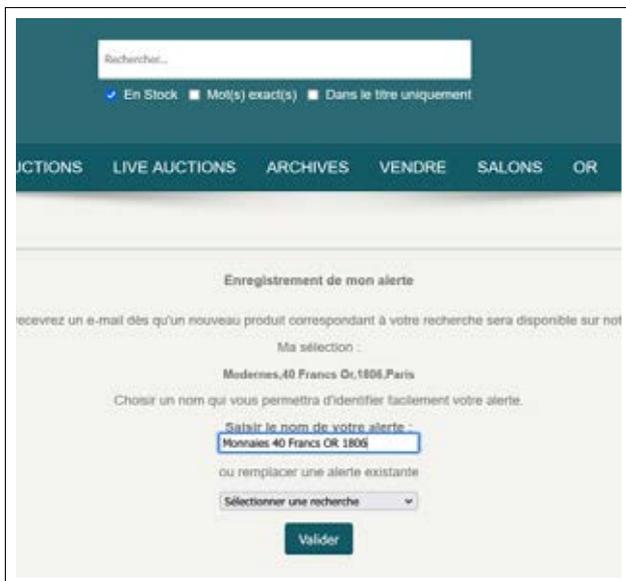
## DANS LA PRATIQUE COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Vous faites une recherche ou une sélection dans une des boutiques Cgb.fr. Vous pouvez faire une sélection très généraliste, par exemple « toutes les monnaies romaines » ou sélectionner de nombreux critères pour restreindre le nombre d'alertes reçues, par exemple « Monnaies Modernes Françaises, 40 Francs Or, Atelier de Paris, Année 1806 ».

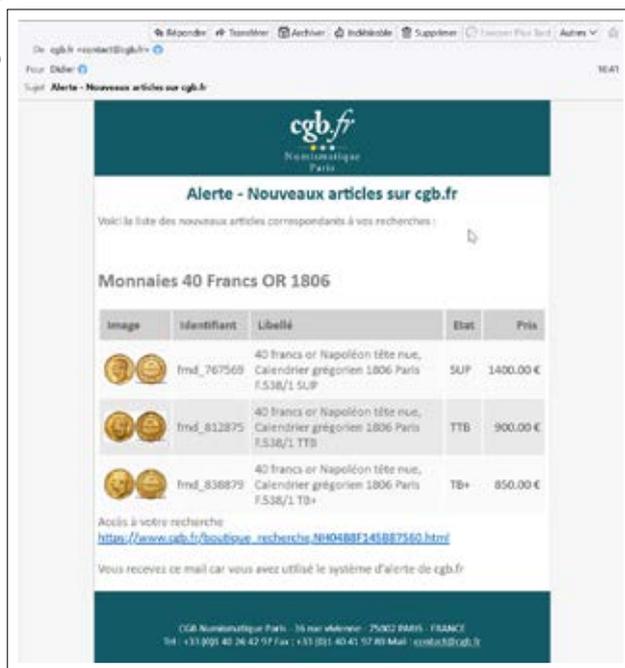
Vous cliquez ensuite sur « **Alerte e-mail nouveaux articles** » en haut à droite (vous devez être connecté à votre compte).



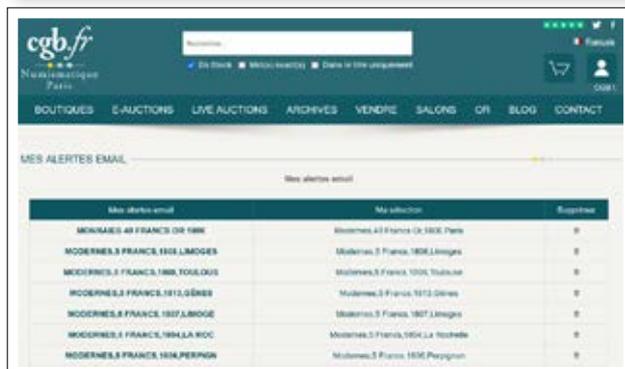
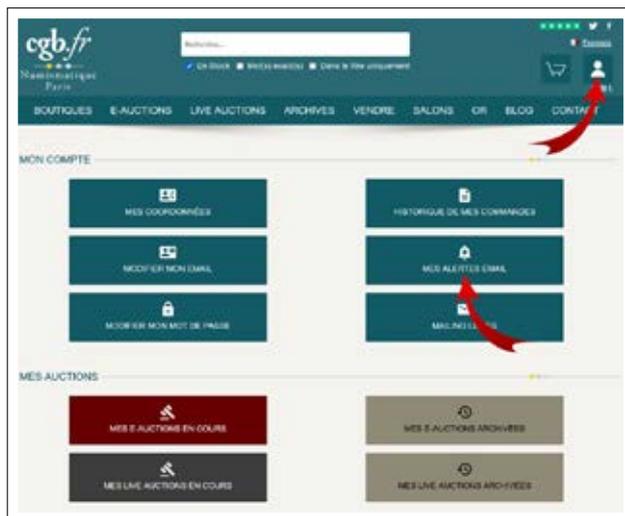
Vous donnez un nom à votre alerte pour pouvoir facilement l'identifier si vous en créez plusieurs.



Dès qu'un article correspondant à votre alerte sera mis en ligne sur notre site, vous recevrez un e-mail.



Vous pouvez consulter la liste de vos alertes en cliquant en haut à droite pour accéder à votre compte, puis sur « **Mes Alertes Email** ».



Nous espérons que ce service améliorera encore votre expérience avec Cgb.fr. Si jamais vous rencontrez des problèmes en naviguant sur notre site ou dans l'utilisation des alertes e-mail, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [informatique@cgb.fr](mailto:informatique@cgb.fr).

L'équipe Cgb.fr

## LA GARANTIE CGB NUMISMATIQUE PARIS

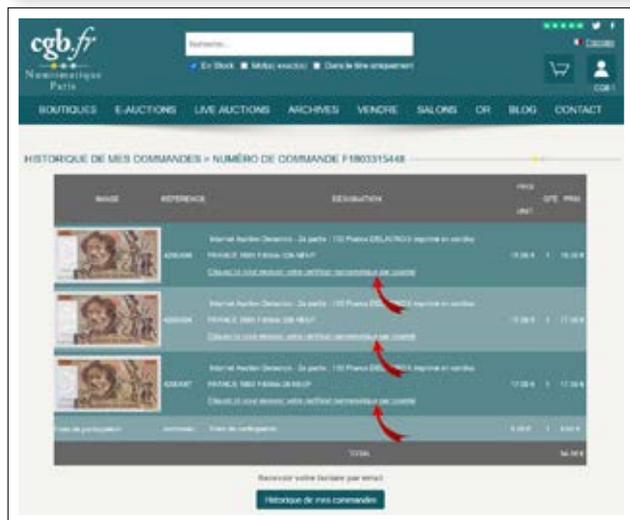
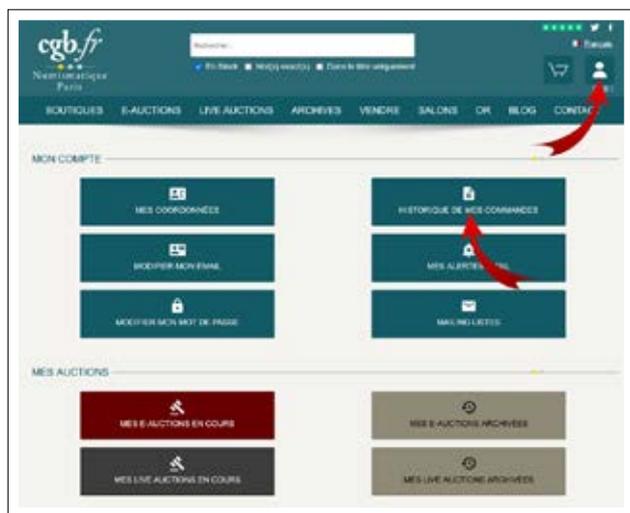
Chaque année, CGB Numismatique vend des dizaines de milliers d'objets en ligne par le biais de son site [Cgb.fr](http://Cgb.fr).

Nous avons établi une grande relation de confiance avec l'ensemble de nos clients au fil des années et pour aller toujours vers plus de garanties, **CGB vous propose désormais un certificat numismatique à télécharger pour les monnaies, médailles, jetons et billets de collection** commandés sur notre site.

Ce certificat contient tous les détails descriptifs de l'objet ainsi que la photo. Il peut être utilisé pour le classement et vous permet de justifier du pedigree. Il complète aussi les éléments nécessaires à votre assurance.

### COMMENT TÉLÉCHARGER UN CERTIFICAT NUMISMATIQUE ?

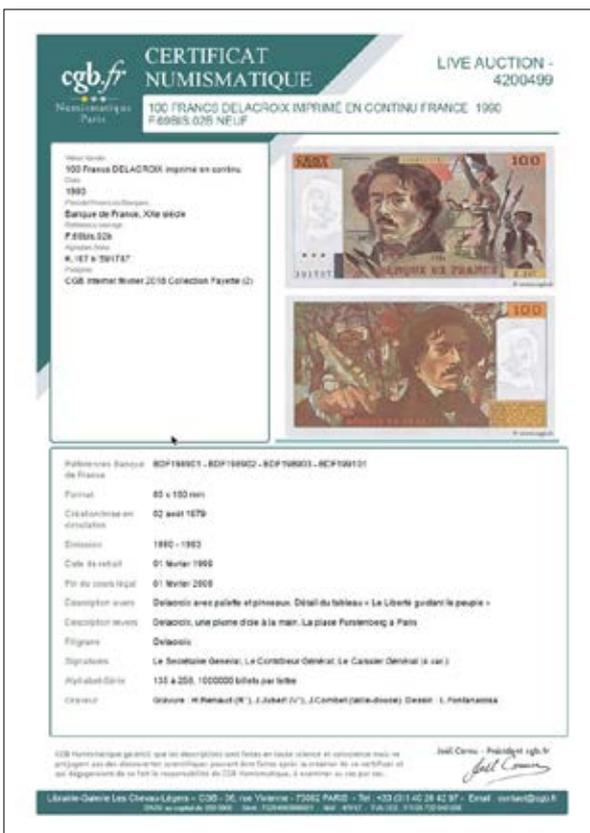
Une fois votre commande passée, vous pouvez vous rendre dans l'historique de vos commandes. Pour faire la demande, cliquez sur « **Recevoir le certificat par mail** ».



Le certificat numismatique sera expédié par courriel dans les 5 minutes qui suivent votre demande. Il vous sera ensuite possible d'enregistrer le fichier pdf ou de l'imprimer.

Si vous rencontrez un problème ou si vous avez besoin d'assistance pour obtenir vos certificats, contactez-nous à [informatique@cgb.fr](mailto:informatique@cgb.fr).

*L'équipe Cgb.fr*



Collectionnant les monnaies de 5 francs et 2 francs de Napoléon 1<sup>er</sup> (frappes courantes, flan bruni et essais) ainsi que les napoleonides en argent de haute valeur faciale, **je suis toujours à la recherche de très belles pièces** comme celle ci-dessous et te paye en conséquence.

**Si vous avez de très belles monnaies dont vous voulez disposer,** n'hésitez à me contacter, nous arriverons toujours à un accord et nous serons tous gagnants.

**Yves BLOT**  
06.52.95.61.96 - 04.13.63.77.40  
[yvblot@hotmail.com](mailto:yvblot@hotmail.com)



46

# MODERNES

VENTE À PRIX MARQUÉS  
FIXED-PRICE CATALOG

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES (1795-2001)  
FRENCH MODERN COINS (1795-2001)



cgb.fr  
Numismatique  
Paris

33

# MONETÆ

VENTE À PRIX MARQUÉS  
FIXED-PRICE CATALOG

GRECQUES, PROVINCIALES, BYZANTINES ET GAULOISES  
GREEK, PROVINCIAL, BYZANTINE AND CELTIC COINS



cgb.fr  
Numismatique  
Paris

Arnaud Clairand

# MONNAIES ROYALES FRANÇAISES ET DE LA RÉVOLUTION

1610-1794



Éditions Les Cheval-Légers

cgb.fr  
Numismatique  
Paris

# LIVE AUCTION

Octobre 2023



Date de clôture : 10 octobre 2023  
Closing date: October 10, 2023

cgb.fr  
Numismatique  
Paris